

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

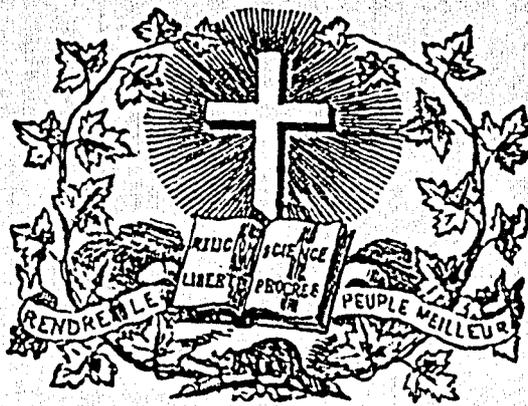
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XI. Montréal (Province de Québec), Septembre et Octobre 1867. Nos. 9 et 10

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE: Université Laval.—Rapport du Jury nommé par la Faculté des Arts, pour l'examen des pièces de poésie française présentées au concours de l'année 1866 et 1867.—SÉNAAT: Transformation de la marine de guerre, par J. Bertrand.—PÉDAGOGIE: Initiation des Nombres et Calcul de Tété, suite.—AVIS OFFICIELS: Bureau de l'Instruction Publique.—Nominations: Commissaires et syndics d'écoles.—Érection de la municipalité scolaire du village de Montebello.—Diplômes octroyés par les Bureaux d'Examineurs.—PARTIE ÉPIGRAMMATIQUE: Département de l'Instruction publique.—Décision judiciaire.—Le Collège de Trois-Rivières.—Hommage à la mémoire de M. F. X. Garneau.—Discours de M. J. O. Chauveau.—Mort de Mgr. P. P. Turgeon, archevêque de Québec.—Institution d'éducation de Gilchrist.—L'éducation dans la colonie anglaise de Victoria.—Vente-deuxième Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval, tenue le 30 et le 31 août 1867.—Extraits des rapports de MM. les inspecteurs d'écoles MM. Crépault, Héland et Hume.—Petite Revue Mensuelle.—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes.—Bulletin des Arts.—Bulletin des bons exemples. ANNONCES: Œuvres de Champlain, par M. l'abbé Laverdière.—Calcul Mental, par M. F. E. Juneau.

LITTÉRATURE.

Université-Laval.

RAPPORT.

Du jury nommé par la Faculté des Arts pour l'examen des pièces de poésie française présentées au concours de l'année 1866-67,

Lu en séance solennelle de l'Université-Laval, le 11 septembre 1867.

La Faculté des Arts, en choisissant la découverte du Canada pour premier sujet du concours de poésie qu'elle a établi l'an dernier, n'a pas voulu former seulement, entre l'origine du concours et l'origine de notre patrie une sorte de lien poétique; moins encore a-t-elle voulu arracher à l'oubli un nom qui brillera toujours au frontispice de notre histoire, un de ces hardis navigateurs que le quinzième et le seizième siècle ont vu promener leurs voiles aventureuses sur les mers lointaines et inconnues, fonder des empires plus vastes que l'Europe, et mourir souvent ignorés après avoir comblé de gloire et de richesses leur pays et leur souverain. La Faculté a vu dans ce sujet un thème fécond d'inspirations poétiques qui par l'époque pleine d'enseignements à laquelle il reporte les esprits, par ces circonstances naturelles, et surtout par l'intérêt qui s'attache pour tout homme bien né, aux origines de sa patrie, semblait offrir aux jeunes talents, avec une entreprise héroïque, des caractères heureux à tracer, une nature riche à peindre, le contraste frappant de mœurs rudes, d'une sauvage simplicité avec une civilisation, sinon parfaite, du moins fort avancée.

La découverte du Canada remonte en effet à cette époque pleine de trouble et de grandeur où des esprits hardis et quelquefois téméraires, épris de l'inconnu et de la nouveauté tentèrent des voies nouvelles dans les lettres comme dans les sciences, dans la religion comme dans la navigation. Mais par une erreur fatale, tandis que la boussole guidait les vaisseaux vers de nouveaux continents, assurait leur marche

au milieu des écueils, les esprits flottaient sur la mer du doute au gré d'une raison, déréglée, et, dans un triste naufrage, sans boussole et sans pilote, s'attachaient aux débris épars du vaisseau dont ils avaient eux-mêmes rompu les liens. L'Allemagne, agitée comme une bacchante dans l'ivresse, sombrait dans l'abîme de l'erreur, l'Angleterre devait bientôt suivre ses pas. La foi, ce flambeau destiné à guider la raison sur les mers inconnues de l'infini, n'attirait plus les regards. L'église voyait la perte de ces enfants et s'efforçait de conjurer leur malheur; mais Dieu avait tourné son cœur vers des plages nouvelles; l'Amérique devait ouvrir les yeux à la lumière, et ses enfants allaient entrer dans l'héritage abandonné par des fils prodiges et égarés.

Déjà, quelques nations de l'Europe s'étaient partagé le Nouveau-monde, déjà la civilisation chrétienne avait brillé aux yeux des populations idolâtres de l'Amérique; déjà de l'Occident à l'Orient voguaient des vaisseaux chargés d'or et de pierreries. Éblouis de ces riches dépouilles, les peuples à l'envi s'élançaient vers ces contrées fortunées qui promettaient de satisfaire toutes les ambitions, d'assouvir toute cupidité. Le désir de partager tant de richesses, de prendre part au pillage d'un immense continent pris comme d'assaut, avait succédé aux intentions plus pures des premiers navigateurs, et l'Amérique devenait une proie que déchiraient cruellement de hardis et barbares aventuriers, au lieu d'être un nouveau champ cultivé par les arts de la paix, fécondé par la civilisation chrétienne.

Seule, la France, la fille aînée de l'Église, semblait étrangère à tout ce mouvement. Ses vaisseaux n'avaient point encore quitté ses rivages pour voguer vers les pays du couchant; elle voyait sans envie ses opulents voisins s'enrichir des dépouilles de l'Amérique et semblait ne pas trouver dans ces biens passagers et méprisables un motif suffisant pour exciter sa grand âme éprise de la véritable gloire. Mais Dieu avait marqué son heure. Fidèle à la mission, elle entreprit de faire en Amérique ce qu'elle a fait en Europe; l'œuvre de Dieu, *gesta Dei per Francos*, cette œuvre négligée peut-être par la catholique Espagne ou du moins entravée par l'ambition de quelques uns de ses enfants. C'est dans ce but que le roi Très-Christien, François I^{er}, envoyait un hardi navigateur breton vers les contrées encore inexplorees de l'Amérique pour y planter la croix et y établir un empire chrétien un milieu des peuplades barbares asservies au joug de leur manitous.

Décirer cette expédition, les hasards d'une navigation lointaine dont les progrès de l'industrie ont fait un jeu, une sorte de promenade agréable; peindre cette nature grandiose, ces fleuves immenses, ces forêts séculaires que Chateaubriand a célébrés dans une prose si poétique, reproduire par le cœur encore plus que par l'imagination les sentiments que durent éprouver au milieu des périls d'un long voyage, à la vue de toutes les merveilles qui frappaient leurs regards et de ces spectacles si nouveaux pour eux, des hommes au cœur pur et fortement trempé; retracer le caractère et les mœurs d'hommes sauvages, leur naïf étonnement, leur défiance, leur susceptibilité native, leurs feintes et leur amitié perfide, voilà une partie des richesses que

présentait au talent le sujet proposé au concours par la Faculté des Arts ; sujet vaste et poétique dont les anciens eussent fait une épopée plus merveilleuse que les voyages de l'ingénieur Ulysse, plus touchante que les malheurs du pieux Enée : mais que les concurrents devaient circonscrire pour demeurer dans les bornes du concours et céder à l'impérieuse nécessité du temps qui ne leur permettait pas de parcourir une aussi longue carrière, d'entreprendre un ouvrage qui demande des années, un talent mûri par l'étude et l'expérience, toutes les ressources d'un génie fécond et sublime.

Les concurrents n'avaient donc point à redouter la stérilité d'un sujet qui offrait à leur imagination les plus beaux tableaux, à leur cœur les plus beaux sentiments, à leur émulation les plus beaux modèles de l'antiquité. Le choix du cadre, du genre de poésie, que la faculté laisse au goût du poète, pouvait seul susciter quelque embarras. Le sujet lui-même semblait naturellement indiquer le genre épique, le tableau d'une entreprise héroïque et si le poète ne pouvait entreprendre une épopée, il pouvait au moins composer un fragment d'épopée, un essai épique où le récit se mêlant à l'action aux descriptions brillantes, aux tableaux de mixtes, formerait un ensemble harmonieux, une chaîne non interrompue, un tout varié. Un écueil cependant était à craindre : la précision de l'histoire pouvait gêner l'essor du poète, refroidir son imagination, bannir de ses vers la fiction, sans laquelle les anciens ne concevaient pas de poésie. Aussi, presque tous les concurrents ont-ils choisi le genre lyrique, plus flexible, plus indépendant, plus propre aux évolutions de la pensée par l'étonnante variété du rythme, mais aussi moins adapté au récit, aux descriptions, aux détails que semblait demander le sujet. Peut-être aussi, ont-ils été effrayés du titre seul de poème épique, ce genre solennel dont les anciens semblent avoir conservé le monopole avec quelques rares génies parmi les modernes, et ont-ils mieux aimé s'élever plus haut, à la suite de l'indare et planer sur les sommets de l'histoire, que de tendre leur voile sur une mer sans rivages, à la suite d'Homère et de Virgile.

Quoiqu'il en soit, douze pièces de poésie ont été présentées au concours. C'est plus que la Faculté n'avait à espérer. De ce nombre, une pièce anglaise se trouve éliminée par les règles même du concours qui est un concours de poésie française. Quant à celles dont la Faculté a dû s'occuper, si toutes ne peuvent pas prétendre à une distinction, le jury est heureux de remarquer que toutes témoignent d'une bonne volonté digne d'éloges, soutenue par un travail sérieux et un désir sincère de célébrer nos gloires nationales. Plusieurs, je dirais, révèlent un talent remarquable pour la poésie si quelques uns des poètes qui les ont écrites n'étaient déjà avantageusement connus du public dont les suffrages ont prévenu ceux de la Faculté. Sans méconnaître des traces d'un talent véritable dans les essais que la Faculté n'admet pas aujourd'hui au partage de ses couronnes, le jury a cru devoir honorer d'une distinction, quatre pièces qui lui ont paru mériter une estime toute particulière. Ce sont celles qui sont inscrites sous les Nos. 3, 10, 9 et 2.

Le No. 3 dans un cadre vaste et bien rempli a paru au jury renfermer des qualités précieuses. L'auteur a choisi pour épigraphe ces vers d'un de nos poètes contemporains dont les lettres canadiennes déplorent l'absence et qui manque à l'ornement de ce concours :

« Ils pliaient les genoux en touchant ton rivage
« Puis au maître du ciel adressant leur hommage
« Plantaient un drapeau blanc à côté d'une croix.

O. CRÉMAZIE.

Le sujet, dans ce travail, peut-être un peu morcelé dans les vingt-quatre chants qui le composent, a été touché dans toutes ses parties, souvent avec bonheur, toujours avec cette variété qui plaît et qui soutient l'attention. Le style imagé, coloré, d'une hardiesse quelque peu téméraire, descend quelquefois dans les régions voisines de la prose et semble accuser encore un peu d'indécision dans le goût, quelque inexpérience de la langue et de l'harmonie. Ces légers défauts disparaissent presque complètement dans les chants intitulés : *La voix de l'Agouhanna, La voix du Chasseur, La voix du Pêcheur, La voix d'une jeune indienne*, que le jury a jugés la partie la plus recommandable du poème et qui prouvent que l'auteur, avec un peu plus de soin de l'harmonie, une diction plus pure et d'une distinction plus soutenue pourait prétendre dans un prochain concours à un rang plus distingué. La Faculté des Arts a néanmoins jugé digne d'une mention très-honorable ce travail dû à la plume de M. Eustache Prudhomme, étudiant en droit à Montréal.

Le No. 10 qui a pour épigraphe ces paroles de la Genèse : *Egredere de terra tua... et veni in terram quam monstrabo tibi, faciam que te in gentem magnam* aurait aussi sans doute déterminé les suffrages du jury, si l'auteur eut joint un sujet bien entendu, à un goût déjà formé, à une versification généralement bonne, à l'entraînement de sa poésie, des tableaux plus complets et plus larges, une plus grande variété de

détails poétiques. Tel qu'il est cependant, ce travail par la sagesse et le bon goût qui le caractérisent, a paru mériter une distinction spéciale, et la Faculté des Arts a décerné à son auteur, M. Buzilo Roulier, avocat au barreau de Kamouraska, la médaille de bronze.

La médaille d'argent a été décernée au travail No. 9, qui a pour devise ce vers d'Alfred de Musset.

« Mon verre n'est pas grand mais je bois dans mon verre. »

Une grande élévation dans les idées et dans le style, une heureuse variété du rythme adapté avec art aux différentes parties du sujet, du mouvement, de l'éclat, un véritable souffle lyrique qui se soutient presque d'un bout à l'autre du poème : tant de si belles et de si précieuses qualités ont voilé aux yeux du jury un peu d'indécision dans le plan, quelques lenteurs dans le début d'ailleurs bien versifié, quelques taches dans le style et dans l'expression. Les deux premiers chants ont paru mériter une mention toute particulière pour la grandeur des idées et la beauté soutenue de la versification. L'auteur de ce poème est M. Louis Fiset, Protonotaire, et la Faculté espère qu'un si beau talent, cultivé avec amour, continuera pendant de longues années à faire l'ornement du concours annuel de poésie française.

Il me reste à parler du No. 2, le seul essai de poésie épique qui ait été présenté au concours. L'auteur habitué aux vastes horizons, n'a pas craint d'entreprendre un travail dont l'étendue dépasse les exigences de ce concours. C'est moins une pièce de poésie qu'un long poème de près de 3,000 vers, où le sujet, dans un plan vaste et bien ordonné se déroule majestueusement comme les ondes du grand fleuve qui baigne nos rivages. Fidèle à l'épigraphe qu'il a choisie : *A solis ortu usque ad occasum laudabile nomen Domini : De l'aurore au couchant le nom du Seigneur est digne de louanges*, l'auteur a embrassé dans son cadre le ciel, la terre et les enfers. Il monte jusqu'aux cieux à la suite de l'ange du Canada, pour y dérober les secrets desseins de l'Éternel ; il descend jusque dans les profondeurs de l'abîme pour y surprendre les sinistres complots des démons toujours acharnés à disputer à Dieu ses conquêtes, à entraver ses miséricordieux projets, et la terre est le champ de bataille où se livre ce mystérieux et perpétuel combat du bien et du mal, de la vérité et de l'erreur, de Dieu et du Démon. De là cet emploi de merveilleux chrétien qui souvent élève le poème à des hauteurs inconnues des anciens, et ajoute au tableau, déjà si riche, des lointains qui en augmentent singulièrement l'effet.

Je ne veux pas mêler à l'appréciation de ce poème de minutieux détails d'analyse. Je dirai seulement que le jury a été heureux de rencontrer parmi les pièces de poésie présentées au concours un essai de poésie épique où les règles du jour sont fidèlement observées, les ressources du sujet habilement mises en œuvre ; le style toujours pur et quelquefois d'une précision remarquable. Nourri de la lecture des grands modèles, l'auteur a su les imiter en conservant une large part d'invention et d'originalité. Il manie le style épique avec bonheur, il en connaît les secrets, les grands mouvements. Les comparaisons heureuses qui abondent partout ne sont pas une des moindres séductions du poème. A toutes ces qualités vient se joindre un charmant épisode placé à propos au neuvième chant comme pour reposer le lecteur et les matelots des agitations de la tempête qui a dispersé les vaisseaux de Cartier et poussé la *Grande Hermine* sur une île déserte.

Les plus beaux chants de cet essai sont incontestablement le premier, le deuxième, le sixième, le neuvième et le dixième chant, où le poète se soutient à une plus grande hauteur. La couleur, une sorte d'entraînement naissent de l'invention et de la fiction ; la poésie y est plus facile, le vers mieux rempli, les idées mieux enchaînées, le tableau plus coloré et plus varié que dans les autres parties du poème. Le jury a parfaitement compris qu'un poème d'une aussi grande étendue, composé dans un si court espace de temps, ne pouvait manquer de fléchir par quelque endroit. Aussi n'a-t-il pas été surpris d'y trouver quelques taches. Il est demeuré persuadé que l'auteur, si le temps l'eût permis, eût pu resserrer certaines parties de son ouvrage qui languit parfois, donner à d'autres un développement plus complet, tracer le caractère de son héros d'une manière plus nette et plus précise ; multiplier les caractères secondaires presque effacés dans le poème, et marcher à travers les données de l'histoire d'un pas plus libre et plus dégagé. La dernière partie du poème a surtout paru porter des traces d'un travail rapide : on dirait que l'auteur, fatigué d'une longue course aspire au repos. En quittant la mer pour entrer à la suite de son héros, dans le fleuve St. Laurent, il quitte avec elle les grands horizons, et les rives du fleuve comme celles de l'histoire, semblent resserrer le cours de son imagination. Quello qu'en soit la cause, la marche du poète est évidemment gênée. Ce n'est pas cependant que cette partie même soit sans mérite ; le poète est toujours poète même quand il paraît sommeiller ; ce sont des ombres au tableau dont l'effet est de lui donner plus de relief, de petites taches qu'Horace pardonnait volontiers aux grands maîtres

quand il disait: *ubi plura nitent in carmine non ego paucis offendar maculis.*

Le jury n'a pas cru devoir pousser la sévérité plus loin qu'Horace lui-même et l'ouvrage, malgré des imperfections qu'un travail plus paisible fera disparaître, lui a paru renfermer des beautés si pittoresques, une imitation si heureuse des grands modèles, une diction si pure, un goût si classique, tant de facilité dans le style et une disposition du sujet si bien entendue, que tous les suffrages se sont réunis pour lui décerner le premier prix. L'auteur, dont le public a déjà admiré plus d'une fois les poésies, si gracieuses et si morales, est M. Pamphile Lemay, avocat.

La Faculté se félicite d'avoir, en proposant la découverte du Canada comme sujet du concours de poésie, suscité de remarquables travaux et elle prie M. Lemay de vouloir bien retoucher, compléter et perfectionner un ouvrage qui assurera à son auteur les suffrages du public et contribuera glorieusement à l'éclat des lettres dans notre pays.

Me sera-t-il permis, en terminant ce rapport, déjà trop long, d'exprimer au nom de la Faculté des Arts de l'Université Laval, le regret de n'avoir pas à présenter au poète lauréat des couronnes qui portent avec elles un précieux encouragement en assurant au talent un loisir dont il a besoin pour la gloire des lettres et du pays.

Les Muses ne sont pas financières, et si l'on a vu des poètes arriver par le culte de la poésie à une honnête aisance, à cet *aura mediocritas* que vante Horace, ils ont dû à leur contemporains, à quelque puissant Mécène, aux libéralités d'un gouvernement protecteur des lettres, bien plus qu'à leurs calculs, de n'avoir pas senti l'aiguillon de la faim.

Il me serait facile de citer des noms; l'histoire de la poésie en est pleine. Mais j'aime mieux, dans un pays où il suffit d'appeler l'attention sur les œuvres généreuses et patriotiques, pour les voir bientôt se réaliser, me borner à exprimer l'espoir que quelque riche Mécène, épris des vers et du désir de promouvoir la gloire littéraire de notre pays, fera pour le Canada ce que le sage Montyon a fait pour la France et que nous verrons encore se vérifier ce vers que Martial écrivait à un de ses amis :

Sint Mecenate, non deerunt Placee Marones.

SCIENCE.

Transformation de la Marine de Guerre.

PREMIER ARTICLE.

Les changements considérables survenus depuis une vingtaine d'années dans le matériel de la marine de guerre sont dus à une double cause. D'une part, l'application de la vapeur, en changeant les conditions de la navigation, a conduit les ingénieurs à modifier les formes des navires; d'autre part, les progrès de l'artillerie exposant les murailles de bois à une destruction presque certaine, il a fallu chercher à les protéger par des cuirasses résistantes.

Tout le monde connaît les origines de la navigation à vapeur. On sait qu'après plusieurs essais plus ou moins fructueux, le bateau à roues le *Clermont*, construit par Fulton, fit, en 1807, sur l'Hudson, le service régulier de New-York à Albany: ce bateau était mû par une machine de la force de 18 chevaux. En 1826, le steamer anglais l'*Entreprise*, muni d'une machine de 120 chevaux, fit la première traversée de long cours, en doublant le cap de Bonne-Espérance. En 1838, le *Great-Western*, de 420 chevaux, et le *Sirius*, de 320 chevaux, inaugurèrent, pour la marine à vapeur, le voyage transatlantique. La marine militaire n'adopta d'abord le nouveau moteur que pour quelques bâtiments légers destinés à des services spéciaux. D'après le dictionnaire de Bonnefoux et Paris, la machine la plus puissante de la marine anglaise était, en 1822, de la force de 80 chevaux; mais le nombre des bâtiments et la force des machines augmentèrent, rapidement; la plus puissante machine était, en 1825, de 160 chevaux, en 1830, de 220, et, en 1838, de 410. En France, la marine de l'Etat ne commença réellement à employer la vapeur qu'à partir de 1830, époque à laquelle fut construit le *Sphinx* de 160 chevaux.

Du reste, les bâtiments à roues, dans la marine de guerre, ne

pouvaient servir utilement que pour les transports. Trop faibles pour l'attaque, à cause des roues, qui prenaient la place d'un grand nombre de canons, ils étaient, en outre, trop vulnérables et trop faciles à mettre hors de combat par la destruction des roues, exposées sans défense aux projectiles ennemis. Ce fut seulement lorsque les propriétés de l'hélice propulsive eurent été constatées sur le navire anglais l'*Archimède*, mis à la mer en octobre 1838, que l'on put songer à se servir de la vapeur pour les vaisseaux de combat. D'après le *North American Review*, le premier bâtiment de guerre à hélice, ayant sa machine sous l'eau à l'abri des coups de l'ennemi, fut le steamer le *Princeton*, de la marine des Etats-Unis, lancé en août 1842; la frégate française la *Pomone*, qui, suivant le dictionnaire de marine de Bonnefoux et Paris, est le plus ancien bâtiment du même genre construit en Europe, fut commencée en 1843. La force nominale de la machine était 220 chevaux, et sa vitesse, par un temps calme, de 7 nœuds seulement, c'est-à-dire de 13 kilomètres à l'heure. Cette vitesse est faible; on a pu depuis, entre Holyhead et Dublin, atteindre une vitesse de 18 nœuds, et la vitesse moyenne du *Pereire*, de la compagnie transatlantique, entre New-York et Brest, a été de 13 nœuds et demi. L'*Amphion* fut exécuté en Angleterre pendant l'année 1845, dans des conditions analogues à celles de la *Pomone*, et, à partir de 1847, les vaisseaux mis en chantier furent établis d'après les mêmes principes; plusieurs bâtiments à voile furent transformés pour le service des côtes par l'addition d'une hélice et d'une machine de 220 chevaux. Le *Charlemagne*, vaisseau français construit en 1850, reçut une machine de 450 chevaux et donna une vitesse de 8 nœuds et demi.

Le propulseur mécanique était considéré alors comme un auxiliaire utile dans les temps de calme; et les premiers navires, appelés vaisseaux mixtes, n'étaient que des navires à voiles susceptibles de marcher à la vapeur lorsque le vent était insuffisant. Aussi leur avait-on conservé à peu près les anciennes proportions, et, comme le poids du volume d'eau déplacé par la carène doit toujours être égal au poids total du vaisseau, on ne pouvait augmenter le chargement sous peine d'accroître le déplacement, c'est-à-dire d'abaisser la ligne de flottaison en diminuant la hauteur des batteries au-dessus de l'eau. Il fallait donc, pour éviter cet inconvénient, compenser l'augmentation du poids provenant de la machine et de son charbon par une réduction dans le chargement primitif. De là résultait cette double obligation de n'employer que de faibles machines, insuffisamment pourvues de charbon, et de diminuer l'approvisionnement en vivres et en eau. La charge de charbon des vaisseaux mixtes suffisait à peine pour quatre jours de marche à toute vapeur. En outre les proportions traditionnelles de la marine à voiles n'étaient pas favorables à l'action de la vapeur. Pour utiliser la force du vent, il faut déployer une grande surface de voiles et les élever à une grande hauteur en les dirigeant le plus souvent d'une manière oblique par rapport à la route suivie. L'étude des conditions qui en résultent conduit à augmenter la longueur du navire et la hauteur au-dessus de l'eau. Il faut d'ailleurs une grande facilité d'évolutions pour exécuter rapidement les virements de bord qu'exige la marche sous un vent très-oblique; aussi, quoique la résistance de l'eau décroisse avec la largeur du bâtiment, cette largeur ne doit pas s'abaisser au-dessous d'une certaine limite.

La vapeur, au contraire, agit à l'intérieur du navire au-dessous même du niveau de l'eau, et dans la direction de la marche à suivre. C'est d'ailleurs une force continue, limitée par les approvisionnements de combustible, et il y a un grand intérêt à diminuer la résistance qu'elle doit vaincre. Le surcroît de volume, nécessaire par l'accroissement de charge, doit donc être obtenu surtout en augmentant la longueur du bâtiment et en diminuant la largeur relative. Tandis que, pour les navires à voile, on adoptait $\frac{1}{2}$ comme la limite inférieure du rapport entre la largeur et la longueur, le *Great-Western* avait 70^m de longueur pour une largeur de 10^m,80, le *Persia*, de la compagnie Cunard, 118^m,75 sur 13^m,72, le *Great-Eastern*, enfin, 207^m sur 25^m,60, et le rapport a été abaissé, on le voit, au-dessous de $\frac{1}{2}$.

Mais le choix raisonné des dimensions doit reposer sur l'étude

préalable de la résistance opposée par la mer. M. Dupuy de Lôme a fait, sur ce sujet difficile et intéressant, des expériences qui, commencées en 1841, dans le port de Toulon, se sont prolongées jusqu'en 1856. En s'appuyant sur les résultats obtenus, il proposait, dès 1847, le plan d'un nouveau type de vaisseau de guerre, dit vaisseau rapide, ayant la même artillerie, le même équipage, le même approvisionnement de vivres que les vaisseaux mixtes, mais capable de filer au moins 11 nœuds à toute vapeur, et portant le combustible nécessaire pour sept jours de marche à toute vitesse, ou trente jours à vitesse réduite. Ce projet, destiné à doter la France d'une flotte à vapeur de combat, dans laquelle le vent ne devait plus être qu'un auxiliaire, fut approuvé par le conseil d'amirauté, et le vaisseau de 90 canons, le *Napoléon*, fut mis en chantier d'après les plans de M. Dupuy de Lôme.

On admettait généralement jusqu'alors que, pour des navires géométriquement semblables, la force de traction, correspondant à une vitesse donnée, croît comme la surface de la maîtresse section immergée du navire; la résistance, s'il en était ainsi, serait proportionnelle au carré des dimensions, tandis que le tonnage croît comme le cube de ces mêmes dimensions, et il en résulterait un avantage évident à construire sur une forme donnée les plus grands navires possibles, puisque en doublant la longueur, par exemple, on obtiendrait un tonnage huit fois plus grand pour une résistance quadruple. Les expériences de M. Dupuy de Lôme montrent cet avantage plus considérable encore. La résistance, par mètre carré de section immergée, au lieu d'être constante, varie, quand le navire grandit, à peu près en raison inverse de la racine carrée des dimensions, de sorte qu'en doublant la longueur on diminue la résistance par mètre carré, dans le rapport de 1 à $\sqrt{2}$, et la résistance totale n'augmente, par conséquent, que dans le rapport de 1 à 2,80. Suivant d'autres expériences citées dans le dictionnaire de Bonnefoux et Paris, la résistance par mètre carré de la section transversale varierait en raison inverse des dimensions elles-mêmes, et la résistance totale pour des dimensions doubles serait seulement doublée, le tonnage étant rendu huit fois plus grand.

En second lieu, si la résistance était, pour un même navire, proportionnelle au carré de la vitesse, ainsi que cela a été admis par plusieurs mécaniciens, le travail, égal au produit de la résistance par le chemin parcouru, croîtrait comme le cube de cette vitesse, en sorte que le navire filant un nœud, lorsqu'il est poussé par un cheval vapeur, il faudrait huit chevaux pour lui faire filer deux nœuds, cent vingt-cinq pour cinq nœuds et mille pour dix nœuds. La progression, d'après M. Dupuy de Lôme, est encore plus rapide, la force de traction croissant moins rapidement que le carré de la vitesse quand celle-ci est inférieure à trois nœuds, comme le carré même pour des allures moyennes de trois à cinq nœuds, et plus rapidement pour des allures supérieures. M. le capitaine de vaisseau Bourgeois, dans des expériences faites à bord du *Pelican*, a trouvé qu'aux environs de six nœuds la résistance croît proportionnellement au carré de la vitesse, mais que, pour neuf nœuds et demi, le rapport des résistances devenait celui de la puissance 2,28 des vitesses. D'après le colonel anglais Beaufoy, l'exposant devrait être pris égal à 2,1. On peut donc pressentir que l'accélération de la marche d'un navire à des limites difficiles à franchir, et l'expérience montre en effet que, pour augmenter la vitesse de $\frac{1}{2}$, il faut doubler à peu près la consommation du charbon. Dans un mémoire adressé, en 1781, à l'Académie des sciences, Romme avait avancé, d'après des épreuves faites sur de petits modèles, que la forme plus ou moins renflée de la proue est sans influence sur la résistance, pourvu toutefois que les lignes aient une courbure régulière et uniforme. Les expériences faites sur les navires eux-mêmes ont montré, au contraire, l'influence de la finesse des lignes et de l'allongement des rayons de courbure. Cette influence, d'autant plus marquée que la force appliquée est plus considérable, se fait sentir surtout lorsque la mer est grosse et qu'on marche directement contre elle. Le secret de la construction des vaisseaux à vapeur consiste, d'après M. Dupuy de Lôme, à leur donner une longueur proportionnellement plus grande que celle des vaisseaux à voile, en augmentant la finesse des lignes tant à l'avant qu'à l'arrière.

Quoi qu'il en soit, le *Napoléon*, lancé le 16 mai 1850, est resté le type des vaisseaux à hélice et grande vitesse. Relativement aux vaisseaux à voiles de même rang, sa longueur est de 71^m,23 au lieu de 60^m,80; sa largeur est de 16^m,80 au lieu de 16^m,28; le rapport des deux dimensions était donc porté de 3,74 à 4,24. Le tirant d'eau, en pleine charge, étant d'ailleurs 7^m,85 au lieu de 7^m,43, il en résulte un déplacement de 5,171 tonnes au lieu de 4,000. L'équipage fut porté de 811 à 847 hommes, et l'approvisionnement de vivres réduit de 120 à 90 jours, mais le vaisseau portait 580 tonnes de charbon. La machine, construite pour une force nominale de 900 chevaux et pour donner, avec une force effective de 2,300 chevaux, une vitesse de 12 nœuds, développe, à toute vapeur, une force de 2,608 chevaux en donnant une vitesse de 13 nœuds; avec une puissance de 2,300 chevaux, on obtient 12^m,75, dépassant ainsi de trois quarts de nœud le résultat annoncé.

L'excellence du type adopté, reconnue dans les essais de vaisseau, et constatée dans plusieurs rapports officiels, fut mise en lumière d'une manière éclatante, lorsque, le 22 octobre 1853, les flottes combinées de France et d'Angleterre durent entrer dans les Dardanelles. Le *Napoléon*, remorquant le vaisseau amiral la *Ville de Paris*, put franchir le détroit avec rapidité, malgré la violence du vent et des courants contraires, dépassant et laissant derrière lui les autres bâtiments, dont la plus grande partie, y compris toute l'escadre anglaise, dut attendre pendant plus d'une semaine, à l'entrée du détroit, un vent plus favorable.

La question était jugée. Plusieurs vaisseaux construits sur les plans adoptés pour le *Napoléon* réussirent également bien à la mer; tels furent l'*Arcole*, le *Redoutable*, l'*Algésiras*. On continuait cependant, par l'addition de faibles machines, la transformation des anciens vaisseaux à voiles en vaisseaux mixtes pour lesquels la vapeur n'était toujours qu'un auxiliaire; c'est ainsi que le *Montebello*, vaisseau à trois ponts, reçut une machine de 150 chevaux, et put marcher à la vitesse de six nœuds et demi. Puis on pensa que l'on pouvait, à peu de chose près, faire acquérir aux vaisseaux transformés les qualités des vaisseaux rapides en les allongeant pour leur donner une machine plus puissante. M. Dupuy de Lôme fit prévaloir un plan extrêmement hardi; les murailles des flancs du navire furent scies au point de leur plus grande largeur, et les deux parties, éloignées l'une de l'autre, furent reliées par une charpente centrale. Cette opération, en allongeant le navire et accroissant le volume d'eau déplacé, rendait disponible un chargement de 500 tonnes pour la machine et le charbon. Ainsi furent transformés l'*Eylan*, l'*Alexandre*, etc., qui, avec des machines de 900 chevaux, donnèrent des vitesses de 11 à 12 nœuds.

Enfin on parvint, à l'aide de machines plus légères et d'un moindre volume, à conserver les dimensions de certains vaisseaux à voiles en obtenant une vitesse peu inférieure à celle des précédents. C'est ainsi que fut conservé le *Tourville*, dont les marins appréciaient les bonnes qualités nautiques. Il y eut ainsi dans la flotte: 1° des vaisseaux rapides, comme le *Napoléon*; 2° des vaisseaux transformés par allongement, comme l'*Alexandre*; 3° des vaisseaux transformés sans allongement, comme le *Tourville*; 4° des vaisseaux mixtes à petite vitesse, comme le *Montebello*. En Angleterre, on persista plus longtemps encore à ne regarder la vapeur que comme un moteur auxiliaire; plusieurs vaisseaux rapides avaient cependant été mis en chantier après la construction du *Napoléon*, et l'incident des Dardanelles en fit hâter l'achèvement. De 1852 à 1860, les Anglais ont lancé au moins huit vaisseaux rapides de premier rang de 120 à 130 canons, et quatorze de second rang de 90 à 100 canons. Ils ont transformé, en outre, un nombre beaucoup plus considérable de leurs anciens vaisseaux à voiles. Les flottes de l'Angleterre étaient donc, comme celles de la France, exclusivement composées de bâtiments à vapeur. Mais les navires, les Anglais eux-mêmes en conviennent, n'avaient pas été construits d'après des principes aussi rationnels que les nôtres, et l'on avait compté sur la force des machines beaucoup plus que sur le choix des formes pour obtenir la vitesse désirée. D'après le *Mechanics Magazine* (mai 1866), l'*Agamen-*

non, vaisseau de 90 canons, lancé en 1852, ayant une longueur de 70^m, 12 sur largeur de 16^m, 90, et un déplacement de 4,806, a donné, dans un essai fait le 17 juin 1859, une vitesse de 10^m, 717; l'aire de la maîtresse section transversale immergée était alors de 93^m; la puissance développée par la machine, 1,948 chevaux. On peut calculer, d'après ces chiffres, que, pour atteindre la vitesse de 12^m, 75, il eût fallu 3,290 chevaux, tandis que le *Napoléon*, dont la section immergée est de 100^m, 910, peut atteindre cette vitesse avec une puissance de 2,300 chevaux. La résistance par mètre carré de la maîtresse section est donc à la vitesse de 12^m, 75, mesurée par 35 chevaux vapeur pour l'*Agamemnon*, et 23 seulement pour le *Napoléon*, dont l'avantage considérable semble dû à un fond moins plat combiné avec une plus grande finesse de ligne. Les constructeurs anglais semblent, d'ailleurs, avoir cherché d'autres qualités nautiques, telles que la diminution du roulis.

L'exemple donné par la France et par l'Angleterre a été suivi par les autres puissances. Le principe des vaisseaux rapides est adopté pour toutes les flottes. Cette première transformation de la marine était, dès 1857, un fait accompli, et il en résultait un changement notable dans les conditions de la guerre maritime et de la tactique navale. Les flottes n'avaient plus à redouter d'être enchaînées par le calme, et les vaisseaux, indépendants de la direction du vent, se trouvaient dans les mêmes conditions que les galères antiques. Les vaisseaux à hélice pouvaient, comme elles, dans le combat, se lancer les uns sur les autres en ligne droite, et, semblables aux rameurs dont les bancs étaient couverts par d'épaisses armures, leur moteur abrité contre les projectiles leur permettait de suivre leur élan sans craindre d'être désarmés. Frappé de cette double analogie, le capitaine Labrousse, aujourd'hui contre-amiral, proposait, dès 1840, de la rendre plus complète en armant avec de puissants éperons la proue des vaisseaux de guerre. Il réclamait, dès cette époque, la construction des vaisseaux à hélice, et insistait sur la nécessité de les faire combattre surtout par le choc. L'idée, accueillie avec faveur dans les hautes régions officielles, ne fut reprise cependant qu'en 1849. Le conseil d'amirauté se prononça à l'unanimité pour l'adoption des propositions de M. Labrousse, auxquelles il voyait une importance nationale et européenne. En armant du *rostrum* des anciens les bâtiments à hélice, on ramenait, pour ainsi dire, la question des guerres maritimes à ce qu'elle avait été lors de la lutte des Carthaginois et des Romains. Comme dans le fameux combat gagné par Duillius, on rétablissait l'équilibre en faveur du courage au détriment de l'habileté nautique, et l'on faisait disparaître la supériorité fondée sur le grand nombre d'hommes de mer.

Malgré l'avis du conseil et pour d'importantes raisons d'économie, les projets du capitaine Labrousse furent ajournés; les premiers vaisseaux à éperon, le *Solférino* et le *Magenta*, datent seulement de 1863. On sait le rôle qu'ont joué, depuis lors, des navires ainsi armés, la manière de combattre sur mer a été modifiée à tel point, qu'on a pu dire avec raison dans l'article déjà cité de la *Revue de l'Amérique du nord*: "Le combat naval de Lissa ressemble à celui de Salamine beaucoup plus qu'à la bataille de Trafalgar."

L'idée de couvrir d'une cuirasse résistante les flancs des navires en bois n'est pas précisément nouvelle. On peut lire, en effet, dans l'histoire de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, écrite au XVI^e siècle par Bosio (tome III, p. 150), que les chevaliers de l'ordre avaient fait construire à Nice, en 1530, une caraque entièrement revêtue d'une cuirasse de plomb fixée au bois par des boulons d'airain; cette caraque figurait, sous le nom de la *Santa Anna*, dans la grande flotte commandée par André Doria, et envoyée à Tunis par Charles-Quint pour soutenir Muley Hassan contre Barberousse. Elle eut l'honneur d'être visitée par l'empereur et par son protégé, et résista fort bien, dit Bosio, au tir des batteries ennemies. L'historien ne trouve pas de termes assez emphatiques pour exprimer son admiration au sujet de ce navire surprenant, prodigieux, pouvant défier toute une flotte. Toutefois la *Santa-Anna* fut démolie en 1540, par ordre du

grand maître, ce qui semble indiquer que les services rendus par elle n'avaient pas répondu à sa merveilleuse apparence. La question des navires cuirassés ne devait d'ailleurs s'élever sérieusement qu'à une époque toute récente et par suite de l'application faite à l'artillerie navale du tir des projectiles creux.

On sait que l'artillerie emploie deux espèces différentes de projectiles: les uns pleins et massifs, désignés sous le nom de boulets; les autres, obus ou bombes, qui sont creux et qu'une charge intérieure fait éclater au but. Tant que ces derniers projectiles, exposés à être brisés dans l'âme des pièces, ne furent tirés que dans des bouches à feu courtes, sous de grands angles et avec de faibles vitesses initiales, ils ne pré-entèrent pas beaucoup de danger pour les vaisseaux dont ils ne pouvaient ni percer les murailles latérales, ni atteindre les œuvres vives, c'est-à-dire les parties immergées. Ils n'étaient susceptibles, d'ailleurs, d'être employés qu'à bord de certains bâtiments spéciaux destinés à bombarder les ports et les établissements de la côte. Mais, lorsque, sur la proposition du général Paixhans, ont été introduit dans la marine, de 1820 à 1824, de nouvelles pièces désignées sous le nom de canons-obusiers ou canons à bombes, pouvant être placés à bord de tous les bâtiments, et lançant les bombes horizontalement avec une grande vitesse, l'artillerie dut causer de grands ravages sur les navires en bois. On conçoit en effet qu'un gros projectile creux, éclatant dans la coque d'un vaisseau, y détermine des voies d'eau considérables, ou que, pénétrant par les sabords dans l'intérieur d'une batterie, il produise sur les hommes entassés dans un étroit espace les effets les plus meurtriers. Plus l'équipage sera nombreux, plus le ravage sera grand. C'est ainsi qu'à la récente bataille de Lissa, un seul boulet creux de 130 kil. a tué vingt hommes dans la batterie du vaisseau autrichien le *Kaiser*, et qu'au Paraguay le navire brésilien le *Minerva* a eu trente hommes mis hors de combat par un obus. En 1853, la flotte turque fut presque complètement incendiée et détruite, dans la rade de Sinope, par les bombes des vaisseaux russes; en 1862, l'amirauté anglaise fit faire des expériences sur la frégate le *Hussard*, qui fut en peu de temps brûlée par le tir d'un canon obusier; d'autres exemples encore ont prouvé l'effet destructeur des gros projectiles creux sur les navires en bois.

Le général Paixhans, prévoyant cet effet et s'appuyant sur des expériences faites à Rochefort sur le vaisseau de 80 canons le *Pacificateur*, avec le nouveau canon-obusier, proposait, dès 1822, de couvrir le bois par des cuirasses de fer. Mais il n'évalua pas à moins de 0^m, 20 l'épaisseur nécessaire, et, calculant le poids de ces cuirasses, en concluait que les vaisseaux à trois ponts pourraient seuls supporter une charge aussi lourde; encore aurait-il fallu supprimer l'artillerie du pont supérieur. En conséquence, il demandait pour les navires cuirassés des formes incompatibles avec la navigation à voiles, et prédisait dès lors que la vapeur deviendrait le seul moteur de la marine de guerre. En 1841, l'ingénieur Stevens proposa aux Etats-Unis de cuirasser un vaisseau avec des plaques de fer de 0^m, 11 d'épaisseur; on soumit cette cuirasse au tir d'un canon de 0^m, 30 de calibre; le boulet pesant 101 kil. était lancé par 13 kilogrammes de poudre. Il perça la plaque et pénétra au-delà, à 2^m, 40 de profondeur dans un parapet en sable. La proposition de Stevens fut mise de côté.

Pendant la guerre d'Orient, et dans la prévision que les flottes auraient à lutter contre des fortifications de terre, on construisit en France trois batteries flottantes cuirassées, qui figurèrent en effet, le 15 octobre 1855, à l'attaque du fort de Kinnburn avec les escadres anglaises et françaises. La cuirasse en fer forgé de 0^m, 10 d'épaisseur, s'étendant jusqu'à 0^m, 91 au-dessus de la ligne de flottaison, était assurée sur la coque par des boulons à tête conique noyés dans l'épaisseur des plaques. Ces batteries, armées de 14 à 16 canons, mâtées en barques et munies de machines à hélice, pouvaient marcher sur toute vapeur avec une vitesse de quatre nœuds et demi; mais, difficiles à gouverner, elles tenaient mal la mer et il fallut les renorquer jusqu'au lieu de l'engagement.

Ce premier essai avait permis toutefois de juger des avantages des navires cuirassés pour résister au tir de l'artillerie, et l'im-

portance de la question devait préoccuper les ingénieurs. En Angleterre, M. Scott Russel, le constructeur du *Great Eastern*, proclamait la nécessité de cuirasser les vaisseaux de guerre et poursuivait à ce sujet des études spéciales ; mais l'honneur d'avoir dressé les plans du premier vaisseau cuirassé appartient à M. Dupuy de Lôme, qui, dès 1856, proposait au ministre de la marine le projet d'une frégate pouvant braver les coups de l'artillerie la plus puissante, tout en possédant les qualités nautiques d'un vaisseau de guerre. Appelé, le 1^{er} janvier 1857, à la direction du matériel de la marine, M. Dupuy de Lôme eut bientôt toute facilité pour mener son entreprise à bonne fin.

Le premier point était de déterminer le meilleur mode de cuirassement. Or une cuirasse n'est pas seulement exposée à être percée par les projectiles, elle peut être désorganisée par les chocs qui détruisent son assemblage avec la coque du navire ; il y avait donc une double étude à faire. On jugea d'abord insuffisante l'épaisseur de 0^m,10 adoptée pour les batteries flottantes, et, en supposant les plaques exposées à bout portant au tir du canon français de 50 qui lance un boulet de 25 kil., ou à celui du canon anglais de 68, dont le boulet pèse 31 kil., on calcula que l'épaisseur nécessaire était, pour le fer doux, de 0^m,12. On reconnut, d'autre part, que les boulons d'assemblage étaient avantageusement remplacés par des vis à bois, pénétrant de 50 à 60 centimètres dans la muraille du navire. Après un dernier essai fait en tirant simultanément sur la cuirasse projetée deux canons de 68 et un de 50, à la distance de vingt mètres, ce mode de cuirassement fut définitivement adopté.

Quant à la construction du navire lui-même, on y appliqua les principes sur lesquels reposaient déjà les plans du *Napoléon*, mais en poussant leurs conséquences plus loin encore. L'augmentation du poids résultant de la cuirasse demandait un surcroît de déplacement de 500 tonnes ; on le chercha dans l'augmentation de la longueur qui, de 71^m,33, fut portée à 77^m,35, la largeur étant de 17^m seulement au lieu de 16^m,80, et l'élévation au-dessus de l'eau fut réduite néanmoins de 2^m,03 à 1^m,90. Le bâtiment projeté était une frégate, c'est-à-dire qu'il ne devait avoir qu'une batterie couverte. L'armement était fixé à trente-quatre canons rayés de 30, au lieu des quatre-vingt-dix-huit canons lisses portés par le *Napoléon*. L'augmentation du poids des projectiles compensait en partie la diminution du nombre des bouches à feu, car le canon rayé de 30 lance un boulet plein de 45 kil., et le boulet du canon lisse ne pèse que 15 k.

La première frégate construite d'après ces plans, la *Gloire*, mise en chantier à Toulon, en mai 1858, fut lancée le 24 novembre 1859 et complètement armée en août 1860. Dans les essais auxquels il fut alors procédé, elle put atteindre une vitesse de treize nœuds, la machine étant de la force nominale de 900 chevaux.

Par son aspect extérieur, la *Gloire* diffère complètement des anciens vaisseaux de guerre. Les bords sont droits, et l'extrémité de la proue, qui ne porte plus la sculpture traditionnelle, au lieu de se projeter en avant, s'incline un peu en arrière de la ligne verticale ; cette double disposition a rendu plus facile l'application des plaques et permet d'utiliser la frégate comme bélier. La poupe est de la forme la plus simple, et la voilure réduite de manière à porter un maximum de 1,500^m de voiles, tandis que le *Napoléon* en porte 2850. Sur le pont et à quelques mètres en avant de la dunette est une tour cylindrique, cuirassée en fer et haute de 4 mètres, dont les deux étages sont destinés, le premier à la roue du gouvernail, le second au poste de combat du capitaine.

La construction de la *Gloire* fut bientôt suivie de celle de deux autres frégates semblables, la *Normandie* et l'*Invincible*. Quant à la cuirasse terminée à Lorient en 1862, elle était construite en fer avec une matelassure en bois interposée entre la coque et les plaques de cuirassement ; un peu plus longues que les précédentes, elle était armée de 40 canons au lieu de 30. Ces quatre premières frégates étaient, du reste, revêtues d'une cuirasse complète depuis le pont jusqu'à 1^m,80 au-dessus de la ligne de flottaison.

Il n'en fut pas de même du *Solférino* et du *Magenta*, vaisseaux à deux batteries couvertes, construits en 1863, l'un à Lorient et l'autre à Brest. Dans ce nouveau type, la cuirasse n'est appliquée

que sur les parties essentielles à protéger. Elle forme, sur toute la longueur du bâtiment, une ceinture qui, aux extrémités, règne seulement jusqu'à hauteur du plancher de la batterie basse, mais qui, au centre, s'élève jusqu'au pont, de manière à couvrir les deux étages de batteries, en laissant à découvert les parties de l'avant et de l'arrière destinées aux logements. Des traverses cuirassées, qui coupent le navire transversalement, séparent le milieu des parties non protégées. Les deux batteries, armées de cinquante canons de 30, sont ainsi placées dans une espèce de réduit central. En avant de la proue est un taillant très-prononcé recouvert en acier, pesant 14,000 kilogrammes, et destiné à crever par le choc les navires ennemis. La longueur du vaisseau est de 86 mètres sur 17^m,20 de largeur. La machine est d'une force nominale de 1,000 chevaux, elle a donné au *Solférino* une vitesse de 14 nœuds.

J. BERTRAND.

(A continuer.)

PÉDAGOGIE

Intuition des Nombres et Calcul de Tête.

X

ÉLÉMENTS DE GÉOLOGIE, DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET DE COSMOLOGIE.

La géographie physique et la géographie politique, longtemps entièrement confondues, ne sont point encore toujours assez nettement distinguées dans l'enseignement. La première appartient aux sciences naturelles, la seconde aux sciences historiques. La géographie physique est nécessaire à l'étude de l'histoire puisqu'elle fait connaître non-seulement le théâtre, mais l'une des causes les plus influentes des faits accomplis par l'humanité ; et l'histoire de ces faits, à son tour, est nécessaire à l'intelligence de la géographie politique, car celle-ci n'est autre chose qu'un de leurs résultats. Il est donc indispensable de commencer par la géographie physique.

Cette science a pour but l'étude de la surface du globe telle que l'ont laissée les révolutions qu'elle a subies, puis celle des climats et des productions naturelles qui appartiennent à chacune de ses parties, selon sa position, sa configuration ou la constitution de son sol. Mais pour bien comprendre ce que sont ces montagnes, les vallées, les rivières, etc., et quelles sont leurs influences sur les diverses circonstances qui intéressent la vie de l'homme, il est nécessaire de se faire quelque idée des causes qui ont produit tous ces accidents dans la configuration de la terre que nous habitons, de celles surtout qui tendent encore chaque jour à la modifier.

Les connaissances géologiques, qui se répandent de plus en plus, sont donc la véritable base de l'étude de la géographie physique ; elles lui donnent un attrait et une importance qui ne lui avaient point encore appartenu.

L'enfant qui étudie la surface du globe comme un dernier résultat des révolutions géologiques, n'en est plus réduit à retenir une nomenclature seulement ; les divers noms qu'on lui enseigne se lient dans son esprit à des faits intéressants, ici à un soulèvement, là à un dépôt marin ou à une alluvion, puis aux notions, relatives à tous ces produits utilisables que les divers règnes livrent à l'industrie, ce qui en grande partie résultent encore de la constitution géologique de la contrée qui les produit. C'est ainsi que la géographie physique peut présenter les faits liés entre eux par des rapports nombreux, intimes et naturels ; c'est ainsi qu'elle devient une science attrayante et facile à retenir.

Mais comment s'y prendra-t-on pour donner aux enfants des notions simples, claires et justes sur la géologie, sur cette science encore toute nouvelle, encore toute embarrassée d'hypothèses,

mis dont les points de contact avec les autres sciences répandent sur celles-ci tant de lumière et d'intérêt ?

C'est en restant fidèle aux principes que nous avons reconnus, en cherchant le point de départ naturel de la géologie, l'enchaînement graduel et génétique de ses progrès, qu'on verra disparaître toutes les difficultés de cet enseignement.

Dans les cours et dans les traités de géologie, on croit devoir en général suivre l'ordre chronologique des faits; mais c'est partir de l'inconnu et commencer par une hypothèse. En effet, si le récit de la Genèse fait autorité pour nous au point de vue religieux, il n'en est pas moins vrai qu'au point de vue naturel il nous est resté incompréhensible, tant que les progrès de la science ne sont point venus l'expliquer et le confirmer en même temps. Ainsi la création du monde, considérée a priori comme fait géologique, c'est pour nous l'inconnu, parce que le récit de Moïse, en ce qui concerne l'ordre physique, ne s'explique que par une hypothèse, ou bien par les résultats mêmes de nos travaux en géologie.

Les seuls faits géologiques que nous puissions reconnaître directement et sans induction, les seuls qui résultent pour nous immédiatement de l'observation, sont les faits contemporains; ce sont donc les seuls qui puissent servir de point de départ à un premier enseignement. Ces faits contemporains sont peu saillants, leur effet est presque insensible, mais à la longue ils changent la surface du globe; et une fois qu'on les a constatés avec leurs causes et leurs résultats, on en vient facilement à reconnaître et à comprendre successivement tous les faits géologiques. Cette étude des faits contemporains, premier degré de celle de la géologie, en est la portion plus particulièrement nécessaire à l'intelligence de la géographie; elle doit donc se faire dans la première enfance, elle doit être basée sur l'intuition, elle doit être expérimentale.

Ce sera donc à la promenade que commencera cet enseignement, et l'on comprend quel avantage auront les personnes qui habitent un pays varié de montagnes et de rivières, ou du moins de collines et de ruisseaux; cet avantage, nous le supposons à nos lecteurs en leurs exposant la manière de procéder à cette étude; ceux qui en sont privés comprendront cependant qu'il n'est point d'endroit où l'on ne puisse plus ou moins y suppléer.

On fera d'abord observer aux enfants les principaux effets de la pluie sur la surface du globe: une partie de l'eau pluviale entre dans la terre et souvent y alimente des réservoirs dont l'écoulement donne lieu aux sources, tandis qu'une autre portion s'écoule en petits torrents à sa surface; la pluie tombe en neige sur les hautes montagnes et y forme des amas énormes, lesquels donnent naissance aux glaciers d'où sortent des rivières. Ces divers cours d'eau enlèvent des montagnes les minéraux déjà altérés par l'action de l'atmosphère, et les charrient avec eux jusqu'à ce que la diminution de pente de leurs cours ne leur laisse plus assez de force pour les entraîner; alors se déposent successivement, d'abord les blocs de pierre, puis les graviers, puis le sable et enfin le limon. Ainsi se forment les divers terrains d'alluvion dans le fond des vallées, dans les plaines, au bord des rivières, des lacs et des mers; ainsi l'eau sert de véhicule à un transport lent mais continu de matières minérales qui, aux dépens des parties les plus hautes de la terre, tend à en combler les parties les plus basses.

Tel est le fait général dont les mille détails observés par les enfants, peuvent leur donner une idée juste des forces qui tendent chaque jour à modifier l'état de la surface du globe; le moindre filet d'eau suffira pour les faire assister à la naissance d'un terrain de dépôt; sous celui-ci on leur en fera remarquer d'autres dont la composition est la même et qui doivent s'être formés de la même manière; ainsi ils en viendront peu à peu à reconnaître partout les terrains d'alluvion; et lorsqu'ils en auront trouvé dans des localités qui sont absolument hors de la portée des eaux actuelles, ils seront amenés à en conclure que ces terrains ont jadis été recouverts par les eaux. Dès que les enfants connaîtront bien les terrains d'alluvion, il sera facile de leur expliquer par analogie la formation de tous les terrains de sédiment, en commençant toujours par les plus récents pour remonter aux plus anciens, en joignant à l'étude de chacun d'eux celle des

fossiles qui les caractérisent, et en faisant remarquer à l'élève qu'à chaque époque géologique correspond une époque particulière du monde organisé. En même temps on profitera de chaque occasion pour faire connaître aux enfants les substances utiles à l'homme que renferme chaque terrain, et l'influence que la constitution géologique d'une contrée peut exercer sur la surface de son sol.

Un premier enseignement pourra s'arrêter là; plus tard cependant on fera bien de suivre encore la voie que nous venons de tracer. Ainsi, en pénétrant de couche en couche jusqu'aux formations les plus anciennes, on rencontrera des roches qui ne présenteront plus aucun des caractères des terrains de dépôt, mais dont la nature accusera un ancien état de fusion ignée. L'enfant sera exercé à reconnaître toutes ces roches et à les distinguer de celles qui appartiennent aux terrains de sédiment; en même temps on lui fera faire les diverses observations qui pourront lui donner des idées justes sur la formation des terrains d'origine plutonienne. Ce sera donc le moment de lui faire connaître la chaleur centrale, les soulèvements, les phénomènes volcaniques, etc.

Ce qui précède doit suffire pour faire comprendre la marche à suivre dans l'enseignement élémentaire de la géologie, et en quoi doit consister cet enseignement pour bien préparer les enfants à l'étude de la géographie physique. On voit que cette préparation sera simple et facile, et qu'elle ne consistera que dans une petite portion de l'étude de la géologie proprement dite. La géographie elle-même pourra donc aussi être commencée dès la première enfance, puis elle marchera de front avec la géologie.

Cette marche était celle que suivait Pestalozzi il y a cinquante ans, lorsque la géologie était loin de présenter l'importance et l'intérêt qui lui appartiennent aujourd'hui. Les détails en avaient été réglés par M. Tobler, l'un des premiers collaborateurs de Pestalozzi; il y fut vivement frappé de l'enseignement de M. Tobler, et, de retour en Allemagne, il publia les ouvrages par lesquels il a ouvert une ère nouvelle à la science qui nous occupe, en lui donnant une vie, un intérêt, une importance qu'elle n'avait point encore eus, et qui firent d'un cours de géographie une des choses les plus attrayantes et les plus propres à captiver un auditoire.

Les premières leçons de géographie physique ne seront donc que des promenades dans lesquelles on fera observer aux enfants tous les accidents de terrain, les ruisseaux, les vallons, etc., en y joignant les notions géologiques que la contrée comportera; en même temps, on leur fera dessiner sur le tableau noir les formes qu'ils auront remarquées sur le terrain; une nouvelle promenade leur fournira les moyens de rectifier un premier tracé défectueux; peu à peu les enfants sentiront le besoin d'une échelle de proportion, on leur aidera à la trouver, à la construire et à s'en servir; ils comprendront aussi qu'il faut que leur carte soit orientée, alors on leur apprendra à connaître en pleine campagne les points cardinaux, puis les points intermédiaires de la rose des vents; on les habituera à se servir de l'orientation pour dresser leur carte.

C'est ainsi seulement que l'enfant peut se faire une idée claire et juste de la manière dont on représente un pays sur le papier; et ce n'est que lorsque cette idée lui est bien acquise que les cartes qu'on lui présente ont pour lui quelque intérêt, qu'il peut en quelque sorte les lire et se représenter les contrées qui y sont dessinées.

Une fois que l'enfant comprend les cartes, il devient facile de lui faire connaître les divers pays du globe; mais il importe de ne pas abandonner l'enchaînement par lequel notre sujet est lié au point de départ que nous avons adopté. L'enfant a commencé par étudier sa rue, son village; qu'il continue à étendre graduellement le champ de ses observations; la carte qu'il dessinera aura à représenter une contrée de plus en plus grande; l'échelle devra donc en devenir de plus en plus petite; ainsi l'enfant pourra se faire une idée de l'extrême petitesse de l'échelle des cartes ordinaires.

Si vous ne pouvez pas vous procurer une carte de la commune ou du canton que vous habitez, dessinez-la vous-même; elle servira d'intermédiaire entre les petites cartes faites par vos élèves

et la carte du département, la première qu'ils devront étudier. Après celle-ci vous rendrez une carte de la France, puis celle de l'Europe; et ainsi de suite.

Les cartes employées pour l'enseignement doivent être grandes, afin qu'elles représentent les objets aussi nettement que possible; elles doivent être muettes, afin que l'enfant soit obligé de retenir les noms, ce qu'il ne fait pas lorsqu'il est assuré de pouvoir au besoin les lire sur la carte; enfin elles doivent n'indiquer absolument que les choses qu'on veut enseigner aux enfants.

Ainsi il vaudrait mieux, pour le cours de géographie physique, avoir des cartes où ne fussent figurées ni les villes, ni les limites d'Etats et de provinces; ces cartes seraient dressées non point par divisions politiques, mais par bassins, c'est-à-dire que chacune d'elles comprendrait le cours d'une rivière avec ses affluents et le pays qui les alimente; elle serait donc bornée par les chaînes de montagnes ou de collines qui déterminent la direction des eaux. Dans tous les cas, il faut proscrire des cartes destinées à l'enseignement, ces nombreux détails qu'on ne doit point enseigner à l'enfant, parce qu'on ne réussirait point à les lui faire retenir; qui surchargent la carte, la rendent confuse, et empêchent les élèves d'y bien voir les choses essentielles.

Ce n'est qu'après avoir suivi dans un premier cours cette marche synthétique, qui consiste à étendre graduellement les connaissances géographiques de l'élève du coin de terre qu'il habite à la surface entière du globe, qu'on peut avec succès adopter la marche contraire et procéder de l'ensemble aux détails. Mais avant de commencer ce second cours, il est nécessaire de faire acquérir à l'élève une notion clairement démontrée de la forme de la terre, et l'on n'y parviendra complètement qu'en lui faisant faire à lui-même les diverses observations par lesquelles l'homme s'est convaincu de la rotundité du corps qu'il habite. Ce sera le moment aussi d'enseigner les notions élémentaires de cosmographie nécessaires à l'intelligence de la physique générale du globe.

Alors seulement on pourra faire usage de la mappemonde, partir d'une vue d'ensemble pour arriver à une connaissance de détail, diviser et subdiviser la surface du globe d'après des considérations physiques réellement essentielle, et procéder d'une manière à la fois naturelle, logique et systématique, à l'étude des climats et des productions des diverses parties de la terre.

Nous venons de voir que la géographie physique ne saurait bien longtemps se passer du secours de la cosmographie. Mais la convenance et la possibilité d'adapter cette étude aux facultés d'un enfant ne sont point encore assez généralement reconnues: nous croyons donc nécessaire d'entrer à cet égard dans quelques explications.

Tous les enfants sont frappés des différences des saisons; tous entendent parler des climats, du calendrier, des phases de la lune, etc.; laisserons-nous s'accumuler au hasard et sans ordre dans leur tête les notions vraies ou fausses qui leur parviennent sur ces divers sujets? La contemplation de l'ordonnance admirable des corps célestes est à la fois pour l'homme une cause de jouissances intellectuelles des plus relevées, et un moyen d'entrevoir la toute-puissance du Créateur; voudrions-nous que nos enfants en soient privés? Et quand bien même nous aurions adopté ce parti, n'aurons-nous pas à répondre aux mille questions que leur curiosité leur suggérera chaque fois que l'observation, la lecture ou l'étude de la géographie les mettront en contact avec ce sujet? Et attendrions-nous que ces questions, se succédant au hasard des occasions qui les feront naître, viennent nous forcer à des explications intempestives, mal ordonnées, incomplètes? renoncero-nous ainsi à tous les avantages de la méthode, de l'enchaînement, de la gradation.

A toutes ces questions, la réponse ne nous paraît pas douteuse; l'enfant doit étudier, autant qu'il en est capable, les rapports du globe qu'il habite avec les divers corps célestes dont il subit l'influence.

Cette étude est essayée de nos jours dans un grand nombre d'écoles primaires, mais elle n'y est pas généralement couronnée d'un succès complet. Cherchons à en découvrir la cause.

Tantôt, sous le nom d'éléments de sphère, on se borne à faire

connaître aux enfants les divers cercles du globe terrestre qui ont reçu des noms particuliers, sans leur expliquer d'abord les phénomènes célestes auxquels ces cercles correspondent et qui ont donné lieu à les distinguer; on leur montre ensuite, sur le globe de carton qui représente la terre, les longitudes et les latitudes; on leur enseigne à trouver l'heure d'un lieu donné dans un temps donné, etc., c'est-à-dire qu'en général on cherche à graver dans la mémoire des enfants des mots et des figures qui n'ont de valeur que comme représentation de choses qu'ils ne connaissent pas. Ainsi donc on commence par où l'on devait finir et il ne faut pas s'étonner que l'élève ne puisse, ni s'intéresser à ces leçons, ni les retenir.

Tantôt, sous le nom d'astronomie élémentaire, on expose tout d'abord aux enfants le système de Copernic; on place le soleil au centre du monde, on indique les révolutions des planètes, celle des satellites, les grandeurs et les distances de tous les corps; on explique enfin, d'après ces données, les phénomènes qui en dépendent. Mais cet enseignement n'est basé sur aucune observation qui appartienne à l'enfant; il paraît même inconciliable avec les faits tels qu'ils résultent pour lui du témoignage des sens; loin de mettre en œuvre toutes les facultés de son intelligence et de leur faire en quelque sorte conquérir la vérité, il exige de l'élève une adhésion passive à l'autorité du maître ou de l'école, il lui demande le sacrifice de sa personnalité. D'ailleurs nos cours élémentaires d'astronomie supposent des notions de géométrie et une facilité à se représenter des combinaisons de lignes dans l'espace, dont sont entièrement privés les enfants qui n'y ont pas été exercés par l'intuition des formes.

Voilà tout autant de causes qui empêchent ordinairement la réussite de cet enseignement, et qui ont fait dire qu'il ne convenait point aux enfants.

Mais si nous appliquons à l'étude de la cosmographie les principes que nous avons exposés, nous verrons disparaître toutes ces difficultés. Nous savons que pour s'approprier une science, l'enfant doit suivre une marche semblable à celle qui a présidé au travail par lequel l'esprit humain l'a édifiée. Or les hommes ont longtemps observé les mouvements apparents des astres en les considérant comme des réalités, car pour eux ils ne pouvaient être autre chose; et ce n'est qu'à l'aide de la combinaison d'un grand nombre de faits fournis par cette observation qu'ils ont pu s'élever logiquement à la connaissance de leurs mouvements réels. On conçoit que toute autre marche manquerait le but, et que l'enfant doit commencer l'étude qui nous occupe par l'observation des phénomènes sidéraux tels qu'ils s'offrent à nos sens.

Cette marche, dira-t-on, est depuis longtemps adoptée par les bons auteurs de livres élémentaires d'astronomie, et les instituteurs de quelque mérite n'en suivent pas d'autre. Nous aimons à constater cet accord des meilleurs esprits avec les exigences de la méthode de Pestalozzi; mais en même temps nous devons montrer combien en général, dans la pratique, on reste éloigné d'une application rigoureuse des principes les plus incontestables.

Et d'abord, on se borne souvent à raconter aux enfants les phénomènes apparents du ciel au lieu de les leur faire observer à eux-mêmes; il résulte de là que les notions qu'on leur présente ne leur appartiennent pas comme une acquisition de leurs propres facultés, qu'elles se succèdent trop rapidement, et qu'elles ne peuvent ainsi, ni se grouper avec ordre dans leur mémoire, ni s'y graver d'une manière durable. D'ailleurs, comme cette rapidité d'exposition ne convient réellement pas aux jeunes enfants, on réserve ordinairement ces leçons pour un âge plus avancé, et dans lequel les élèves ont déjà entendu parler des mouvements réels des corps célestes. Il résulte de là qu'on trouve fastidieux de ne leur parler que des apparences, et que, pour leur exposer les réalités, on n'attend point qu'ils connaissent tous les phénomènes à l'aide desquels on les a découvertes. On adopte alors un système intermédiaire, qui consiste à étudier chaque corps céleste en exposant d'abord son mouvement apparent, et immédiatement après son mouvement réel. Ce dernier ne peut alors être prouvé d'une manière complète, parce que diverses données manquent encore, et l'on est perpétuellement obligé de répéter aux élèves:

Il est d'autres faits qui démontrent cette vérité, vous les connaîtrez plus tard.

Il faut donc faire observer le ciel aux enfants eux-mêmes ; il faut leur faire voir le mouvement diurne d'orient en occident de tous les corps célestes autour de l'axe de la terre ; il faut leur faire distinguer les astres qui par leur position relative invariable forment des constellations de figure constante, de ceux dont la situation varie à l'égard des premiers ; il faut leur faire observer le déplacement continuuel d'occident en orient, du soleil, de la lune, des planètes par rapport aux étoiles fixes, etc., etc.

Nous savons que bien des instituteurs, habitués à ne donner leurs leçons qu'à heures fixes, en plein jour, et dans une salle d'école, trouveront que nous proposons une marche impossible ; mais nous savons aussi que ceux qui voudront l'essayer ne tarderont pas à reconnaître que c'est la seule bonne.

De l'observation des mouvements apparents, les enfants passeront à l'étude des mouvements réels. On pourra commencer cette seconde partie du cours lorsqu'ils seront familiarisés, non point avec tous les faits, mais avec tous ceux sur lesquels reposent nos convictions relatives aux vérités qu'on voudra leur faire découvrir.

Les leçons, qui jusque-là pouvaient être rares et distribuées dans une durée de plusieurs années, deviendront alors plus fréquentes, parce que les raisonnements qui en feront le sujet principal exigeront beaucoup de suite ; mais aussi très peu de mois suffiront pour terminer tout ce qui doit être enseigné dans un cours élémentaire.

Nous avons vu que l'ordre à suivre dans l'enseignement doit être le même que celui dans lequel se sont succédés les progrès de la science ; c'est donc dans l'histoire de l'astronomie que l'instituteur trouvera son meilleur guide. Cependant, comme cet ordre n'est nécessaire qu'en tant qu'il est génétique, il y aura un choix à faire parmi les travaux mêmes les plus importants des astronomes ; la très grande partie de leurs observations sera passée sous silence, mais on s'arrêtera à celles qui ont préparé de nouvelles et intéressantes découvertes, parce qu'elles étaient les degrés par lesquels la science devait nécessairement passer pour arriver à son état actuel.

Tout en enseignant la cosmographie, on aura soin de raconter aux enfants les travaux des hommes éminents auxquels nous devons cette science ; leurs hypothèses, leurs essais, quelquefois même leurs erreurs, pourront accompagner leurs découvertes positives de manière à jeter sur le sujet plus de lumière, plus d'intérêt, et à donner aux jeunes élèves plus de facilité à bien retenir ce qu'on leur aura enseigné.

XI

ÉLÉMENT D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE POLITIQUE.

L'enfant ne peut rester entièrement étranger à l'étude de l'histoire ; car ce n'est qu'en elle qu'il trouve la raison de tout ce qu'il est appelé à voir et à apprendre du monde social actuel. Langage, science, monuments des arts, industrie, institutions, lois et coutumes, tout est un produit du travail et du développement de l'humanité ; par l'histoire tout s'explique, sans elle tout reste incompris.

Il importe de profiter des premières années de la vie, de cet âge qui se distingue par sa fraîcheur d'imagination, par sa vive curiosité, par la puissance de ses souvenirs, pour faire connaître à l'enfant les scènes les plus saillantes, les acteurs les plus remarquables de ce grand drame qui se continue sous ses yeux. Et quand bien même vous voudriez les lui laisser ignorer, vous ne pourriez l'empêcher d'entendre ces conversations dans lesquelles reviennent sans cesse, presque malgré nous, des faits et des noms historiques.

Il faut donc raconter l'histoire aux enfants dès qu'ils sont en état de l'entendre avec intérêt ; nous disons qu'il faut la leur raconter, et non point la leur faire lire, tant qu'ils n'en ont pas encore acquis quelques notions claires et justes. Les livres d'histoires écrits pour l'enfance conviennent tout au plus aux élèves de dix

à douze ans ; et c'est beaucoup plus tôt qu'ils peuvent profiter, pour leur plaisir et pour leur instruction, d'un récit très simple, très familier, et qui s'adresse à eux directement.

Mais comment choisir, dans cette infinie multitude de faits dont se compose le développement de l'état social, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, des arts, des sciences et des lettres, dans ce champ si vaste, si riche et si varié, fécondé pendant cinquante siècles par l'activité du genre humain, comment choisir ce qu'un enfant peut en comprendre et en retenir dans le petit nombre d'heures qu'il lui est permis d'employer à cette étude.

Ferons-nous usage de ces abrégés d'histoire, où la véritable histoire ne se trouve point, parce que la vie y manque, parce que les faits y sont rapportés sans les circonstances qui leur donnent leur valeur et leur intérêt, sans l'enchaînement qui les explique, sans le développement des besoins, des ressources, des idées et des sentiments qui sont leur raison d'être ?

Pour éviter cet écueil, nous résignerons-nous à ne parler à nos enfants que d'un seul peuple ou d'une seule époque ; et leur laisserons-nous ignorer ainsi, même dans ses traits les plus importants, la très grande partie de cette évolution de l'humanité qui constitue l'histoire.

On a déjà répondu à ces questions : on a proscrit le résumé sec et décoloré qui ne parle ni à l'intelligence ni au cœur, et qui charge la mémoire de matériaux indigestes qu'elle ne gardera point. On a compris que raconter l'histoire aux enfants avec les détails nécessaires c'était les condamner à n'aborder qu'une très petite partie du champ dont cependant ils doivent avoir une connaissance générale. En outre on a remarqué qu'une histoire complète est sous bien des rapports au-dessus de la portée du premier âge. On a dit : ce qu'il faut raconter aux enfants, ce n'est pas l'histoire, ce sont des histoires : l'histoire d'Abraham et celle de Sémiramis, l'histoire de Moïse et celle de Priam ; des biographies se rattachant aux époques importantes de la vie des peuples. Ces histoires racontées avec simplicité, avec sobriété, mais aussi avec les détails nécessaires pour donner de la vie au récit, ces histoires, a-t-on dit, intéressant les enfants, restent gravées dans leur souvenir, et servent à jalonner le champ que plus tard ils devront parcourir entièrement.

Tout cela est vrai ; à la condition, cependant, que ces histoires seront liées entre elles par leurs vrais rapports génétiques ; que leur suite présentera, du moins dans ces traits essentiels, un tableau fidèle du développement de l'humanité ; que leur ensemble fournira à l'enfant, sur toutes les principales directions de l'activité de l'homme, sur tous les peuples qui ont réalisé des progrès importants, des idées assez complètes et assez justes pour servir un jour de base à une étude philosophique de l'histoire, et non point seulement des notions confuses ou inexactes, semblables à ces décombres informes que l'architecte est obligé de faire disparaître avant de commencer son travail.

Mais pour réaliser cette condition, il faut avoir étudié l'histoire comme un organisme (1) ; il faut en avoir reconnu les organes principaux, les avoir suivis dans leurs fonctions et dans leur développement, de manière à ne les pas confondre avec les organes qui ne sont qu'accessoires et secondaires ; et c'est à l'action de ces organes principaux qu'il faut rattacher les histoires dont l'ensemble formera pour vos élèves un canevas de l'histoire du monde.

Ce sont les individus qui sont les organes premiers et élémentaires de l'histoire ; chacun d'eux contribue à la vie de l'humanité par son activité, soit dans l'administration, soit dans la guerre, soit dans l'industrie, soit dans la science, etc. Mais ils sont en bien petit nombre les hommes dont l'action sort de la règle commune de manière à imprimer une direction nouvelle à l'activité sociale, et ceux-ci seulement peuvent être considérés comme organes principaux. Encore sont-ils trop nombreux pour qu'il ne faille pas en écarter la plupart dans un enseignement élémentaire ; et ce n'est point au hasard que nous ferons notre choix parmi eux.

Les individus ne sont pas les seuls organes élémentaires de la

(1) Voyez la 1^{re} partie, livre IV.

vie de l'humanité; nous en trouvons d'autres dans les pouvoirs et dans les besoins qui appartiennent à la nature humaine. Ainsi la politique, la religion, l'industrie, le commerce, la science, l'art, la littérature, sont aussi des organes du développement de l'humanité, et les progrès d'évolution de chacun de ces éléments doivent être représentés dans l'ensemble des récits qui formeront le cours d'histoire de l'enfance.

Puis nous trouvons encore, dans l'organisme général de l'histoire des organes composés ou collectifs; ce sont les différents peuples dont les organismes particuliers ont joué un rôle plus ou moins important dans le développement de l'humanité, ont exercé une action plus ou moins puissante sur les autres peuples, et même sur les âges qui se sont succédés depuis qu'ils n'existent plus. Il faut donc encore faire entrer chacun des principaux peuples dans le canevas historique destiné aux études de l'enfance.

L'histoire racontée aux enfants sera donc une suite de biographies se succédant de siècle en siècle; elles feront connaître les travaux des hommes qui, dans les diverses sphères de l'activité humaine, et chez les différents peuples, ont exercé l'influence la plus puissante sur le développement de l'humanité; ces biographies seront liées entre elles dans le récit, comme elles le sont dans l'organisme de l'histoire; ainsi chacune d'elles sera rattachée aux histoires qui l'auront précédée, de manière à conserver l'enchaînement et la filiation nécessaires à la complète intelligence des faits.

L'enseignement de l'histoire, sans cesser d'être vrai, peut et doit être proportionné à l'âge de ceux qui le reçoivent. Un premier récit pour de petits enfants sera d'une extrême simplicité; il s'attachera surtout aux faits qui captivent l'enfance, à ceux par exemple qui lui montrent l'homme aux prises avec la nature pour la forcer de satisfaire à ses besoins, qui lui donnent une idée des inventions et des travaux par lesquels se sont formés peu à peu les arts les plus nécessaires à la vie, qui la font assister en quelque sorte à la naissance et à l'agrandissement des Etats.

Les petits enfants aiment beaucoup les histoires; ils veulent entendre encore celles qu'on leur a déjà répétées plusieurs fois; ils vous les redemanderont jusqu'à ce qu'il soient en état de les conter eux-mêmes. Ne craignez pas de les redire dans les mêmes termes, ils les veulent telles qu'ils les connaissent. C'est une raison de plus pour vous engager à mettre une vérité, une exactitude scrupuleuse dans votre premier récit; car il ne faut pas que vous ayez rien à y changer, rien à en retrancher.

Mais si vous n'avez à reprendre aucune des paroles de votre narration, vous aurez beaucoup à y ajouter successivement pour la rendre plus complète et plus précise, au fur et à mesure que les progrès intellectuels de votre élève le rendront plus capable de comprendre et de retenir l'histoire avec les diverses notions de géographie, de politique, de religion qui s'y rattachent.

Nous avons dit que les histoires biographiques qui composent ce premier enseignement doivent être liées entre elles par leurs rapports génétiques; c'est-à-dire que chaque biographie sera précédée d'une petite introduction destinée à expliquer la position du nouveau personnage en la rattachant aux faits déjà connus. Ces introductions, d'abord très succinctes et très imparfaites, s'étendront et se perfectionneront graduellement dans les répétitions successives de votre récit, selon les progrès du développement des enfants. Elles finiront par acquérir une importance telle, que même dans l'esprit de vos élèves, leur intérêt surpassera celui qu'ils avaient d'abord presque uniquement accordé à la biographie. Quand ils en seront venus là, ce sera l'histoire qu'ils connaîtront, et non plus seulement des histoires.

L'histoire n'étant que la connaissance de cette vie organique de l'humanité, dans laquelle tout se prépare et tout s'enchaîne, il est évident que le seul ordre à suivre est l'ordre chronologique. Nous commencerons donc par le récit de la Genèse, ce document à la fois naïf et divin qui remonte à la naissance de l'humanité, la première base de la foi chrétienne, l'histoire la plus sublime, la plus propre à intéresser les enfants comme à les instruire, la première enfin qu'on leur fera lire, quand les progrès de leur âge et de leur éducation permettront de leur mettre un livre entre les mains. Cependant la Genèse leur sera d'abord racontée dans ses

points principaux seulement; on en élaguera les faits d'une importance secondaire, puis aussi ceux dont l'explication ne convient pas à un âge si tendre; ce ne sera que plus tard, ce ne sera que graduellement que ce récit sera complété. A tous les autres mérites qui les recommandent pour l'instruction de l'enfance, nos livres saints joignent celui de la graduation dans la complication des éléments organiques de l'histoire; on y trouve successivement: l'histoire de l'individu, l'histoire de la famille, l'histoire de la tribu, l'histoire de la nation.

L'histoire telle que nous la connaissons ne donne pas l'enchaînement complet des faits, même les plus importants de la vie organique l'humanité. Nous ignorons les origines de la plupart des peuples de l'antiquité; nous ne les voyons paraître dans l'histoire qu'alors que leur développement est déjà fort avancé, ou bien lorsqu'ils viennent à se trouver en contact avec des nations qui nous ont laissés des documents écrits. C'est pourquoi nous reconnaissons, dans la vie de l'humanité, des enchaînements organiques séparés et parallèles que nous étudions l'un après l'autre sous les noms d'histoire des Assyriens, histoire de l'Égypte, histoire grecque, etc., et les faits de l'un de ces enchaînements n'ont parfois aucune relation apparente avec les faits contemporains des autres enchaînements. Cette raison suffirait à rendre la chronologie indispensable à l'étude même la plus élémentaire de l'histoire.

Avec les enfants, il faut être sobre de dates; on leur donnera seulement celle de chacun des hommes illustres dont la biographie doit former leur premier enseignement et rester comme un jalon de leurs connaissances futures, parce qu'elle rappelle une évolution importante dans l'histoire. Une cinquantaine de noms propres, autant d'histoires, autant de dates, voilà ce que nos enfants doivent apprendre et répéter de manière à ne l'oublier jamais; voilà quels seront pour eux les organes principaux de la vie de l'humanité; voilà ce qui formera une sorte de canevas dont les mailles se rempliront graduellement à chaque nouveau récit.

Comment choisir ces cinquante noms, pour leur faire représenter, dans tous les siècles, dans tous les pays, dans toutes les sphères de l'activité humaine, les principaux traits du développement de cette vie collective qui constitue l'histoire universelle? Il y faut des législateurs, des conquérants, des poètes, des savants, des philosophes, des artistes, des inventeurs! Le nombre de dates que nous avons indiqué serait fort insuffisant sans les points de contact que l'histoire nous offre, soit entre les divers peuples, soit entre les grands hommes contemporains dont l'activité s'est déployée dans les sphères les plus différentes. C'est ainsi que la date de Cyrus nous donne à la fois celle du terme de la captivité des Juifs, celles de Crésus en Lydie et de Solon à Athènes; c'est ainsi que la date d'Alexandre nous dispense d'en assigner une à Aristote; c'est ainsi que la date de Luther nous rappelle celles de Charles-Quint, de François Ier, de Léon X et des grands artistes de son temps. Le choix de ces dates n'en est pas moins aussi difficile qu'important; il exige une connaissance approfondie, non-seulement des faits, mais de la philosophie de l'histoire; nous le laisserons faire à de plus habiles que nous.

Comme dans l'histoire tout se prépare et s'enchaîne, il y a bien quelque chose d'artificiel dans ce choix un peu arbitraire de dates destinées à rappeler les diverses phases du développement de l'humanité; aussi peut-on employer un moyen artificiel pour les grouper dans la mémoire des enfants, et c'est ici l'un de ces biens rares cas où nous conseillerons l'usage de la mnémonique dans l'enseignement.

Nous avons éprouvé nous-mêmes avec succès le moyen que nous désirons indiquer à nos lecteurs: il consiste à faire de la face interne des mains de l'enfant son tableau mnémonique de chronologie. La main gauche représente la période qui finit à la naissance de Jésus-Christ; la main droite celle qui s'étend dès l'ère chrétienne jusqu'à nos jours. Chaque articulation est la place assignée à un grand homme et à sa date; les époques se suivent, en descendant doigt par doigt, depuis l'extrémité du pouce gauche, où l'on peut placer Abraham, 2,000 ans, avant Jésus-Christ, jusqu'à la base du petit doigt gauche, où nous mettrions Jules-

César, 48 ans avant Jésus-Christ ; puis, dès l'extrémité du petit doigt droit, où serait Titus, 70 ans après Jésus-Christ, jusqu'à la base du pouce droit, où l'on trouverait Napoléon 1er, 1,804 ans après Jésus-Christ.

On ne donnera à l'enfant qu'un seul nom, une seule date, une seule histoire à la fois ; on lui répétera cette histoire jusqu'à ce qu'il puisse la raconter lui-même, alors seulement on lui fera connaître la date suivante ; à chaque leçon on lui fera répéter toutes les dates qui auront précédé.

Ainsi, lorsqu'en racontant les traits principaux de la Genèse on sera parvenu à l'histoire d'Abraham, on fera regarder à l'enfant la face interne de sa main gauche, et l'on y placera, à l'extrémité du pouce, le nom et la date de ce patriarche, 2,000 ans avant Jésus-Christ ; en même temps on lui dira les faits de l'histoire d'Abraham, les plus propres à l'intéresser, en y ajoutant les explications nécessaires sur la vie nomade, sur l'histoire naturelle et la géographie de la Chaldée et du pays de Canaan. Chaque jour on lui fera le même récit jusqu'à ce qu'il sache parfaitement le nom, la date et l'histoire qui correspondent à l'extrémité de son pouce gauche. Peu à peu ce récit sera complété : il se liera à l'histoire de l'Égypte par le séjour que le patriarche fit dans ce pays ; il amènera naturellement la description de la vallée du Nil. L'époque d'Abraham est à peu près celle de Sémiramis ; ce sera le moment de raconter les commencements de l'histoire des Assyriens ; plus tard on fera remarquer aux enfants les points par lesquels elle se lie à celle des Hébreux.

Quand l'enfant connaîtra bien le nom, la date et l'histoire d'Abraham, avant même que celle-ci ait été complétée, vous lui indiquerez un nouveau nom et une nouvelle date, Inachus, par exemple, 1,900 ans avant Jésus-Christ, que vous placerez à la première articulation du pouce gauche en descendant. L'histoire d'Inachus est un premier trait d'union entre l'histoire de l'Égypte et celle de la Grèce, où la fondation d'Argos apporta les germes d'une civilisation qui devait briller d'un si vil éclat.

Quand cette seconde histoire sera bien connue, on pourra placer Joseph (1,800 ans avant Jésus-Christ) à la seconde articulation du même pouce. Son histoire aura été préparée par le récit des vies d'Isaac et de Jacob ; elle excitera à un haut degré l'intérêt des enfants ; on pourra leur en lire un partie dans la Genèse même, dont le récit si simple et si touchant est ici un modèle de véritable éloquence.

En procédant ainsi, on peut raconter l'histoire à des enfants de quatre ou cinq ans. Pendant une première année de leçons, ils feront connaissance avec les Hébreux, les Égyptiens, les Assyriens, les Phéniciens, etc., et avec l'histoire des Perses et des Grecs, jusqu'à l'époque où ceux-ci eurent définitivement repoussé les attaques des successeurs de Cyrus. L'isolement relatif de ces anciens peuples, la simplicité presque enfantine de leurs mobiles et de leurs rapports, la rareté des documents, les fables mêmes qui les accompagnaient et qui, pour un maître habile, sont à la fois un moyen d'amuser et d'instruire, tout dans cette période contribue à en rendre l'histoire éminemment propre à être comprise par de petits enfants et à les intéresser (1).

Dans une seconde année de leçons, on répétera, en les perfectionnant, les récits qui auront précédé, et l'on s'assurera de nouveau que les enfants en possèdent solidement tous les noms, les dates et les faits principaux ; puis on poursuivra l'enseignement de la même manière, et l'on aidéra l'histoire du monde jusqu'à l'avènement de l'empereur Auguste. La vie de l'humanité dans cette seconde période est déjà plus compliquée ; la civilisation s'y élève bien haut dès le siècle de Périclès ; mais du moins elle y a ce caractère d'unité qui la rend simple en comparaison de celle

des temps modernes (1). Une troisième année fera parvenir notre enseignement jusqu'à l'époque de la renaissance ; une quatrième l'amènera jusqu'à notre siècle. Mais on ne se départira jamais de la règle adoptée ; on ne donnera pas un nouveau nom, une nouvelle date, une nouvelle histoire, avant que ce qui précède soit solidement acquis.

Nous conseillons aux instituteurs de puiser leur récits aux sources originales et de faire connaître celles-ci aux enfants. Puis quand ils voudront leur faire lire l'histoire, ce seront encore de bonnes traductions des historiens primitifs qu'ils mettront entre leurs mains. Pour connaître réellement l'histoire, il faut connaître un peu Moïse, Homère, Hérodote, Xénophon, Thucydide, etc.

Parvenus à l'âge de douze ans tout au plus, nos enfants posséderont un canevas complet et organique d'histoire universelle dont les faits principaux et les dates leur seront acquis pour jamais, dont les histoires diverses seront liées par leurs véritables rapports, et dans lequel se placeront sûrement et avec ordre toutes les notions et les dates nouvelles que leurs lectures, le progrès de leur développement ou un enseignement plus élevé, viendront successivement leur fournir.

De même que les premières actions de géologie ont préparé l'enfant à la géographie physique, de même les premiers éléments d'histoire le conduiront à la géographie politique. Et, qu'on le remarque bien, toutes les idées d'empire, de république, de province, de capitale, sur lesquelles on prétend appeler l'attention des enfants dans les leçons de géographie, n'existent absolument pas pour ceux qui n'ont point encore abordé l'histoire de la société humaine ; les noms dont alors on charge leur mémoire ne sont que des mots vides de sens.

Mais si l'enfant a quelque idée des besoins qui ont donné à l'homme la société, et à la société le gouvernement, des révolutions qui ont séparé les peuples ou qui les ont réunis, des changements enfin que les États ont subis, soit dans leur territoire, soit dans leur organisation intérieure ; alors, mais seulement alors, la géographie politique pourra lui être enseignée ; ou plutôt il aura à peine besoin de l'apprendre, car il la connaîtra déjà à quelque degré comme un résultat de l'histoire, du moins pour les peuples et les époques qu'on lui aura fait étudier.

L'étude de la géographie politique doit donc suivre pas à pas celle de l'histoire et en être la conséquence ; alors l'enfant verra naître les sociétés et les gouvernements, il assistera à la fondation des villes et des États, il suivra les diverses phases de la prospérité des empires et de leur décadence ; il en viendra ainsi à trouver dans ce qui a été la raison de ce qui est, et à posséder le sens précis de tous les mots dont l'usage lui sera nécessaire.

Cette étude devra être plus ou moins développée, plus ou moins complète selon l'âge des élèves et selon le temps qui pourra y être consacré. Lorsqu'on sera obligé de la restreindre et de la simplifier, on se bornera à faire connaître aux enfants les peuples qui ont exercé l'influence la plus puissante et la plus directe sur la marche de la civilisation, sur l'état politique de l'Europe moderne, ou même seulement sur leur propre pays ; on pourra aussi ne s'occuper que des faits les plus saillants et les plus faciles à comprendre, pourvu qu'on leur conserve l'enchaînement nécessaire pour en former un ensemble dans lequel chaque époque s'explique par celles qui l'ont précédée. On conçoit d'ailleurs que l'on doit restreindre du même coup et dans la même proportion celle de la géographie politique.

Mais les jeunes gens destinés à faire des études complètes peuvent et doivent être initiés aux sciences soit naturelles, soit historiques, qui servent de prémisses à la géographie, de manière à connaître la terre qu'ils habitent, non point dans un grand nombre de détails, mais dans les traits principaux que lui impriment, d'une part les forces physiques qui la régissent et de l'autre l'esprit de l'homme qui la possède.

L'enfant ne peut pas faire lui-même sa géographie ; il ne peut en découvrir les faits, ni par les raisonnements comme dans les mathématiques, ni par l'observation comme dans l'histoire natu-

(1) " Le premier âge de l'homme sympathise de quelque sorte avec le premier âge du monde. Si la critique moderne sape plusieurs de ces traditions que la croyance universelle avait consacrées, prions-la d'adoucir en faveur des enfants sa triste sévérité, et de leur permettre de confier à leur mémoire des histoires qu'ils ne peuvent se dispenser de connaître, et qui, à une époque plus avancée de la vie, n'auraient plus pour eux le même attrait."

rolle; et c'est pour qu'il ne reçoive pas cette instruction d'une manière toute passive, qu'il est nécessaire de la lier, comme nous l'avons dit, aux sciences qui lui servent à la fois de base et d'explication. Malgré cette précaution, les élèves seraient encore exposés à oublier bientôt une partie de leurs connaissances en géographie, si l'on se bornait à les exposer, et si l'on ne joignait pas à leurs leçons certains exercices qu'il nous reste à faire connaître, et qui les obligent à mettre en œuvre eux-mêmes les notions qu'ils ont acquises.

Le premier de ces exercices consiste à dessiner des cartes, non point seulement en les copiant, mais aussi par cœur, après avoir préalablement étudié des yeux la carte du pays qu'on veut représenter sur l'ardoise ou sur le papier. Lorsque votre élève sera parvenu à dessiner par cœur, et d'une manière à peu près juste, les traits principaux de la géographie d'une contrée quelconque, il ne les oubliera plus.

Il est un autre exercice qui sert de complément au premier en donnant lieu à l'application de toutes les connaissances, en géographie naturelle, industrielle, statistique, etc., qui ne peuvent être exprimées par le dessin d'une carte. Il consiste à faire raconter aux enfants un voyage supposé. On leur dira, par exemple: Si vous allez de Paris à Venise, quels sont les pays que vous traverserez? d'abord, pour la configuration physique, quelles rivières, quelles montagnes, etc.? puis, quelles productions naturelles? enfin, sous le rapport des habitants, la langue, les mœurs, le commerce, l'industrie, les gouvernements, les villes, les monuments des arts, etc.? S'il est question d'un voyage par mer les élèves auront à parler des côtes qu'ils auront en vue, des points de relâche, des courants, des vents réguliers, etc. Pendant ces exercices, il ne doit point avoir la carte sous les yeux, mais on leur a permis de l'étudier d'avance comme préparation.

Lorsque ces voyages fictifs sont racontés par les élèves d'une classe, ils excitent parmi eux un vif intérêt: l'un rectifie ou complète le récit d'un autre, et l'instituteur a soin que chacun à son tour vienne apporter son tribut à la narration. Cet exercice peut être commencé par des enfants encore bien jeunes et dont les connaissances sont encore très bornées. Lorsque les élèves sont plus avancés, lorsqu'on peut attendre d'eux un travail plus complet, alors il est bon de leur donner le temps de la réflexion, et de laisser chacun combiner son voyage et choisir sa manière de le raconter; alors il devient pour eux le sujet d'une composition écrite.

Le plaisir que ces exercices causaient aux élèves de Pestalozzi suffirait pour nous engager à les recommander, car à nos yeux il prouve déjà l'activité qui était ainsi donnée à leurs facultés et les progrès qui en devaient être le résultat nécessaire.

(A continuer.)

AVIS OFFICIELS.



AVIS.

Le Bureau de l'Éducation sera fermé à Montréal le vingt de ce mois et ouvert de nouveau à Québec le cinq Novembre prochain. Dans l'interval, on voudra bien adresser toute correspondance pour affaires urgentes à l'Honorable Ministre de l'Instruction Publique, à Québec.

LOUIS GIARD,
Surintendant de l'Éducation.

NOMINATIONS.

EXAMINATEURS.

Il a plu à Son Excellence, le Lieutenant-Gouverneur, par un Ordre en Conseil du 19 Septembre dernier nommer Edouard Boudreau, Ecr. M. D.

de la Baie St. Paul et Onézime Gauthier, Ecr. de St. Urbain, Membres du Bureau des Examineurs pour les Comtés de Charlevoix et Saguenay.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, par un Ordre en Conseil du 19 septembre dernier, approuver les nominations suivantes de Commissaires d'école:

Comté de Joliette.—St. Alphonse: MM. Théophile Provost, Thomas Kelly, John Dignan et Joseph Arthur Renaud.

Comté de Champlain.—St. Flore: MM. Joseph Dufresne, Jean-Bte. Bélanger, Louis Dupont, Raphaël Houle et Fabien Lavergne.

Comté de Joliette.—St. Paul: MM. Louis Faust, Michel Jolicœur, Joseph Gougé, Nazaire Piché et Magloire Perrault.

Comté de Saguenay.—St. Augustin: MM. S. Robertson, T. Rule, J. Galliehan, M. Kennedy et D. Robin.

Comté de Huntingdon.—Godmanchester: M. Alexander Hunter.

Comté de Terrebonne.—St. Janvier: M. Octave Ouimette.

Comté d'Arthabaska.—St. Norbert d'Arthabaska: MM. François Larière et Narcisse Talbot.

Comté de Kamouraska.—St. Anne No. 2: Thomas Deguise, Ecuier.

Comté d'Yamaska.—St. Brigitte des Saults: M. Jules Jutras.

Comté de Québec.—St. Coloman de Sillery: John Roche, Ecuier.

Comté de Lotbinière.—St. Sylvestre, Sud: Le Rév. M. Edouard Fafard.

Comté de Chicoutimi.—Jonquière: Le Rév. François Gagné et M. Elie Perron.

Comté de Lotbinière.—St. Gilles No. 2: MM. Nazaire Dionne, Etienne Marcoux, Joseph Taylor, senior, Jean-Baptiste Paradis et Zéphirin Coulombe.

Comté de Dorchester.—St. Edouard de Frampton: MM. Stanislas Lamontagne et Denis Cullen.

Comté d'Ottawa.—Notre-Dame de Bonsecours: MM. Mercier Gratton, Charles Racicot et François Marcotte.

Cité de Québec.—Les Révds. MM. Joseph Auclerc et James Nevill, et Jacques Crémazie, Ecuier.

Comté de Québec.—St. Gabriel: MM. William Smith, senior, et John Knoss.

ET POUR ÊTRE SYNDICS D'ÉCOLE.

Comté d'Hochelega.—St. Jean-Baptiste: MM. Bridgeman et Robert Elliott.

Comté d'Argenteuil.—St. André: M. Fabien Desjardins.

Et par un Ordre en Conseil, en date du 23 juillet dernier:

Comté d'Ottawa.—Village de Montebello: MM. C. Beaudry, L. R. Poulin, Joseph Gravel, Jean-Baptiste Charlebois et Jean Beauchamp.

DIRECTION DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE MONTEBELLO.

Il a plu à Son Excellence, le Lieutenant-Gouverneur, par un Ordre en Conseil, en date du 23 juillet dernier:

Diviser en deux parties la municipalité de Notre-Dame de Bonsecours, naissant sous ce nom l'arrondissement No. 1 de cette municipalité et constituer comme nouvelles municipalités sous le nom de Montebello, comté d'Ottawa, cette partie de la dite municipalité de Bonsecours, commençant à la ligne Est du No. 25 du pont de la rivière Ottawa jusqu'à la rivière au Saumon et de là, au Nord de la dite rivière à la ligne Est du No. 28 A, du front qui est contigu à la ligne Ouest du No. 21 du front et comprendra toutes les terres dans la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours situées sur le front et à l'Ouest, embrassant tout le village et le domaine, comprendra de plus les terres concédées et à concéder dans les rangées Stes. Angèle, Ezilda et Azélie.

DIPLOMES OCTROVÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DES EXAMINATEURS D'ATLNER.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—M. P. F. Duhamel.

Deuxième classe F.—M. Michael McCarthy.

Première classe F.—Mlle. Rhoda G. McKay.

Deuxième classe F.—Mlles. Adda Halfpenny et Agnès Villeneuve.

Août 1867.

JOHN R. WOODS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUE DE WATERLOO ET SWERTANDUO.

Ecole élémentaire, 1ère classe F. et 2ème A.—Mlle. Louise Préfontaine.

Deuxième classe F.—Mlles. Hermine Sicotte et Caroline Simard.

Première classe F. et A.—Mlle. Eléonore, M. Tétreault.

Deuxième classe F. et A.—Mlle. Eugénie Bellefleur.
Première classe F.—Mlle. Alvina Sansoucy.
Octobre 1867.

J. F. LÉONARD,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE KAMOURASKA.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles. Catherine Duquemin, Léontine Langlais, Alvina Michaud et Lydia Morency.
Deuxième classe F.—Mlles. Clémentine Gagnon, Justine Gauvin, Géraldine Lagacé et Virginie Thiboutat.
Août 1867.

P. DUMAIS,
Secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (PROVINCE DE QUEBEC) SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1867

Département de l'Instruction Publique.

Comme on le verra par un avis inséré dans nos colonnes officielles, le Bureau de l'Education sera fermé à Montréal le vingt de ce mois, et ouvert de nouveau à Québec le CINQ du mois prochain.

Cette livraison de notre journal est la dernière qui sera publiée à Montréal, et c'est à Québec, désormais, que toute correspondance concernant sa publication devra nous être adressée.

Décision Judiciaire.

Le juge Johnson a décidé, le 24 septembre, à Waterloo, dans une cause de *Drolet vs. Les Commissaires d'Ecoles de Roxton* : Que, dans le cas de saisie de meubles pour paiement de taxes scolaires, il n'y a pas d'exemptions légales, et que tous les meubles, quelle que soit leur nature, peuvent être vendus.

Le Collège des Trois-Rivières.

Le *Journal des Trois-Rivières* fait au sujet de notre dernier article sur les examens et distributions de prix une remarque à laquelle nous nous empressons de faire droit. Le *Journal* se plaint en termes très convenables de l'oubli qui a été fait du Collège si prospère, établi depuis quelques années dans cette ville. Nous devons dire, que passant rapidement en revue les divers comptes rendus publiés, dans les journaux, nous n'avons pas eu la prétention de faire un résumé complet et sans lacunes. Nous serons toujours aise de publier sur nos institutions classiques tous les renseignements que l'on voudra bien nous faire parvenir et dans cette circonstance nous sommes heureux de mentionner les succès que le Collège de Trois-Rivières a obtenus, succès constatés dans les concours de l'Université-Laval, à laquelle il est affilié.

Hommage à la Mémoire de M. F. X. Garneau.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de la souscription qui a été faite pour rendre hommage à la mémoire de notre historien national. Dimanche, le 15 de septembre dernier, le comité dirigeant cette souscription a pu inaugurer le monument élevé au cimetière Belmont et y faire transporter les restes mortels de M. Garneau. Après la cérémonie religieuse, présidée par M. Auclair,

curé de Québec, et à laquelle assistaient un grand nombre de prêtres et de laïques distingués, et une foule immense d'amis des lettres et d'admirateurs de l'illustre défunt, M. Chauveau, premier ministre de la Province et ministre de l'Instruction Publique, s'adressa en ces termes à Son Excellence Sir Narcisse Fortunat Belleau (1), Lieutenant-Gouverneur de la Province, qui, lui aussi, était venu rendre hommage à la mémoire de M. Garneau.

« Nous voici réunis près de la tombe d'un ami, d'un compatriote, d'un écrivain dont tout pays aurait droit de s'enorgueillir, d'un homme enfin tout dévoué à notre beau Canada. En disant un dernier adieu à ses restes mortels, il semble que nous remplissions un pieux devoir, non-seulement pour nous-mêmes, mais pour le pays tout entier.

Ce fut une belle et patriotique pensée à l'exécution de laquelle il vous fut donné de présider, avant même d'être appelé à la première dignité de notre nouvelle province, que de s'occuper de la renommée de celui qui avait songé avant tout à la gloire de sa patrie.

Le nom de François-Xavier Garneau est célèbre partout où le Canada lui-même est connu : il est inséparable de la renommée de notre pays : il eût donc été bien pénible que celui qui a élevé à notre patrie le plus beau des monuments, n'eût pas lui-même une pierre tumulaire sur le sol dont, poète, il avait chanté les beautés, historien, célébré les héros.

Poète, voyageur, historien, François-Xavier Garneau a été, en même temps, un homme d'initiative, de courage, d'héroïque persévérance, d'indomptable volonté, de désintéressement et de sacrifice. Une idée fixe, ou mieux que cela, une grande mission à remplir s'était emparée de tout son être ; il lui a tout donné : cœur, intelligence, repos, fortune, santé ; sa grande tâche, son œuvre, un monument national à élever, à compléter, à retoucher, à embellir une fois qu'il fut terminé ; voilà à ses yeux toute sa vie.

Et cela, Messieurs, cela fut accompli aux dépens de ses veilles, sans nuire à de plus humbles travaux. Il y avait, pour bien dire, en lui, deux hommes, celui qui s'était voué aux fonctions modestes, sérieuses et difficiles, nécessaires à l'existence de sa famille, et l'homme voué à la patrie, au culte des lettres, aux muses, à la poésie, à l'histoire. Et chose rare parmi les plus rares, ces deux hommes étaient formés en quelque sorte à l'envi l'un de l'autre et presque sans secours étranger. Muni seulement des plus simples rudiments de l'instruction primaire, il avait su acquérir, conserver et perfectionner à la fois l'éducation pratique nécessaire au commis de banque, au notaire, au fonctionnaire municipal, et l'éducation littéraire et philosophique qui fait le penseur et l'écrivain.

Quel plus grand exemple de la puissance de la volonté humaine ! Quelle plus belle leçon ! Quel plus grand enseignement pour la jeunesse de notre pays ! M. Garneau n'a pu, bien qu'il le désirât vivement, suivre un cours d'études dans un collège ; et cependant, combien y en a-t-il qui, avec ce puissant secours, ont entrepris et accompli une tâche égale à la sienne ? Sans doute il avait un rare talent, un rare génie ; mais n'y a-t-il pas lieu de craindre que beaucoup d'intelligences égales à la sienne et soutenues par les forces vives que donne une instruction régulière et acquise à l'heure voulue, n'aient été perdues pour la société par l'absence de volonté, par cette lâche condescendance à de vulgaires passions, si communes et si dévastatrices tout autour de nous ?

Sous ce rapport, l'œuvre à laquelle Votre Excellence a bien voulu présider, est non-seulement une bonne action, elle est un bel exemple. Nous oserons dire à la jeunesse : le Canada, comme les autres pays, commence à apprécier les travaux de l'esprit, et bientôt, espérons-le, comme l'a dit notre historien lui-même dans une de ses pages éloquentes, un temps viendra où pleine justice sera rendue à ceux qui auront fait des sacrifices pour la plus belle des causes qui puissent occuper l'attention des sociétés.

En attendant, ne demandons point à chacun d'entreprendre une aussi grande œuvre ; disons seulement à tous : rendez-lui du moins justice en lisant et en méditant son livre admirable.

Vous y verrez et la naissance et le développement de cette nation nouvelle qui pas à pas va s'asseoir au banquet de l'humanité. Vous y verrez Cartier plantant la croix semée de fleurs de lys sur le bord de cette rivière qui coule là-hs à nos pieds ; vous y verrez passer, semblables à une grande troupe de sanglants et terribles fantômes, ces nations errantes qui devaient nous céder la place. Vous y verrez Champlain planter sa tente sous les arbres dont quelques-uns naguère ombrageaient encore plusieurs parties de la grande ville historique que nous venons de quitter, Laval jetor dans cette enceinte cette précieuse semence qui s'est développée depuis en tant de bienfaits ; Marie de

(1) Sir Narcisse Belleau était, avant sa nomination, président du comité de la souscription.

l'Incarnation et ses compagnes chanter leurs pieux cantiques au milieu de leurs jeunes néophytes sous cette double et auguste voûte d'une forêt primitive et d'un beau ciel canadien ; Maisonneuve et ses intrépides compagnons fonder au sein du pays iroquois cette prodigieuse colonie de Montréal ; Melle, Mance et la Sauc Bourgeois pénétrer avec une égale intrépidité dans ces régions inhospitalières ; Frontenne imprimer enfin la terreur aux hordes barbares et repousser avec un si grand courage la flotte de l'amiral Phipps. Puis, vous verrez défilier devant vous cette longue suite de gentilshommes et de paysans français qui furent nos pères, ces hardis pionniers toujours piétés à quitter la bêche et la charrue pour le sabre et le fusil, ces gaüs et braves aventuriers se faisant sauvages avec les sauvages, glissant comme eux dans leurs rapides esquifs, et luttant avec eux de courage et d'adresse ; ces missionnaires intrépides, ces héroïques martyrs, ces femmes pieuses, et aussi ces héroïnes de notre histoire, ces Jeanne d'Arc canadiennes, les de Verchères et les Druécourt. Vous écouteriez le récit de toutes ces grandes expéditions de nos pères : Lasalle et Joliette découvrant le Mississipi ; Bienville, à l'autre extrémité de ce continent, fondant la Nouvelle-Orléans ; Rouville et ses bandes saccageant la Nouvelle-Angleterre ; Nicolet et la Veyranderie découvrant les vastes régions de l'Ouest ; de Beaujeu succombant avec Braddock sur le champ de bataille de la Monongahéla, comme devaient périr plus tard Wolfe et Montcalm sans nos secours ; Iberville promenant notre drapeau victorieux du Mexique à la Baie d'Hudson, et vous pourriez vous écrier : ce continent tout entier ne fut que le vaste théâtre des exploits de nos pères. Et puis, après toutes ces longues luttes, ces guerres sans cesse renaissantes, cette longue succession d'épreuves de tout genre, famines, épidémies, incendies, massacres, mauvaise administration, immigration insuffisante, secours promis et refusés, échecs endurés avec patience mais trop souvent renouvelés pour l'honneur de la France et pour le succès de la colonie, arrivera le grand jour, le jour de la dernière angoisse et de la dernière catastrophe, lorsque la Nouvelle-France, épuisée d'hommes, de vivres et de munitions, envahie de tous côtés par terre et par mer, par des armées et des flottes toujours vaincues et toujours renaissantes tendra en vain les bras vers la vieille France ; c'est alors que l'historien grandissant avec sa tâche saura vous dire avec les derniers malheurs, les dernières gloires du vieux drapeau blanc aux fleurs de lys d'or sur les bords du St. Laurent. Il vous racontera les courageux efforts des Acadiens luttant jusqu'à la dernière heure, et dispersés sur le vieux continent, Louisbourg, ce Québec du golfe, résistant fortement aux forces supérieures de Wolfe et succombant victime d'une suite assez semblable à celle qui fit tomber notre forteresse ; ensuite Montcalm si glorieusement vainqueur à Carillon avec des forces inférieures, et quelques semaines seulement avant la prise de Québec, sur ces hautes falaises de Beauport où Lévis, Juchereau et Bourlamarque secondèrent son courage. Puis enfin après la grande bataille où les deux héros, le Français et l'Anglais, tombèrent également, lorsque Québec bombardée ne sera plus qu'une vaste ruine, il vous dira avec un légitime orgueil le dernier triomphe des Français et de nos aïeux, cette dernière victoire remportée par le chevalier de Lévis sur le général Murray, sur le sol même que nous foulons, tableau final de la conquête qu'il a su le premier mettre en relief et consacrer par la postérité.

S'inclinant respectueusement, comme le firent nos ancêtres eux-mêmes, devant les décrets de la Providence, il reprendra ensuite avec courage, presque avec sérénité, le récit d'une nouvelle lutte moins sanglante et non moins intéressante. Il vous montrera Murray et Carleton pratiquant le noble conseil de Virgile, *parcere subjiculis et debellare superbo*, reconnaissant le mérite des vaincus et les protégeant contre d'ignobles persécuteurs, l'Angleterre hésitant souvent entre les conseils de la partialité et ceux de la justice ; Dambourgès et les canadiens sauvant Québec en 1774, Salaberry repoussant Hampton en 1814, à la suite de la longue tyrannie de Crig ; la fidélité de nos compatriotes mise à l'abri même du soupçon, le grand évêque Plessis enseignant aux vainqueurs à respecter les droits de la religion, et disant au pouvoir civil ; *tu n'iras pas plus loin* ; enfin les libertés constitutionnelles accordées en 1791, se développant lentement à travers les entraves de l'oligarchie. Avec quel amour mêlé de vénération n'a-t-il point sculpté les grandes figures de cette lutte parlementaire ; De Lothbinière, Panet, Bédard, Taschereau, les deux Papineau, les deux Stuart, Nelson, Vallières, Viger, Bourlages, LaFontaine, Morin et les autres défenseurs de nos libertés !

Puis arrivant à de nouvelles catastrophes, à la fin d'un autre régime, avec quelle verve patriotique n'a-t-il pas raconté le sanglant dénouement de cette résistance à la suite de laquelle la véritable constitution britannique devait nous être octroyée, dans des conditions pourtant si dangereuses et si difficiles pour nous ? Aussi à l'époque contemporaine, quels regards anxieux et jaloux pour notre nationalité n'a-t-il point jetés sur notre avenir !

Ce magnifique ouvrage où pour emprunter à son élégant biographe

une expression qui m'a frappé, « le frisson patriotique court dans toutes les pages » est, dans ses premiers volumes surtout, voisin de la plus haute inspiration. Cela s'explique facilement. Notre histoire est digne d'une épopée et notre premier historien était poète avant tout.

Où, il fut poète ce fut le poète qui poussa le voyageur, et le poète et le voyageur qui créèrent l'historien. Ce fut le poète qui rêvait d'autres lieux, d'autres rivages que ceux qu'il avait tant admirés, se sentit épris du désir de parcourir l'Amérique, et de voir un peu cette vieille Europe qui alors était si loin de nous. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'intéressant récit qu'il en a fait lui-même, pour s'assurer qu'il vit avec une noble jalousie la gloire des deux grandes nations auxquelles les habitants du Canada doivent leur existence, qu'il admira le monument, tout en songeant à notre passé et à notre avenir, et qu'il se dit à lui-même ; si je ne puis, comme on l'a fait ici, brûler sur l'airain les combats de nos aïeux, du moins je les inscrirai au livre de l'histoire. Les inspirations littéraires et patriotiques qu'il éprouvait déjà devinrent des réalités au contact des grandes hommes et des grandes choses du vieux monde ; l'amour rempli de crainte qu'il éprouvait pour sa patrie, amour empreint de tristesse, enveloppé de sombres prévisions, reçut une impulsion nouvelle lorsqu'il entendit Nemcewicz chanter les malheurs de la Pologne, O'Connell tonner contre les injustices dont l'Irlande était victime.

Son livre ne fut pas écrit, comme tant d'autres livres, pour conter une fantaisie, pour se faire une réputation, pour acquérir la fortune, ce fut une grande entreprise ; la réhabilitation d'une race à ses propres yeux et aux yeux des autres races. Il voulait avant tout effacer ces injurieuses expressions de race conquise, de peuple vaincu. Il voulait faire voir que, dans les conditions de la lutte, notre défaite fut moralement l'équivalent d'une victoire. Les hommes des autres races destinés à habiter avec nous, à partager en frères avec nous cette vaste et magnifique contrée, le remerciaient un jour d'avoir mis la vérité en pleine lumière, d'avoir fait disparaître d'injustes préjugés, de nous avoir faits leurs égaux à nos yeux et aux leurs, d'avoir donné par là un gage de plus à la concorde si nécessaire à l'accomplissement de nos communes destinées.

Lié d'amitié avec d'habiles et patriotiques écrivains qui l'avaient devancé, avec d'infatigables chercheurs, amis de notre histoire et de nos antiquités, il posa avec eux la base de notre littérature naissante ; il se vit bientôt entouré d'émules et même de rivaux ; à lui cependant le mérite de l'initiative, la palme du premier triomphe !

Au prix de ses veilles et de son repos, de sa santé, de la fortune qu'il aurait pu si facilement acquérir, il nous a donné de bien grandes choses dont les moins grandes ne sont point le respect de nous-mêmes, l'amour exalté de notre pays, la foi dans notre avenir. Certes, nous lui aurions donné fort peu de chose en retour, si notre reconnaissance se bornait à ce monument simple et touchant, il est vrai, mais encore si insuffisant, s'il ne s'en élevait pas un autre plus grand, plus beau, plus impérissable dans la mémoire de tout un peuple !

Nous pleurons la mort des grands hommes, mais pour eux plus que pour les autres, n'est-il pas bon après tout que cette pauvre vie, avec ses agitations, ses revers, ses injustices, ses caprices du moins apparents, que cette pauvre vie finisse un jour ? Car ce jour-là commence la grande réparation !

Leur gloire s'élève, et va toujours grandissant comme ces merveilleux édifices que le voyageur voit s'élever et grandir au-dessus des villes en les quittant et en perdant de vue tout ce qui les entoure.

Les générations nouvelles apprennent leurs noms, et les redisent avec amour, et de tout le fracas, de toutes les ambitions, et les prétentions, et les intrigues d'une société, tout ce qui reste, ce sont quelques modestes et sereines réputations aussi dédaignées pendant la vie que belles après la mort !

Mais encore, ce n'est là que de la justice humaine ; la postérité à ses caprices, ses oublis, ses injustes dédains ! A certaines époques il fait nuit dans la mémoire des peuples comme dans celle des hommes ; sur le vaste océan des âges, le temps promène le sombre oubli, comme une brume épaisse, impénétrable.

Ah ! messieurs, si une voix plus autorisée, si celle d'un ministre de la religion se faisait entendre, elle vous parlerait d'une autre immortalité, elle vous dirait que celle-là est au-dessus de toute notre gloire humaine de toute la hauteur qui sépare le ciel et la terre !

Nous ne pouvons pénétrer, il est vrai, les mystères de l'autre vie ; mais nos croyances nous enseignent que nous y pouvons encore quelque chose, que ce n'est pas en vain que la sainte prière se répand avec l'encens et les larmes sur la tombe de nos amis, que la grande solidarité humaine ne finit pas avec la mort. Cette admirable trilogie de l'Église militante, de l'Église souffrante et de l'Église triomphante qui, si elle n'était pas un dogme, serait encore la plus belle des conceptions philosophiques, reliant un monde à l'autre, bannit les sombres terreurs, et fait briller sur le terrible passage la douce lumière de l'espérance qu'allume la foi, que nourrit la charité.

Notre ami fut bon, modeste, intègre, dévoué ; il mourut en chrétien ; nous pouvons donc en toute confiance dans cette autre patrie, lui adresser nos adieux.

Adieu, mon ami, adieu, au nom d'abord de notre longue amitié, au souvenir de ces douces causeries où vous aimiez tant à nous parler de l'avenir de notre cher Canada. Adieu et merci ! Merci des beaux sentiments que vous avez fait germer dans les âmes, merci du bien que vous avez fait à notre jeunesse, merci de vos grands, de vos sublimes exemples !

Adieu, au nom de votre famille à qui vous léguiez un si beau nom, adieu, au nom de ceux que vous avez tant aimés !

Adieu au nom de votre pays. Jouissez en paix, jouissez de votre double immortalité. Dans ces grandes destinées qui s'ouvrent devant lui, le Canada ne vous oubliera pas ; les peuples rivaux qui nous entourent apprendront dans vos œuvres à aimer nos ancêtres ils réclameront leur part de notre glorieux héritage.

Seyez tranquille. Quelque chose qui arrive, notre pays, notre nationalité chérie ne manquera point de défenseurs. Nous vous le promettons, au nom de cette jeunesse, de cette foule recueillie qui entoure votre tombe. Et puis le ciel n'est pas une prison ! Ces hommages rendus à votre mémoire, vous les voyez, n'est-ce pas ? Ces beaux sentiments que vous avez semés, vous les verrez germer, grandir, se développer. Du sein de l'immortalité, vous planerez, esprit bienfaisant, sur notre avenir. Car déjà vous avez été, ou, grâce à la sainte prière, bientôt vous serez reçu là haut par votre aïeul, ce bon vieux canadien qui de sa main tremblante, nous disait vous montrant le théâtre des derniers exploits de nos ancêtres, par votre père qui vous donna l'exemple du courage et du travail, par votre mère qui vous fit si bon, si sage, si vertueux ; par cette autre mère à nous tous catholiques, dont la vôtre vous apprit à balbutier le nom, nom qui revenait si souvent sur vos lèvres dans les épreuves de votre cruelle maladie ; par tous les héros canadiens que vous avez tirés de l'oubli ! Vous ne connaîtrez que les saintes joies de la famille, que les mystères plaisirs de l'étude, que les paisibles triomphes des lettres ; votre bonheur, votre gloire doivent être proportionnés à vos sacrifices.

Ici vos restes mortels reposeront sous cette pierre tumulaire, sur ce champ de bataille que vous avez célébré, non loin de cet autre monument que vous avez eu la joie de voir élever à nos héros au milieu de cette grande nature que vous avez si bien appréciée. Ces grands pins qui vous entourent conserveront en votre honneur leur sombre verdure, et les oiseaux d'hiver, sujet d'une de vos poésies, viendront y gazouiller sur votre tombe. Ces lumières errantes de notre ciel boréal, que vous avez aussi chantées, se réuniront au-dessus de vous en couronne aux mille couleurs. Les restes des héros, qui vous entourent, tressailleront peut-être auprès des vôtres, les derniers indigènes dont vous avez produit la plainte erreront autour de cette enceinte ; vous entendrez peut-être ces bruits étranges, et vous direz encore comme en vos vers harmonieux :

Perfide illusion, au pied de la colline,
C'est l'acier du faucheur !

Cette foule religieusement émue va s'écouler ; le silence va se faire en ces lieux ; la nuit va descendre ; mais à votre égard le silence et la nuit ne se feront jamais dans nos âmes !

Adieu, encore une fois, adieu !

Mort de Monseigneur Pierre Flavien Turgeon Archevêque de Québec.

Dans la nuit du 24 au 25 septembre dernier, Mgr. Turgeon rendait son âme à Dieu dans son palais archiépiscopal, à Québec. Il était âgé de près de 80 ans. Né le 12 novembre 1787, de M. Louis Turgeon, négociant de la ville de Québec, et de Dame Louise Dumont, il laissa deviner de bonne heure, à ses parents et à ses premiers directeurs, le secret des grandes destinées auxquelles il fut depuis appelé. En lisant, aujourd'hui, les témoignages que rendirent ses maîtres de sa belle intelligence et de son bon cœur dès son entrée au Petit Séminaire de Québec, on voit flotter comme un aurole de gloire et de sagesse autour de son front d'enfant. En 1800, on lit dans un de ses bulletins : *"Adolescens supidus, suavis et citra omne supercilium sanctus est omnibus exercitiis festivo et diligenter."* En 1801, il mérite qu'on

écrive de lui *"quo sapientior in schola nulla existit."* Il grandissait ainsi en sagesse et en vertu à l'ombre du sanctuaire lorsque l'œil vigilant de Monseigneur Plessis, toujours ouvert sur les intérêts de l'Église, tomba sur lui et le fit appeler, dans un fige encore tendre, au pied de l'autel pour y recevoir l'habit du lévite. Il n'hésita pas, car rien ne l'attachait au monde ; sa piété vive et sa candeur l'éloignaient, au contraire, chaque jour de plus en plus des attraits du siècle.

Un habile biographe a résumé la suite de sa vie en ces termes :

"Ordonné prêtre le 29 août 1810, il fut agrégé au Séminaire le 19 octobre 1811 et demeura attaché à cette maison l'espace de vingt-deux ans. Il y occupa tour à tour la charge de directeur du grand et du petit Séminaire, de premier assistant supérieur et de procureur.

"Il remplit cette dernière charge l'espace de neuf ans, depuis 1824 jusqu'en 1833. C'est surtout comme procureur qu'il s'est acquis la reconnaissance du Séminaire de Québec. Sous son habile administration s'ouvre véritablement, pour cette maison, une ère de prospérité, inconnue depuis les désastres de la conquête. Habile à débrouiller de vieux comptes, infatigable dans ses recherches, ferme lorsqu'il fallait faire observer les contrats, et cependant capable, quand il était nécessaire, de concéder à quelques petites concessions, il a réussi à éclaircir le chaos où était enchevêtrée une partie du bilan de l'Île Jésus et de plusieurs autres départements. Ses successeurs n'ont eu qu'à marcher sur ses traces et à compléter son œuvre, et ils ont eu plusieurs fois à s'étonner des travaux considérables auxquels il s'était livré."

Ce ne furent pas là les seules occupations de son existence brillante. Il fit des études théologiques profondes qui le mirent en état d'enseigner cette science divine, avec succès, aux élèves du Séminaire pendant l'espace de trois ans. Dans la direction du Petit Séminaire, il lui fut donné d'acquérir une grande connaissance du cœur humain. Au milieu de tous ces travaux il trouvait encore le moyen de suivre les mouvements de la société, de veiller au développement de notre nationalité, et pas un seul instant sa main ne faiblit lorsqu'il eût à diriger le vaisseau de l'Église au milieu des tempêtes et des bouleversements politiques qui l'ont assailli pendant son épiscopat.

Il fut un bienfaiteur zélé de l'éducation ; il considérait comme un des plus beaux jours de sa vie celui où il lui fut donné de bénir la première pierre de l'Université Laval, cette brillante institution qui sert de couronnement à notre système d'éducation classique. Il eût aussi le bonheur de voir ouvrir ses portes à une nombreuse jeunesse, avide de la vraie science. En 1851, dans le Concile Provincial convoqué et présidé par lui, il fut le premier à appeler l'attention de ses illustres collègues sur la question de l'éducation. Et notons qu'il faisait autant de cas de nos écoles communes que de nos établissements classiques les plus en renom. Dans sa grande sollicitude pour le bien de son Église, il y avait place pour tout le monde. A l'instar de son divin Maître, il aimait à voir les petits venir à lui. On ne lit pas sans émotion le trait suivant rapporté par son élégant biographe :

"Il y avait peu d'années qu'il était évêque : il se dirigeait, pendant nos vacances, vers le séjour qu'il avait tant aimé, celui de St. Joachim et du Petit Cap. En passant, dans une des paroisses voisines, devant une maison d'école, il aperçoit toute la troupe des enfants qui sortaient précipitamment, heureux sans doute de voir arriver le terme de la classe. La bonne maîtresse sortait sur le seuil pour jeter un dernier regard sur sa famille qui allait se disperser. Monseigneur Turgeon fait immédiatement arrêter sa voiture, commande lui-même aux enfants de rentrer de nouveau à l'école, s'y rend aussitôt, et malgré le premier trouble où cette visite inattendue semble jeter tout le monde, il veut

savoir le mérite de chacun ; adresse des paroles pleines de bonté aux plus intelligents ; distribua des récompenses et prodigua les plus beaux éloges à l'humble maîtresse d'école qui se dévoua à un ministère si pénible mais si méritoire. Ce fut un événement dont le souvenir resta gravé dans le cœur de tous, et un vénérable curé m'en faisait le récit avec émotion."

Au milieu de tous ces travaux divers, le prêtre trouvait encore des heures pour la prière, le recueillement, la méditation, la direction des âmes et les œuvres d'une ardente charité. Citons, à ce sujet, ce qu'en a écrit son biographe, qui paraît avoir eu plus d'une occasion de surprendre le saint évêque dans ses œuvres de bienfaisance chrétienne :

"En 1845, à la suite des incendies de St. Roch et de St. Jean, il employa la plus grande partie de son temps, avec l'élite des citoyens de Québec, à remédier aux maux des tristes victimes de cette immense calamité.

"En 1847, lorsque les fièvres typhoïdes exercèrent leur ravage parmi les émigrés et parmi les habitants de Québec, il se donna une peine infinie pour assurer le sort de plus de 400 orphelins laissés sans appui. Quelle sollicitude pour les prêtres qui, dans l'exercice de leur ministère, avaient été atteints de la contagion ! Il se transportait souvent à leur chevet pour leur procurer les secours de l'âme et du corps que leur état réclamait.

"Semblable au Bon Pasteur, qui est venu délivrer les âmes du péché, Monseigneur Turgeon put contribuer, avant de mourir, à former un asile destiné au repentir, celui du Bon Pasteur : il encouragea de sa parole et de ses libéralités les fondatrices de cette belle œuvre, fit faire des quêtes pour son soutien et la recommanda à son diocèse.

"Mais il est une œuvre que sa tendresse affectionna par dessus toutes les autres : elle se portait de prédilection vers un asile d'où l'humanité devait recevoir tant de secours : l'hospice des Sœurs de la Charité. C'est là qu'il a fait connaître tout ce qu'il y avait de bon et de tendre dans son cœur. Redire toutes les attentions délicates dont il fit preuve envers ces bonnes sœurs depuis l'année 1851 jusqu'à sa mort, celles-là seules pourraient le faire qui en ont été les objets. Ce que nous pouvons affirmer c'est qu'elles n'en parlent qu'avec attendrissement, et nous étions ému nous-même aux détails que nous donnait leur plus ancienne supérieure, la Rvde. Sœur Mallet.

"Qu'il nous suffise de rappeler qu'il leur a laissé son patrimoine, preuve de son affection pour cet établissement.

"Disons aussi que les bonnes sœurs ont eu l'occasion de prouver d'une manière insigne la reconnaissance qu'elles ont vouée à leur grand bienfaiteur. Depuis douze années, deux d'entre elles venaient passer la journée auprès de l'auguste malade, l'entourant de tous les soins, de toutes les prévenances dont elles seules savent le secret. Là ne s'est pas bornée leur pieuse gratitude : elles ont voulu fonder, pour le repos de l'âme de leur cher père, un service annuel qui perpétuera son souvenir dans la maison de son cœur.

"Il est consolant de voir une existence de quatre-vingts ans, qui s'est consacrée sans relâche aux œuvres de la charité la plus éclairée, s'éteindre au milieu des soins de cette même charité. Le juste reçoit même en ce monde les promesses de Dieu : *opera illorum sequuntur illos*. Cinquante-sept années de prêtrise, trente-trois années d'épiscopat, quatre-vingts années de vie toujours édifiante : quelle suite de mérites de toutes sortes n'a-t-il pas été donné à Mgr. Turgeon de recueillir pendant une si longue carrière ! L'amour attentif dont il s'est vu entourer durant les douze dernières années de sa vie, lui a prouvé que sa récompense commençait même ici-bas. Ce qui a pu aussi adoucir les amertumes de sa longue maladie, c'est qu'il voyait les rênes du diocèse confiés à un prélat que lui-même s'était choisi pour coadjuteur et qu'il voyait rempli de toutes les qualités éminentes qui en feront son digne successeur."

Les funérailles eurent lieu, le 28, au milieu d'un concours immense de fidèles. Toute la patrie est venue s'agenouiller sur

cette tombe. Nos corps religieux, civils et politiques y avaient leurs représentants. La plupart des magasins et des boutiques étaient fermés. Tout le temps que la procession funèbre mit à parcourir le trajet, du palais épiscopal à l'église, le canon tonna sur les remparts. A cette voix puissante, annonçant au pays la consommation d'un grand deuil, succéda la plainte touchante des prières de l'église. Mgr. l'Archevêque de Québec officiait, assisté du Révd. T. Caron, Grand-Vicaire des Trois-Rivières, et du Révd. M. Martineau, curé de St. Charles.

Étaient présents, leurs Grandsseurs les Evêques de Montréal, de St. Hyacinthe, de St. Germain de Rimouski ; le Gouverneur Général, Lord Monck ; le Colonel Monck ; Sir N. F. Belleau, Lieutenant-Gouverneur ; le Consul de France ; l'Hon. P. J. O. Chauveau, les Juges Caron et Taschereau, un nombreux Etat-Major des officiers réguliers et volontaires, deux détachements de soldats, l'un régulier et l'autre volontaire ; les membres de l'Université en costume officiel, Son Honneur le Maire en costume, les membres du Barreau en costume, et un nombre considérable de citoyens. L'oraison funèbre fut prononcée par le Révd. M. Pâquet, prêtre du Séminaire de Québec, qui s'acquitta de cette tâche difficile avec dignité et talent.

Les caveaux de la cathédrale s'ouvrirent ensuite pour recevoir le corps du grand évêque dans son dernier repos.

Institution d'Education de Gilchrist.

(*Gilchrist Educational Trust.*)

Sous ce titre, il existe depuis quelques années, en Angleterre, une institution dont l'objet est d'encourager et de propager l'éducation et les sciences dans toutes les parties du monde. Pour cette fin, il a été créé des bourses dues à la libéralité du Dr. Gilchrist. Les jeunes gens du Canada sont appelés à jouir des mêmes avantages, à certaines conditions qui sont renfermées dans un programme adressé par l'entremise du Secrétaire des Colonies à Son Excellence le Gouverneur-Général, et que nous nous faisons un devoir de publier.

Une bourse de la valeur de £100 par an, et valable pour trois ans, sera annuellement accordée à tout candidat résident de la Puissance du Canada, lequel deviendra éligible au concours, et désirera continuer ensuite un cours d'étude académiques dans la Grande-Bretagne, moyennant les conditions suivantes :

1. Chaque candidat devra, ou être natif du Canada, ou y résider depuis les cinq années précédant immédiatement l'examen.

2. Chaque candidat devra fournir aux autorités locales la preuve satisfaisante qu'il est âgé de 16 ans au moins, et de 22 ans au plus.

3. Chaque candidat devra aussi prouver d'une manière satisfaisante aux autorités locales que sa moralité lui donne droit à être admis à concourir pour une bourse.

4. Les candidats approuvés par les autorités locales se présenteront, à l'époque de l'examen d'immatrieculation de la St. Jean de l'Université de Londres, lequel aura lieu simultanément à Québec, Montréal, Kingston, Toronto, Ottawa, Halifax, et dans une ville à nommer subséquemment dans le Nouveau-Brunswick, commençant le dernier lundi de juin, sous la direction des Sous-Examineurs nommés par le Gouverneur du Canada.

5. Les réponses des candidats, approuvés comme susdit, seront expédiées par la voie du Bureau Colonial, au Régistrateur de l'Université, qui les fera revoir par les Examineurs, et rédigera un rapport des résultats de l'examen; et la Bourse sera accordée au candidat qui aura gagné les meilleures notes à cet examen, pourvu que ce soit "les honneurs," ou qu'il soit admis à faire partie de la 1ère Division.

6. La décision des Examineurs sera immédiatement transmise par le Secrétaire de l'Institution de Gilchrist, voie du Bureau Colonial, aux autorités locales des Capitales des Colonies, pour être par icelles annoncé aux candidats.

7. Le candidat heureux devra arriver à Londres et se présenter au Secrétaire de l'Institution de Gilchrist, au plus tard dans la première semaine d'octobre qui suivra sa nomination.

8. Chaque Boursier aura à opter pour son cours d'étude entre l'Université d'Edimbourg et le "University College" de Londres; mais on attendra de lui qu'il poursuive ses études, en vue de prendre ses degrés dans une des quatre Facultés de l'Université de Londres.

9. Chaque Bourse sera considérée comme commençant à partir du 1er juillet qui suivra la décision des Examineurs, et sera payée trimestriellement les premiers jours d'Octobre, Janvier, Avril et Juillet.

10. Chaque Boursier suivra dans chaque session au moins trois cours de Lectures à l'Institution dans laquelle il étudiera et transmettra au Secrétaire de l'Institution de Gilchrist, à la fin de chaque session, un certificat de chacun des professeurs dont il aura suivi les cours, constatant que sa diligence et sa conduite ont été satisfaisantes. S'il ne peut produire tel certificat et s'il est prouvé qu'il s'est mal conduit ailleurs, il sera considéré comme ayant perdu tout droit aux paiements restants de sa Bourse.

Chaque Boursier devra se présenter lors du premier Examen, dans une des quatre Facultés de Londres—arts, Science, Droit ou Médecine, avant l'expiration de la seconde année (académique), à dater du jour où il aura obtenu sa bourse; à moins qu'il n'en soit excusé par les administrateurs, et s'il ne se présente pas (à moins d'une permission des administrateurs), ou s'il manque de passer, il sera considéré comme ayant perdu ses droits restants de sa bourse.

Après avoir passé son premier examen, il devra poursuivre ses études, en vue de se présenter au second examen, dans l'espace de deux années académiques.

Le projet ci-dessus sera sujet à révision de temps en temps, les administrateurs se réservant le pouvoir de modifier les conditions de la Bourse, ou de les retirer entièrement, s'ils le jugent expédient. Mais il ne sera fait aucun changement de nature à affecter les intérêts des candidats déjà pourvus de Bourses, ni dans aucun cas, sans un avis préalable de douze mois.

L'Education dans la Colonie anglaise de Victoria.

Le 4 septembre 1866 des Commissaires avaient été nommés pour s'enquérir de l'état de l'éducation dans la colonie anglaise de Victoria et pour aviser aux moyens d'améliorer le système suivi jusque là. Ces Commissaires, ont fait un rapport très-volumineux, de près de cinq cents pages. Ils constatent que la loi des Ecoles Communes (Common School law) mise en opération au mois de septembre 1862 n'a pas produit les heureux résultats

qu'on en attendait. Il y avait dans la colonie, à cette époque 121,661 enfants, en âge de fréquenter les écoles et sur ce nombre ils n'en trouvent que 56,473 dans les registres des instituteurs, et sur 170,000 enfants placés dans les mêmes conditions en 1865, il n'y en a que 64,000 dont les noms sont enrégistrés comme fréquentant les écoles, et seulement 49,218 qui les fréquentent régulièrement. Il faut néanmoins ajouter à ce chiffre celui de 11,378 élèves suivant des écoles indépendantes.

Les Commissaires se basant sur ces statistiques comparent la colonie à la mère-patrie et cette comparaison est quelque peu au désavantage de la première. En effet, sur toute la population du Royaume-Uni, en 1861, on comptait une personne sur six ou sept qui recevait l'instruction, tandis qu'à Victoria il n'y en a qu'une sur huit qui profite du bienfait des écoles. Et encore, cette proportion toute désavantageuse qu'elle soit à la colonie serait bien moins considérable si on faisait un recensement séparé dans les districts ruraux où les vices du système en opération se font plus grièvement sentir. Entr'autres moyens qui ont paru aux Commissaires les plus propres à remédier aux défauts de l'organisation actuelle ils suggèrent 1° l'établissement de vastes écoles industrielles en des endroits judicieusement choisis, dans lesquelles on pourrait réunir les élèves, les loger et les nourrir en même temps que les instruire. 2° L'institution d'une récompense accordée à toute personne qui justifierait avoir procuré l'éducation élémentaire à un enfant. 3° La création d'écoles dans différentes parties du pays qui seraient dirigées par des instituteurs ambulants et qui seraient ouvertes, par conséquent, à différentes périodes irrégulières dans l'année. C'est ce dernier projet que les Commissaires ont le plus chaudement recommandé tout en paraissant attacher, aussi, une grande importance à l'institution des récompenses dont nous venons de parler.

Après avoir interrogé un grand nombre de personnes et dans le but de stimuler le zèle des classes pauvres des villes, qui font preuve d'une déplorable indifférence à l'endroit de l'éducation, les Commissaires en sont venus à la conclusion que l'adoption d'un système coercitif serait avantageux dans la colonie. Ils croient qu'une pareille mesure rencontrerait moins d'obstacles dans Victoria qu'elle n'en a rencontré en Angleterre ou on a prétendu que le principe en question est faux et son application injuste.

Il est ensuite question dans ce rapport des besoins de la population chinoise de la colonie, composée de 24,500 âmes et ignorant généralement les premiers éléments de la langue anglaise. Une proposition a d'abord été faite tendant à prélever une taxe spéciale sur les personnes de cette origine afin de leur procurer des écoles du soir, mais après avoir mûrement étudié la question les Commissaires se sont bornés à recommander que l'Etat accordât une aide spéciale à chaque localité qui tentera un effort pour obtenir une certaine capacité intellectuelle.

Après avoir constaté avec peine qu'un grand nombre des instituteurs employés sont incapables de remplir convenablement leurs fonctions, Messieurs les Commissaires préconisent hautement le projet de l'établissement d'une Ecole Normale d'après un plan qu'ils fournissent eux-mêmes.

En résumant leurs travaux Messieurs les Commissaires exposent les recommandations qui en sont les résultats, dans les termes suivants. 1° La passation d'une loi rendant l'instruction des enfants obligatoire pour les parents. 2° La nomination d'un Ministre de l'Instruction Publique, responsable au Parlement qui

sera chargé de surveiller les intérêts de l'éducation. 3° L'établissement d'écoles publiques d'où l'esprit de secte serait banni par un article exprès de la loi, mais où l'instruction religieuse serait en même temps sanctionnée et encouragée. 4° Ces écoles publiques devront être sous la surveillance et le contrôle immédiats de comités locaux nommés par les contribuables et les parents, lesquels comités relèveront de la juridiction du Ministre. 5° Les instituteurs dans les écoles publiques, avant leur entrée en fonctions devront être soumis à un examen prescrit; ils seront sous le contrôle des comités locaux et soumis à l'autorité du Ministre de l'Instruction Publique; ils auront droit de recevoir leurs salaires et après une certaine période de service actif, ils recevront une subvention de la part de l'Etat. 6° Les principes de l'examen individuel des élèves et du paiement qui doit leur être accordé d'après les résultats de cet examen seront maintenus, mais la manière d'examiner sera sujette à certaines modifications. 7° L'établissement d'une école préparatoire pour les instituteurs. 8° Il y aura chaque année des exhibitions publiques dans les écoles de grammaire, des bourses seront accordées dans les écoles préparatoires à l'enseignement, et les élèves des écoles publiques pourront être appelés à remplir des charges dans le service civil. 9° Une subvention, à un chiffre fixe par tête devra être accordée conditionnellement pour une période de cinq années aux écoles qui ne sont pas régulièrement établies, mais qui sont aujourd'hui entrées dans les registres du Bureau de l'Éducation. 10° On devra donner de l'encouragement aux différentes dénominations religieuses en leur accordant une augmentation de pouvoirs afin de les engager à se départir de leurs propriétés d'école (school lands) à abandonner leurs écoles et à contribuer à l'établissement d'écoles publiques. 11° Une subvention séparée devra être établie, pour aider au soutien des écoles dans les districts ruraux ainsi qu'aux établissements d'éducation formés dans les missions en faveur des aborigènes, pour l'instruction des chinois et pour les écoles gratuites. 12° On devra prélever une taxe sur les propriétés de Victoria pour soutenir et entretenir les écoles.

Ainsi, l'on peut voir que la colonie de Victoria sait parfaitement apprécier les avantages qui découlent du fonctionnement d'un système d'éducation publique efficace et nous lui souhaitons tout le succès possible dans les travaux qu'elle vient d'entreprendre.

Trente-deuxième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval, tenue le 30 et le 31 Août 1867.

Séance du 30, 7 h. P. M.

Furent présents :—M. F. X. Toussaint, président; MM. N. Lacasse, Norbert Thibault, J. B. Cloutier, D. McSweeney, C. Dufresne, G. Labonté, Frs. Pagé, Frs. Fortin, C. Bouchard, J. Cloutier, S. Fortin, Ls. Blanchet, F. Morisset, A. Trépanier, J. Poliquin.

Le procès-verbal de la dernière séance fut lu et adopté.

En l'absence de M. Ls. Dion, secrétaire, M. Ls. Blanchet fut appelé à le remplacer.

M. le Président dit quelques mots sur les progrès de l'instruction publique.

MM. N. Lacasse, Norbert Thibault et C. Dufresne s'occupèrent du même sujet, dont la discussion fut ajournée au lendemain, à neuf heures.

Séance du 31.

Furent présents :—M. F. X. Toussaint, président; M. Ls. Blanchet, secrétaire pro-temp.; MM. N. Lacasse, J. B. Dugal, G. Labonté,

Norbert Thibault, B. Pelletier, D. McSweeney, M. Ryan, Frs. Fortin, S. Fortin, Frs. Pagé, F. X. Gilbert, C. Dufresne, L. F. Thardif, L. Ouellet, J. Cloutier, J. B. Cloutier, C. Bouchard, Jos. Pelletier, C. Labrecque, C. Chartré, M. Ahern, F. Morisset et L. Lefebvre.

Le procès-verbal de la séance du soir fut lu et adopté.

L'assemblée approuva les comptes qui lui furent présentés par M. N. Lacasse, trésorier.

On procéda ensuite à l'élection de nouveaux officiers. M. Bruno Pelletier fut élu président, M. F. X. Gilbert, vice-président, et M. Ls. Lefebvre, secrétaire.

M. Norbert Thibault proposa, secondé par M. N. Lacasse, que M. J. B. Cloutier soit élu trésorier, et que les messieurs suivants soient nommés membres du comité : C. Dion, Frs. Fortin, G. Labonté, F. X. Toussaint, D. McSweeney, M. Ryan, J. B. Dugal, C. Dufresne et J. Letourneau. Cette motion fut agréée.

M. F. X. Toussaint parla de plusieurs traités de géographie qui, dans le temps de leur publication, étaient très-corrects, mais qui, par les changements survenus dans le monde, sont défectueux sous bien des points. De là ce monsieur prouva la nécessité de la publication d'un nouveau traité de géographie en rapport avec les nouvelles divisions du globe.

Proposé par M. Norbert Thibault, secondé par M. Napoléon Lacasse, et résolu : Que des remerciements soient votés aux officiers sortant de charge, pour la manière pleine d'habileté avec laquelle ils se sont acquittés de leur tâche.

Les messieurs dont les noms suivent promirent de lire à la prochaine conférence : L. F. Thardif, M. Ryan et Norbert Thibault.

Le sujet suivant fut adopté pour être discuté à la prochaine conférence : "Est-il à propos que les instituteurs s'occupent de politique?"

Et l'assemblée s'ajourna au dernier vendredi de janvier, à 7 heures du soir.

B. PELLETIER, Président.
L. LEFEBVRE, Secrétaire.

Extraits des Rapports de MM. les Inspecteurs d'École pour les années 1863 et 1864.

Extraits des Rapports de M. CREPAULT.

(Suite.)

St. François.—Cette municipalité entretient cinq écoles, toutes élémentaires. L'école de M. Langlois, élève de l'école normale Laval, est peu fréquentée. Cela est dû à une division qui existe dans la paroisse, au sujet du site de l'école. Le parti vaincu a retiré ses enfants de l'école et refuse de les y renvoyer. Mlle. Boulé, qui tient l'école dite du Côteau, mérite une mention honorable. Mlle. Talbot est aussi une bonne institutrice, mais ses élèves ne peuvent pas profiter convenablement de ses leçons, à raison de leurs fréquentes absences. Le couvent des Sœurs de la Congrégation, établi depuis longtemps dans cette paroisse, donne des résultats de plus en plus satisfaisants. Les commissaires font leur devoir, et les finances sont en bon état.

St. Pierre.—Cette paroisse entretient une école modèle et trois écoles élémentaires. L'école modèle a été dirigée, cette année, par Mlle. Lachance, élève de l'école normale Laval. Les élèves de Mlle. Boulé, qui tenait au nord de la Rivière, la voient s'éloigner à regret, forcée qu'elle est, de quitter l'enseignement pour raison de santé. Les deux autres écoles sont assez bien tenues. La commission défère généralement aux avis de M. Morin, curé du lieu, et s'en trouve bien. Ses affaires pérennaires sont florissantes.

St. Thomas.—Neuf écoles sont en opération dans cette localité. L'académie des garçons est sous le contrôle des Frères de la Doctrine Chrétienne. Ils enseignent, outre les matières ordinaires, l'anglais, le dessin linéaire, la musique vocale et instrumentale, le mesurage et la géométrie. Les élèves placés sous leurs soins ont toujours fait de grands progrès. Les Dames Religieuses de la Congrégation ont 200 jeunes filles sous leur direction. Elles enseignent l'anglais, la musique, les ouvrages en laine et à l'aiguille, le dessin et l'art épiscopaire. Ce couvent est très-bien tenu, et il jouit d'une grande réputation. Les deux demoiselles Dalzie et Mlle. Collin méritent des éloges tout particuliers comme institutrices. La municipalité scolaire est placée sous la direction d'hommes habiles et zélés. Elle est endettée, mais ses comptes sont bien tenus.

St. Jean aux Grues.—Cette municipalité a deux écoles qui fonctionnent très-bien. Celle du centre, qui peut être considérée comme une école primaire supérieure, est sous la direction de Mlle. Painchand. Cette demoiselle ne regarde à aucun sacrifice lorsqu'il s'agit de l'avancement de ses élèves. A dire vrai, ses sacrifices ont été jusqu'ici très-reusement récompensés par des succès constants. La commission est intelligente et éclairée. Ses affaires sont en bon état.

Le Cap St. Ignace.—Le cap St. Ignace soutient huit écoles. L'école modèle est dirigée par Mlle. Fournier, ancienne élève de l'école Normale Laval ; ses élèves font des progrès très-satisfaisants. Les autres écoles répondent parfaitement aux besoins des localités. Quoique la loi des écoles ait été mise en force plus tard dans cette municipalité que dans les autres de mon district, les écoles y sont néanmoins au niveau de celles des autres paroisses. Les affaires de la commission sont bonnes et bien gérées.

St. Cyrille.—Cette grande municipalité où beaucoup de gens ont à peine le nécessaire, trouve moyen, à force de sacrifices, d'entretenir deux bonnes écoles, dirigées par deux institutrices habiles. Ses comptes sont bien tenus.

L'Islet.—Cette grande municipalité a treize écoles en opération, dont deux sont des écoles primaires-supérieures ou modèles, une de garçons et l'autre de filles. La première est confiée aux soins des Frères des Écoles Chrétiennes. L'école des filles est sous la direction des demoiselles Langueudoc. L'une de ces demoiselles est une ancienne élève de l'école normale Laval. Leurs classes sont bien tenues et les parents sont contents de leur école. Mlle C. Fortin, qui tient l'école du bas du premier rang, est une institutrice d'une aptitude remarquable. Ses élèves font d'étonnants progrès. Les demoiselles Boucher et Poitras font aussi une très-bonne école. Toutes les autres écoles de la municipalité sont aussi bien tenues. La commission dirigée par M. Delage, curé du lieu, s'acquitte bien de ses devoirs. Ses affaires pécuniaires sont dans l'état le plus florissant.

St. Aubert.—Cette municipalité soutient cinq écoles, toutes cinq bien tenues. Les demoiselles Langlois se sont distinguées par les progrès qu'elles ont fait faire à leurs élèves. M. Fortin, curé du lieu, est pour ainsi dire l'âme de tout progrès dans cette localité, comparativement nouvelle et pauvre. Les finances sont prospères et les comptes bien tenus.

St. Jean Port Joly.—Cette municipalité compte neuf écoles en opération. L'école modèle est sous la direction de Mlle Damas, élève distinguée de l'école normale Laval. Elle réussit bien. Les autres écoles sont aussi dans un état prospère depuis quelques années. Le Révérend M. Parent n'a pas peu contribué à l'avancement de sa paroisse en ce sens. Les affaires pécuniaires confiées aux soins d'un secrétaire habile, M. le notaire Verreault, sont en bon état.

St. Louise.—Cette municipalité a trois écoles en opération. La plus florissante est celle de l'église. Elle est tenue par Mlle. Pelletier. Les autres sont aussi sur un bon pied. Le Rév. M. Cassegrain, curé du lieu, déploie beaucoup de zèle pour la cause de l'éducation. Les affaires de la municipalité sont en bon état.

St. Roch des Aulnais a huit écoles. Celle qui est connue sous le nom d'École du Moulin, est placée sous la direction de Mlle Chèvrefils, institutrice très-capable, et d'une longue expérience dans l'enseignement. Ses élèves ont toujours fait de grands progrès. Elle enseigne avec avantage l'anglais, qui lui est aussi familier que le français. Toutes les autres écoles sont bien tenues par de bonnes institutrices, entre lesquelles se distingue Mlle. Pelletier. Cette paroisse doit beaucoup, sous le rapport de l'éducation, à M. Ls. P. Chiniquy, qui depuis plusieurs années s'est généreusement dévoué au succès de cette cause. Les affaires pécuniaires sont bonnes.

Extraits des Rapports de M. BÉLAND.
1863.

CONTÉS DE BEAUCE ET DE LOTHINIÈRE.

M. Béland constate que le nombre des élèves fréquentant les écoles a diminué de 10 par 100. Il attribue cette diminution à l'établissement des nouvelles écoles indépendantes.

En dépit de cet inconvénient il croit avoir droit de se féliciter des progrès de l'éducation dans son district.

Dans les 19 municipalités qui composent son district d'inspection il compte 126 institutions de tout genre, dans lesquelles 6639 élèves reçoivent une éducation plus ou moins relevée, mais dans tous les cas suffisante pour le besoin des campagnes—sur ce nombre, il y a 105 écoles sous contrôle, les autres sont indépendantes.

St. Jean Deschailions.—350 élèves fréquentent les écoles de cette municipalité.

Lothinière.—Cette paroisse se divise en 3 municipalités. 869 élèves fréquentent ses diverses institutions le couvent, le collège et 17 écoles élémentaires. M. Béland se montre très-satisfait du progrès qu'on y fait.

St. Croix.—Il y a dans cette municipalité un couvent et 10 écoles fréquentées par 375 élèves. Résultat très-satisfaisant.

St. Florian.—On compte dans cette municipalité 5 bonnes écoles.

St. Antoine.—Une bonne école modèle et 7 écoles élémentaires bien tenues font honneur à cette municipalité.

St. Apollinaire.—200 élèves y fréquentent régulièrement cinq écoles bien dirigées.

St. Gilles.—Il y a deux bonnes écoles dans cette paroisse, mais le système de la coopération volontaire y arrête le développement de l'éducation.

St. Agapit.—Il n'y a qu'une école en opération dans cette municipalité mais elle est bien tenue.

St. Agathe.—Nos. 1 et 2. **St. Sylvestre Nord et Sud, St. Marie (Beauce) St. Elzéar.**—Ces 7 municipalités ont d'assez bonnes écoles, mais malheureusement on y tient au système de souscriptions volontaires, ce qui retarde considérablement les progrès qu'on y aurait droit d'espérer.

St. Joseph (Beauce).—On compte 11 écoles dans cette municipalité dont 7 sous contrôle et 6 indépendantes. Ces écoles sont généralement bien dirigées.

St. Frédéric.—Les écoles de cette municipalité sont bonnes, mais le besoin de nouvelles maisons s'y fait sérieusement sentir.

St. François.—120 élèves fréquentent les 9 écoles de cette municipalité qui sont sur un bon pied.

St. Georges.—Il y a 6 écoles bien tenues dans la municipalité de St. Georges.

Metzhermette.—Il y a une école protestante assez bien tenue dans cette municipalité. Les catholiques doivent en établir une prochainement.

1864.

J'ai l'honneur de vous envoyer, en même temps que ce rapport, les tableaux statistiques de mon district d'inspection pour 1864.

Les écoles de mon district fonctionnent d'une manière satisfaisante sous tous les rapports. Les commissaires d'école en général s'acquittent bien de leurs devoirs. Les secrétaires-trésoriers tiennent leurs livres avec régularité.

Les salaires des instituteurs sont généralement trop faibles et insuffisants pour leur permettre de vivre convenablement, et je crains bien que le remède à ce mal ne nous vienne jamais des contribuables. J'ai grandement encouragé les instituteurs, dans le projet qu'ils ont formé, de s'adresser à la législature, qui seule est en état de leur rendre justice. La plupart des institutrices s'engagent pour un salaire trop peu élevé, qui ne rémunère ni leur capacité ni la peine qu'elles se donnent.

St. Jean Deschailions.—Cette municipalité est enfin venue à bout de payer ses arriérés, et soutient généralement ses écoles, qui sont toutes sur un bon pied. L'école modèle, tenue par M. Pageau, fait honneur à l'instituteur et à la paroisse. Les institutrices des autres arrondissements remplissent leur devoir avec un zèle et un succès non moindres. Les livres du secrétaire sont bien tenus.

Lothinière.—Cette paroisse se distingue par le grand nombre de bonnes écoles, et surtout par son couvent, son académie de garçons et son école modèle. Ces trois institutions sont bien tenues, et font un bien incalculable dans cette paroisse et dans les localités environnantes. Les contribuables et M. le curé Faucher surtout, s'imposent les plus grands sacrifices pour le soutien de ces trois maisons d'éducation. Les autres écoles de la municipalité fonctionnent aussi d'une manière satisfaisante. Les livres du secrétaire sont tenus en bon ordre.

St. Emilie.—Cette nouvelle paroisse, formée d'un démembrement de celle de Lothinière, possède quatre bonnes écoles. M. Joly soutient à ses frais une école indépendante de première classe.

St. Edouard.—Cette municipalité compte quatre écoles, comme St. Emilie. Elles sont bien tenues.

St. Croix.—Cette municipalité entretient dix bonnes écoles. Son couvent jouit d'une haute réputation bien méritée. M. Durocher dirige habilement l'école des garçons. Les autres écoles sont dirigées par des institutrices. Les livres sont bien tenus.

St. Florian.—Les cinq écoles de cette municipalité sont bonnes. On paie les institutrices avec régularité. Les commissaires ont nommé un nouveau secrétaire cette année.

St. Antoine.—Cette municipalité soutient, à son honneur, une école modèle et sept bonnes écoles élémentaires. Les institutrices rivalisent de zèle entre elles, et leurs efforts produisent les plus beaux résultats. L'école modèle est tenue par une jeune personne de la paroisse, qui a obtenu ses diplômes à l'école normale Laval.

St. Apollinaire.—Cette municipalité a cinq écoles qui sont bien tenues. Les affaires financières sont en bon ordre.

St. Gilles.—Cette municipalité entretient deux écoles sur un bon pied.

St. Agapit.—Cette municipalité n'a qu'une école, mais elle est bien tenue.

St. Agathe, No. 1.—Cette municipalité n'a, elle aussi, qu'une seule école, fréquentée par un grand nombre d'élèves.

St. Agathe, No. 2.—Cette municipalité soutient trois bonnes écoles.

St. Sylvestre Nord et Sud.—La loi est toujours difficilement exécutée dans ces municipalités. Il y a en cependant jusqu'à douze écoles, dont quelques-unes n'étaient point sans mérite.

St. Marie de la Beauce.—Cette municipalité possède neuf écoles, dirigées par des institutrices capables et zélées. Le couvent et l'école des Frères des Ecoles Chrétiennes donnent aux élèves, qui les fréquentent, une bonne éducation.

St. Elzéar.—Cette municipalité se montre récalcitrante au sujet des cotisations. Sans les généreux sacrifices de Messire Grenier, curé du lieu, qui y soutient sept écoles, cette paroisse serait privée de toute maison d'éducation.

St. Joseph.—On compte onze écoles ouvertes dans cette municipalité. Sept de ces écoles sont bien tenues. Celles qui sont confiées à Mlles Cazeau, Robitaille et Poirier, sont des écoles de première classe. Les quatre autres écoles, sans être aussi remarquables, répondent néanmoins aux besoins de leurs arrondissements. Le secrétaire s'acquitte bien de ses devoirs.

St. François.—Cette municipalité entretient douze écoles, dont neuf sont bien tenues. Celles qui sont dirigées par les demoiselles Auger, Beaudoin, de Tonnacourt et Bourque, méritent une mention toute particulière. Les autres ont aussi leur part de mérite. Le secrétaire-trésorier tient ses comptes avec exactitude.

St. Frédéric.—Cette municipalité est une de celles où l'éducation des enfants fait le plus de progrès. Ses six écoles sont bonnes et bien tenues. M. Moore, curé du lieu, suit leurs progrès d'un œil vigilant. Le secrétaire s'acquitte bien de ses devoirs.

St. Georges.—Cette municipalité entretient six bonnes écoles. M. le curé, les commissaires et le secrétaire rivalisent de zèle pour les intérêts de l'éducation.

Mtzechermette.—L'école anglaise est bien tenue. Si la municipalité est divisée, comme on l'espère prochainement, il pourra s'établir une école française.

Extraits des Rapports de M. l'inspecteur HUME.

COMTÉ DE MÉGANTIC ET PARTIE DE DORCHESTER ET DE BEAUCE.

1863 et 1861.

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport qui suit, sur les progrès de l'éducation, dans mon district d'inspection, tout en faisant quelques réflexions sur les affaires scolaires de chaque municipalité. Je commence par les municipalités du comté de Beauce.

BEAUCE (COMTÉ).

St. Victor de Tring.—Il y a eu quatre écoles en opération dans cette municipalité, sous le contrôle des commissaires, mais une d'elles était fermée lorsque je fis ma visite. Depuis le mois de juillet dernier, une autre école s'est établie dans un endroit reculé de cette municipalité. L'institutrice qui enseigne aujourd'hui dans l'école principale, est plus capable que plusieurs de celles qui l'ont précédée, et les élèves y ont fait, en conséquence, des progrès considérables. Dans les autres écoles, je n'ai remarqué que peu de progrès. Les commissaires ont engagé un nouveau secrétaire-trésorier, qui gère les affaires avec ordre et régularité. Des arrérages considérables sont entrés en caisse par ses soins, et une nouvelle maison d'école a été construite dans l'arrondissement principal. La maison destinée jusqu'à à cet usage tombait en ruines et ne convenait plus aux élèves.

St. Ephrem.—Il y a eu des changements opérés dans les limites de la municipalité de St. Ephrem de Tring, par un acte du parlement, passé en 1863, qui divise le township de Tring en deux municipalités. Cet acte a été mis en force au 1^{er} janvier dernier. Je considère comme très avantageuse l'annexion d'une partie du sixième rang (qui précédemment faisait partie de St. Victor) à la paroisse de St. Ephrem, vu qu'elle a permis aux commissaires de cette municipalité d'établir une école dans ce rang, où il n'y en avait pas depuis plusieurs années, parce que le rang se trouvait, partie dans une municipalité, partie dans une autre.

Il y a maintenant trois écoles en opération dans la municipalité de St. Ephrem. Les institutrices qui les dirigent sont des personnes de mérite et de capacité. Il reste encore un arrondissement vacant. Je dois aussi faire mention d'une école indépendante qui a existé pendant un certain temps durant le cours de l'année dernière. Malgré qu'un grand nombre des habitants soient pauvres, je suis heureux de dire que les commissaires sont moins endettés que l'année dernière, et que les arrérages de cotisation ont diminué aussi.

Forsyght.—Il y a deux écoles en opération dans cette municipalité, et on doit en établir une troisième bientôt. Dans une de ces écoles les élèves ont été très assidus, mais ils l'ont été fort peu dans l'autre. Les commissaires ne doivent rien et les arrérages de cotisations sont assez insignifiants.

Lambton.—Je n'ai remarqué aucun changement important dans cette municipalité depuis mon dernier rapport. Les deux écoles qui

et sont en opération sont bien tenues et font des progrès. Le montant des arrérages dus est à peu près le même que l'année dernière.

Aylmer.—Il y a quatre écoles en opération dans cette municipalité, et les institutrices, dont l'une est munie d'un diplôme de l'école normale Laval, sont des personnes de mérite et de capacité. J'ai constaté qu'il y avait eu progrès dans celles de ces écoles où les élèves ont été assidus aux classes, mais celles où il y avait peu de régularité de la part des élèves, surtout en été, sont restées stationnaires. Les commissaires ont payé une partie considérable de leurs dettes, et les arrérages de cotisation sont moins considérables que l'année dernière.

Shanley.—Je regrette de dire qu'il n'y a pas eu d'école en opération dans cette municipalité cette année. Cela est dû à ce que cette municipalité se compose d'un township où les colons sont encore trop clair semés, et qu'il est impossible de réunir un nombre d'enfants suffisant pour former une école. La plupart des habitants sont, du reste, très pauvres.

Broughton.—Les commissaires de cette municipalité après avoir passé une résolution pour adopter le système des cotisations, ont été empêchés de le mettre en pratique par un concours de circonstances défavorables. Cette résolution a rencontré une grande opposition parmi un certain nombre de contribuables; mais cette opposition est maintenant presque éteinte. Le curé de l'endroit le Révérend Messire Huot, a déployé beaucoup de zèle pour le progrès de l'éducation. Deux institutrices ont été engagées par les commissaires, dont l'une est munie d'un diplôme de l'école normale Laval, et c'est l'intention des commissaires d'en engager plusieurs autres l'année prochaine.

Dans cette municipalité, les protestants sont devenus dissidents, et ils ont une école en opération qui est fréquentée par un grand nombre d'élèves. Ils ont aussi adopté le système des cotisations. Ils ont perçu une partie des taxes imposées cette année. Pendant une certaine partie de l'année, il y a eu une école indépendante en opération dans cette municipalité pendant une partie de l'année.

COMTÉ DE DORCHESTER.

West Frampton.—Il n'y a eu que deux écoles en opération dans cette municipalité, et une d'elles a été abandonnée par l'institutrice, peu de temps avant mon arrivée, en octobre dernier, et on ne l'a pas encore remplacée. Une institutrice avait été engagée par un certain nombre de Canadiens-Français qui habitent cette municipalité. Cette institutrice devait ouvrir une école le 1^{er} de décembre dernier. Il n'y a aucune école dissidente dans cette municipalité, vu que les dissidents sont encore dans l'impossibilité de payer une institutrice. Le Rév. M. Rousseau, le président des commissaires, à l'instar de M. Paradis, se plaint de l'impossibilité où il est de se procurer des institutrices qui possèdent bien la science de l'enseignement. L'école qui fonctionnait lors de ma dernière visite était suivie par un grand nombre d'élèves, et on y avait fait quelque progrès.

Standon.—Depuis l'installation de l'institutrice actuelle, l'école est fréquentée par un grand nombre d'élèves, et j'y ai constaté des progrès satisfaisants. J'ai tout lieu de croire qu'une nouvelle école sera bientôt ouverte dans les concessions des profondeurs où jusqu'ici les habitants ont été trop pauvres et trop disséminés pour entretenir une école.

Cranbourne.—Il y a eu dans cette municipalité trois écoles en opération en différents temps de l'année, mais aucune des institutrices n'était munie de diplôme. Lorsque je visitai la municipalité l'année dernière, un des instituteurs me manifesta l'intention de se rendre à Québec dans le but d'obtenir son diplôme. Il s'y rendit en effet, mais il ne revint pas. Je ne saurais dire s'il a tenté ses examens, mais ce que je sais bien c'est qu'il n'obtint pas de diplôme. Un certain nombre de protestants se sont fait dissidents depuis quelques années, et ont formé une école qui a été dirigé par une jeune femme mariée, d'une très faible capacité. Elle a manifesté l'intention d'obtenir ses diplômes, et je lui ai procuré les brochures qui contiennent les informations nécessaires aux candidats. J'ai recommandé à MM. les commissaires d'établir le système de cotisation, mais surtout, dans les paroisses de ce comté, j'ai rencontré des obstacles à l'établissement de cet ordre de choses.

Les commissaires m'ont dit qu'il leur était très difficile de se procurer des institutrices bien capables pour les prix qu'ils pouvaient offrir. J'ai essayé d'engager un certain nombre d'institutrices dans le comté de Mégantic à aller enseigner dans ces municipalités, mais la médiocrité du salaire et l'éloignement des lieux leur ont fait rejeter mes offres.

(A continuer.)

Petite Revue Mensuelle.

Depuis plus de quinze jours nous n'avons écorché de ce côté de l'Atlantique que le câble sous-marin. Nous n'en écoutons pas d'autres et nous l'écoutons toujours. Que n'est-il quelque peu plus disert, que ne nous apprend-il tout d'un coup les graves événements qui se passent là-bas. Le Pape a quitté Rome nous annonce-t-il un jour, tout crûment, tout froidement, sans nous dire quand, ni pourquoi. Il nous jette un mot et avec ce mot il nous fait faire une idée et avec cette idée il nous fait inventer des faits et de fait en fait nous bouleversons bientôt l'Europe sans qu'elle ait paru se déranger le moins du monde. Ce n'est que le lendemain ou deux jours après, qu'il nous tire de nos trances en nous informant qu'il n'est pas vrai que le Pape ait quitté Rome; mais ce qu'il en dit ne vaut guère mieux, et ceux qui au premier bruit ont ceint l'épée et endossé l'uniforme du Zouave pontifical n'en seront pas pour leurs frais, car il y a lieu pour eux d'exercer leur courage et leur dévouement à la cause de l'Eglise. Le Pape n'a pas quitté Rome, non, mais il est à la veille d'en être chassé. Les révolutionnaires Italiens, poussés par le bras, d'abord, et ensuite par le soufflé de Garibaldi poursuivent leur marche à travers les roines de leur patrie pour arriver à la cité des Papes au cri de " Rome ou la mort." Divers engagements ont eu lieu; on s'est battu à Bagnaria, à Montelibate et les avantages (sic) ont été balancés de part et d'autre. Cependant il est aisé de prévoir que la petite troupe qui entoure Pie IX ne saurait résister longtemps aux efforts des révolutionnaires envahissant le territoire pontifical, de tous les côtés à la fois. Peut-être qu'à l'heure où nous traçons ces lignes, le drapeau de l'unité italienne flotte au sommet du château St. Ange et que la capitale du monde chrétien retentit des éternelles acclamations des bandits et des siccaires impies de Garibaldi et de Mazzini. La résistance des soldats pontificaux ne peut avoir pour résultat que de retarder de quelques jours l'entrée des hordes fanatiques dans Rome et la consommation d'un sacrilège odieux au point de vue de la religion, de l'histoire et des arts. Et puis, la France si elle le veut, si elle tient à son vieux honneur, si elle ne rougit pas de son titre de fille aînée de l'Eglise, si l'épée de Charlemagne n'est pas encore brisée dans ses mains, eh bien! oui la France, gr. ce à ces quelques jours de résistance aura l'occasion de parler et même d'agir s'il le faut. A peine Tenere a-t-elle eu le temps de sécher sur la signature de Napoléon III apposée au bas de la convention du 15 septembre et déjà on en réense le principal article, se rapportant à la protection de Rome et de sa banlieue, qu'on a bien voulu appeler un territoire, par dérision sans doute, car l'ombre des murs de la ville le couvre presque en entier. Il serait indigne de la nation réputée la plus chevaleresque du monde de subir une pareille injure sans colère et sans vengeance. Cette ligne qu'on a cru effacer d'un trait de plume il est de l'honneur de la France d'aller la graver à coups de boulets sur les murs de Florence même.

Mais pourquoi trait-elle droit à Florence, lorsque le gouvernement Italien proteste contre le mouvement et que Ratazzi fait arrêter Garibaldi avant qu'il ait mis le pied sur le territoire pontifical. N'a-t-il pas offert à Napoléon de rentrer lui-même dans Rome pour empêcher la révolution d'éclater? Qui sans doute, le gouvernement de Victor-Emmanuel a fait tout cela, mais en même temps qu'il se montrait ainsi, d'un côté, plein de zèle pour la sauvegarde des traités, de l'autre il pactisait sourdement avec la révolution comme il a déjà fait à Naples et dans les Marches. La seule différence qu'il y ait de fait entre le roi et Garibaldi, c'est que ce dernier est le voleur et le premier le receleur de l'Italie. Le machiavélisme le plus chonté, l'hypocrisie, l'astuce, la duplicité forment le fonds de la politique du cabinet de Florence. L'Italie a deux faces, une qu'elle montre à l'Europe, belle, pure, noble, pleine de franchise, l'autre qu'elle ne dévoile qu'en face de la révolution, hideuse par les empreintes du vice et de la passion, narquoise et chonté. Il est temps, si la France veut compter désormais avec elle, qu'elle la corrige et qu'elle la démasque aux yeux de toute l'Europe. Qu'elle envahisse l'Italie sur le champ et jamais guerre plus juste n'aura réuni autant de droits en sa faveur; qu'elle aille arracher ces chaînes de fleurs, (amère dérision!) qu'on a attachées aux mains de Garibaldi dans sa solitude de Caprera, qu'elle lui rive à la place de bonnes et vraies chaînes de bon et vrai fer, et jamais on n'aura fait meilleure justice; qu'elle aille relever le trône de Naples et raffermir celui du Souverain Pontife et jamais depuis Charlemagne nul n'aura rendu pareil service à l'Italie. En un jour elle aura écrasé la révolution et ramené la paix dans ce beau pays on n'en connaît plus les douceurs depuis tant d'années.

On a arrêté Garibaldi et on l'a escorté pompeusement jusqu'à son rocher de Caprera où il pose aux yeux de l'Italie comme la statue vivante de la liberté. De là il écrit presque chaque jour de brûlantes adresses à ses amis, et les soldats de Victor-Emmanuel en sont les porteurs et les distributeurs. On a paralysé le bras d'un veillard; qu'a-t-on besoin d'une pareille faiblesse, mais la voix de Garibaldi qui est l'âme de l'agitation on la laisse bouleverser toute l'Italie, depuis les Alpes jusqu'à la mer de Sicile. Et Ratazzi s'en lave les mains en face de la France, et dit en soupirant: " Vous voyez, j'ai fait ce que j'ai pu."

Menotti, fils de Garibaldi, son bras droit et le confident de ses projets est à la tête des envahisseurs. Le bruit qu'on a fait courir au sujet de son arrestation est dénué de fondement. On a dit aussi que Victor-Emmanuel a fait un appel aux grandes puissances contre le traité de septembre et que la Prusse y a répondu favorablement, se montrant prête à appuyer ses exigences à l'endroit de Rome, mais cette rumeur nous paraît mériter peu de crédit, surtout lorsque de récentes nouvelles nous apprennent qu'une

entrevue, entre Napoléon et le roi de Prusse doit avoir lieu prochainement à Bade. Il est bien vrai cependant que des préparatifs de guerre assez sérieux se font en France, en Prusse et en Autriche, bien vrai que les garnisons des villes et des postes frontières sont doublées et triplées, bien vrai que tous les fusils Chassepot des arsenaux ont été distribués aux troupes; bien vrai aussi que Napoléon a gourmandé la lenteur de l'Autriche dans ses armements; mais ces préparatifs peuvent avoir l'effet de prévenir, plutôt que de provoquer la guerre. La renommée fait aisément des *sans belli* avec le moindre accès de mauvaise humeur de l'Empereur et de M. de Bismark. Ils échangeaient quelques mots fort inoffensifs en apparence, l'un de ces jours derniers, et de suite la presse française s'écrie " c'est la guerre." C'est une manière comme une autre, adoptée en France pour rappeler M. de Bismark sur la scène. Cette nation si friande de spectacles saignants, le rappellerai ainsi jusqu'à ce que de gré ou de force il revienne répéter devant elle son drame de Sadowa. Mais comme la pièce se joue à deux, cette fois-ci, ce sera Napoléon qui prendra la place de François et peut-être qu'avant la fin de la pièce les rôles se trouveront intervertis. Au fond de tout cela il n'y aura en réalité qu'une expérience *in animo cilli*, faite par deux ambitieux rivaux. Dreyse et Chassepot vont fournir les instruments.

Il y a bien d'autres points noirs à l'horizon: l'Espagne est dévorée par l'anarchie; la Russie montre les dents à la Turquie, qui dévore la Grèce, toute palpitante de vie et de patriotisme. Cette noble victime, couverte de plaies saignantes, a cependant réussi à apitoyer la France sur son sort. Fuad Pacha a pris le gouvernement de l'Isle avec instruction, de la part du divan, d'accorder aux Candotes une constitution plus libérale et d'y introduire une politique plus digne et plus équitable. Espérons que cette conduite aura pour effet de calmer la guerre civile et d'opérer le rapatriement des 50,000 infortunés qui ont quitté leur sol natal, poursuivis qu'ils étaient par le fer et par le feu. Les consules de l'Empereur Alexandre, adressés à Fuad Pacha lors de leur rencontre en Crimée, n'ont pas peu influé sur cette détermination de la Sublime Porte. Le Czar engageait le Sultan à donner une liberté entière à l'île de Crète et à lui permettre de se réunir à la Grèce, dont les habitants ont une même origine et dont elle a conservé le langage et les mœurs. Le Sultan s'y refusa, objectant, avec raison, que l'indépendance de la Crète ainsi proclamée, après une révolte, provoquerait des mouvements analogues chez toutes les populations grecques et turco-slaves qui font partie de l'empire Ottoman. Encore deux ou trois opérations de ce genre, et bientôt il ne resterait plus que le tronc informe de ce corps immense. La Turquie suit que la Russie est mauvais opérateur, et elle craint la gangrène. Elle n'a pas entièrement tort.

Cette conduite dégagée de la Turquie a donné de l'honneur au Czar, et il ne s'est pas gêné de le faire voir. En dépit de ses bons conseils et de ses protestations d'amitié, nous croyons fermement qu'il va saisir le premier prétexte venu pour marcher sur Constantinople.

Le ciel se rassérénait quelque peu de ce côté-ci de l'Atlantique. Le résultat des élections, aux Etats-Unis, assure le triomphe des anti-libéraux et du président Johnson. Les uns voient s'ouvrir, par là, une ère de paix et de prospérité, mais d'autres croient que cette défaite des libéraux va être le signal d'une nouvelle guerre civile des plus désastreuses.

Nous aussi, en Canada, nous avons terminé heureusement nos élections. Tous les membres du cabinet de la Province de Québec ont été élus avec de fortes majorités. M. Archibald, de la Nouvelle-Ecosse, ministre occupant le portefeuille de Secrétaire-Provincial dans le gouvernement fédéral, a subi une défaite dans son comté. Cet honorable monsieur a remis, depuis, son portefeuille entre les mains de Sir J. A. McDonald, et sa démission a été acceptée par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil. Son successeur n'est pas encore officiellement connu.

Du reste le sort de M. Archibald a été partagé par presque tous les partisans de la confédération à la Nouvelle-Ecosse. M. Howe qui s'était posé en adversaire quand même de cette mesure, a remporté un succès qui fait de lui dans ce moment l'homme le plus en évidence peut-être, de tout le Canada. Que fera M. Howe? Que fera-t-on de M. Howe? Telle est l'énigme que nous posent à chaque colonne de gazette les sphinx de notre politique.

Les chambres fédérales sont convoquées pour le 6 de novembre prochain, à Ottawa. La session devra être de courte durée. Les affaires à dépêcher ne concerneront guère qu'un établissement de crédit pour le fonctionnement du gouvernement principal et quelques mesures essentielles à l'organisation même du gouvernement et à la mise en œuvre du mécanisme fédéral.

Le cabinet du Nouveau-Brunswick est complètement réorganisé. L'Hon. M. Beckwith est nommé Secrétaire Provincial; l'Hon. M. Sutton, Inspecteur Général; les Hons. MM. Beveridge et Desbrisay, membres du Département des Travaux Publics; l'Hon. M. W. P. Tiewilling, membre du gouvernement, sans portefeuille.

Les idées de conciliation et de bonne entente publiquement manifestées dans la Province de Québec, nous permettent d'espérer une ère de progrès et de développement pour le pays. En joignant à cela la bonne récolte dont le ciel nous a favorisés, cette année, nous pouvons envisager l'avenir d'un œil serein.

Au milieu de nos rêves de bonheur, la Providence ne nous ménage pas les épreuves. Nous avons perdu plusieurs hommes éminents, depuis l'établissement de la nouvelle constitution. Sa grâce, Monseigneur Turgeon, ex-prêtre le 25 septembre dernier, à l'âge de près de 80 ans. M. Decazes, ex-membre

du Parlement Provincial et inspecteur d'écoles pour le district de Richelieu, est mort à l'Hôpital le 4 de ce mois. Pendant que nous écrivons ces lignes, la paroisse de Ste. Famille, en deuil, entoure la tombe de son curé bien-aimé, frappé de mort subite.

M. l'abbé Antoine Gosselin se rendait il n'y a que quelques jours, à Berthier pour célébrer le cinquante-unième anniversaire de prêtrise du Revd Messire Gagnon, curé de l'endroit. Redescendu à Québec en compagnie de Sa Grâce l'Archevêque, il s'embarqua de suite pour l'île d'Orléans où il mourut dans la nuit. Le lendemain le glas funèbre annonçait à sa paroisse désolée qu'il avait cessé de vivre. M. Gosselin était né à Belœil mais sa famille était originaire de l'île d'Orléans. Il fit ses études, partie au collège de St. Hyacinthe, partie au collège de Montréal. Il a toujours porté un grand intérêt à la cause de l'éducation.

M. Decazes exprit donc le 4 de ce mois à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Breton d'origine et issu d'une noble famille de France dont plusieurs membres ont pris place dans l'histoire de leur pays, M. Decazes vint au Canada, en 1854, a continué ici ces nobles traditions de famille. Il a servi sa patrie d'adoption, d'abord comme membre du parlement, pour le comté de Wolfe et Richmond, en 1861, subséquemment comme Inspecteur d'école avec le plus entier dévouement. Nous nous rappellerons toujours avec plaisir ses discours parlementaires, si pleins de franchise et de hautes idées politiques. Nous le voyons encore, quittant son siège, placé à la droite de l'orateur, sous la galerie du Conseil Législatif et s'avancant en pleine lumière, jusqu'au milieu de la salle et là développant avec lucidité et chaleur les opinions politiques qu'il s'était formées lui-même, en dehors de tout esprit de parti. La Chambre écoutait avec un religieux silence cette parole suave, dont la prononciation toute Parisienne lui apportait comme un écho de notre vieille histoire. M. Decazes est croyons-nous le seul membre natif de France qui ait pris place dans notre parlement.

En septembre 1865, il fut nommé inspecteur d'école pour les comtés de St. Hyacinthe, Bagot et Rouville mais sa santé délabrée ne lui permit pas de remplir ces nouvelles fonctions avec une grande ponctualité, en dépit de son bon vouloir. Nous aimons néanmoins à lui rendre cette justice qu'il a fait tout ce que ses forces lui permettaient de faire et que tout ce qu'il a fait a été bien fait.

Il est mort, à l'âge peu avancé de 59 ans. Nul doute que les rudes travaux qu'il s'est imposés, comme colon entreprenant et comme membre du parlement n'aient considérablement diminué le nombre de ses jours.

Chrétien fervent, il a su préparer son âme au grand passage. Les Révdes. Sœurs de l'Hôtel-Dieu garderont longtemps le souvenir de sa piété édifiante et de sa douce résignation à la volonté de Dieu.

Son corps a été transporté à Damville où il repose à côté de son épouse, morte, il y a déjà plusieurs années. M. le ministre de l'Instruction publique, M. le Surintendant de l'Éducation, les officiers du département et quelques amis ont suivi le convoi funèbre de l'Hôtel-Dieu à la gare du chemin de fer.

M. Decazes laisse deux filles, mariées en France et deux fils, en Canada, tous deux doués de talents remarquables et sincèrement attachés à notre pays.

Que de deuils à la fois dans le monde entier. Le 19 septembre, Sir Frederick Bruce, ministre anglais à Washington et frère du regretté Lord Elgin, expirait à Boston, à l'âge de 52 ans après avoir parcouru une brillante carrière comme agent diplomatique de l'Angleterre chez divers peuples étrangers et dans les principales colonies de la puissance Britanniques. Ou le voit tour à tour Secrétaire Colonial à Hong Kong, en 1844, Lieutenant-Gouverneur à Terre-Neuve, en 1846, Consul-Général en Bolivie, en 1847; chargé d'affaires à Montevideo en 1851, agent diplomatique en Egypte, en 1853; Secrétaire de Lord Elgin, en Chine, en 1857; Surintendant du Commerce, en Chine, en 1859 et Ministre à Washington en 1865. Il avait mérité par ses services de recevoir le titre de Commandeur du Bain et la distinction de K. C. B. Dans un court séjour qu'il fit en Canada il y a déjà plusieurs années, nous avons pu admirer ses aimables qualités et ses talents réels. Aussi sa mort laisse-t-elle ici de profonds et sincères regrets.

La fille du célèbre navigateur Cook, Mme. Anne Rumsay vient de mourir à l'âge de 104 ans. Elle habitait Clochester, dans le comté d'Essex.

A Paris, la science, les arts et la politique ont fait aussi des pertes sensibles. Le poète Barthélemy vient de suivre son collaborateur Méry dans la tombe. M. Velpeau y suit M. Frousseau. M. Alexis Picard, architecte des Palais de Rambouillet et de Fontainebleau est aussi entrée dans sa dernière demeure, formée de quatre humbles planches. M. Achille Fould, l'un des plus célèbres financiers du monde et qui a été ministre à plusieurs reprises sous Napoléon III, vient à son tour de payer son dernier tribut à la nature. M. Fould est né à Paris le 17 novembre 1800. Fils d'un riche banquier Israélite, il put de bonne heure s'initier aux grandes transactions commerciales. Après s'être livré en amateur à l'étude des beaux arts, il se décida à entrer dans la vie politique en 1842. A la chambre, il ne traita que les questions de finance et d'économie. Lors de la révolution de février il accepta de bonne grâce les faits accomplis. Il fut nommé sénateur en 1852, et peu de temps après Ministre d'Etat. C'est en cette dernière qualité qu'il présida aux travaux préparatoires de l'Exposition de 1855 et à la réorganisation de l'Opéra comme administration d'Etat et à l'achèvement du nouveau Louvre.

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes.

CANADA.

Souvenir décennal de l'École Normale Laval, 1857-67. C. Darveau; Québec, 1867—brochure 74 pp.

Cet opuscule contient une rapide esquisse de l'histoire de l'École Normale Laval ainsi que la liste de ses professeurs et des élèves qui ont suivi les cours de cette institution durant les dix années dernières. Il est bon que nous laissions ainsi de temps à autre des jalons historiques sur notre route afin de rendre plus facile la tâche de ceux qui plus tard auront la mission d'écrire nos annales.

DOUTRE : les Lois de la Procédure Civile ; savoir, Texte du Code, rapport des codificateurs, autorités par eux citées, lois de faillite, règles de pratique des différents Tribunaux, principes et formules de procédure etc., etc., par M. Gonzalve Doutré, B. C. L., Avocat et Secrétaire du Bureau de la Province de Québec, précédé d'une préface par M. J. R. Lafrenaye, B. C. L., professeur de droit à l'Université McGill. Vol. I., publié à Montréal par M. Eusèbe Sénécal, Imprimeur-Editeur : 1867, 12mo. XCII-472 pp.

M. G. Doutré a un mérite incontestable et qu'on ne saurait trop louer, c'est l'énergie et la constance dans le travail. Il fournit en cela un bel exemple à la jeunesse canadienne qui malheureusement se montre trop peu disposé à le suivre. On a l'air de croire qu'il nous suffit de vieillir pour devenir des hommes. On se hâte de faire ses études de loi, de droit, de médecine etc. On se fait admettre dans une profession quelconque, puis on se laisse vivre. On ouvre volontiers sa porte pour que la fortune y entre en passant, mais on ne se donne pas la peine d'aller au devant d'elle. *Audaces fortuna juvat* disaient pourtant les anciens avec raison et cette vérité ne cesse pas de valoir son prix de notre temps. Il faut travailler, faire des efforts, tenter, lutter incessamment pour former son esprit comme son corps. A dire vrai les carrières sont faciles aujourd'hui, mais avec le développement intellectuel qui s'opère si rapidement sous nos yeux, le succès n'appartiendra bientôt plus qu'au mérite et au travail. Les veilles que la plupart de nos jeunes gens passent dans la dissipation M. Doutré les a consacrées à un ouvrage sérieux, à un travail de longue haleine, à une tâche ardue, mais il recueillera bientôt le fruit de son énergie et de sa persévérance. A part les connaissances qu'il a dû nécessairement acquérir en annotant et commentant le Code Civil de Procédure, connaissances qui lui seront d'une grande utilité dans l'exercice de sa profession, il peut déjà jouir d'une noble récompense dans les suffrages de toute la presse, de la Judicature et du Barreau qui ont accueilli son œuvre.

Le Code Civil de procédure devra former deux volumes de près de cinq cents pages chacun. Le premier volume de cet important ouvrage qui vient de sortir des presses de M. Eusèbe Sénécal contient les notes de MM. les Codificateurs et les renvois aux autorités sur lesquelles ils s'appuient, une introduction de M. Doutré dans laquelle il signale et explique clairement les changements opérés dans la loi par la publication du Code. Le rapport des codificateurs où les amendements qu'ils ont proposés à l'approbation de la législature et qui ont été adoptés sont indiqués, le statut et les proclamations qui concernent l'organisation de la commission et des travaux, et un appendice où se trouvent comprises les formes légales et les règles de pratique telles qu'admises dans les différents tribunaux du pays—en même temps que la manière de procéder sous l'acte de banqueroute et un index général.

LATOUR : Annuaire de Ville-Marie, suivi de recherches archéologiques et statistiques sur les institutions catholiques du Canada. Tome premier : Histoire des paroisses du Diocèse de Montréal, par L. A. Huguet Latour. Z. Chapleau, Libraire-Editeur, Montréal, 1867—12mo. 128 pp.

En parcourant notre grande histoire nous sommes étonnés de la vitalité de notre race, aussi bien que des hauts faits de nos pères, mais en lisant la petite brochure de M. Latour on découvre avec non moins de plaisir le secret de cette force dont M. Garneau a célébré l'éclat. *L'Histoire des paroisses du Diocèse de Montréal* nous montre le peuple canadien dans son rude berceau de feuillage, se formant à l'épreuve des plus durs travaux, renversant les forêts, chassant et bataillant, accomplissant leur tâche avec un courage indomptable. Les hommes ainsi formés devaient pouvoir résister à toute fatigue et devenir naturellement des héros dans l'occasion. Leur foi vive, leur fidélité aux préceptes de l'Eglise, leur soumission à la voix du prêtre leur donnait une vigueur morale qui leur faisait mépriser tous les dangers. Ils se considéraient ici comme des missionnaires destinés à propager la foi catholique parmi les barbares, et leurs travaux recevaient une double récompense devant les hommes et devant Dieu. Le premier volume contient l'histoire de la *Visitation de l'île du Pads, de St. Roch de l'Acadian, de St. Hermas, et de Ste. Philomène*. Nous espérons que l'encouragement du public va permettre à M. Latour de continuer cette intéressante publication.

J. ROY : Explication du Code Civil du Bas-Canada ; 400 pp., in-8. Eusèbe Sénécal, Editeur.

Nous n'avons pu donner qu'un léger coup d'œil à cet ouvrage ; mais si nous jugeons de sa valeur intrinsèque par ses formes extérieures, nous pouvons lui présager un immense succès. M. Sénécal s'est réellement surpassé dans l'exécution de la partie typographique du livre.

Tout ce qui est de l'auteur, nous connaissons depuis longtemps ses talents, son esprit d'analyse et son jugement droit et sain. Nous avons lieu de croire ainsi qu'il a dû mener à bonne fin un travail qui requerrait précisément ces mêmes aptitudes.

FRANCE.

La Mère Institutrice de l'homme-enfant : Tel est le titre d'un livre que vient de publier un professeur, M. Tournemire, homme de talent et d'expérience.

Aux *mères de famille* : La première maîtresse de langue, a dit un auteur, c'est la *Mère* ; c'est elle qui est l'éducatrice par excellence de l'homme-enfant ; c'est elle qui lui délègue la langue et lui met la parole sur les lèvres. Il est donc très-important que la mère de famille ait entre les mains un guide sûr, qui lui permette de faire suivre à son enfant, au fur et à mesure du développement de ses facultés, un cours régulier et progressif d'exercices d'intelligence et de langage, de leçons sur les choses, sur les mots, etc. C'est dans ce but que nous avons composé ce livre intitulé avec raison la *Mère Institutrice*, parce que ce titre peint fidèlement l'objet de l'ouvrage. Mais, comme l'éducation ne consiste pas seulement dans la connaissance des mots, nous nous sommes proposé aussi, de mettre en jeu et de développer à la fois toutes les facultés naissantes de l'enfant, les facultés morales aussi bien que les facultés intellectuelles ; en d'autres termes, nous voulons cultiver son cœur, son esprit et sa mémoire. En cela, nous nous sommes inspiré des grands principes du célèbre éducateur Pestalozzi et de cette sage maxime du P. Girard : « Les mots pour les pensées, les pensées pour le cœur et la vie. » Pour atteindre ce triple but, nous nous sommes attaché à faire entrer dans le cadre de notre ouvrage les exercices les plus variés, en les classant avec méthode, de manière que tous concourent harmoniquement à justifier notre devise, qui sert d'épigraphe à ce livre : Religion, Education, Instruction.

Ainsi la *Mère Institutrice* contiendra :

1o Un recueil de maximes religieuses et morales, de préceptes de conduites et de civilité, soit en prose, soit en vers ;

2o Un certain nombre de poésies et graduées avec soin, destinées à être apprises par cœur ;

3o Un cours d'exercices d'intelligence et de langage, de premières connaissances sur toutes choses, et de notions élémentaires sur les trois règnes de la nature ;

4o Des exercices de calcul mental et oral ;

5o Un grand nombre de dialogues instructifs entre une mère et son enfant ;

6o Des lectures intéressantes, des anecdotes rédigées de manière à servir d'exercices d'éducation pratique, présentant de bons exemples à suivre, des défauts à éviter, des vertus à acquérir.

Notre ouvrage renfermera donc plusieurs livres en un seul ; il deviendra le *code-mecum* indispensable des chefs de famille, et surtout des mères intelligentes et dévouées qui se plaisent à instruire elles-mêmes leurs jeunes enfants, ou du moins à seconder les instituteurs et les institutrices dont la tâche est si difficile. En un mot, la *Mère institutrice* sera le Livre d'or des Familles.

Aux *Instituteurs et aux Institutrices*, (Ainsi qu'aux directeurs des salles d'asile). Le titre de l'ouvrage ne doit pas faire croire qu'il s'adresse seulement aux mères de famille : ce serait une grande erreur (1).

L'ouvrage, la *Mère Institutrice*, sera d'un secours puissant et efficace pour les mères de l'enfance, qui y puiseront les exercices les plus propres à faciliter leur tâche de chaque jour ; ils pourront l'employer tantôt comme livre de lecture, tantôt comme livre de récitation, tantôt comme cours de morale ou de civilité, etc. La *Mère Institutrice* sera donc véritablement le Livre d'or des Ecoles.

(1) On nous permettra de faire observer ici qu'un point de vue pédagogique l'instituteur n'est que le continuateur et le suppléant de la mère.

La *Mère Institutrice* convient à la fois aux familles et à tous les établissements d'instruction primaire ; il trouvera son emploi dans les salles d'asile et dans les écoles des deux sexes, ainsi que dans les cours primaires annexés aux lycées, collèges ou pensionnats.

C'est surtout aux instituteurs et aux institutrices des communes rurales que nous adressons un appel chaleureux en faveur de notre livre.

Dans la campagne, comme parmi les populations ouvrières de nos villes, les mères de famille n'ont généralement ni le temps ni la capacité nécessaires pour s'occuper de l'instruction de leurs enfants, pas même pour leur donner les connaissances les plus élémentaires... Les instituteurs et les institutrices sont donc forcément appelés à suppléer à l'insuffisance de l'enseignement de la famille ; c'est à eux qu'il appartient de former le cœur et l'esprit de ces enfants dont on peut dire avec raison :

Leur tête a le cerveau, mais n'a pas la pensée ;
Le mot manque à leur langue encore embarrassée ;
L'âme, germe divin, est en eux, mais y dort ;
Et c'est vous qui savez prudemment, sans effort,
Par une marche lente, insensible, suivie,
Du sommeil du berceau les conduire à la vie ;
C'est vous qui, les prenant, indécis, par la main,
De ce monde à leurs pas indiquez le chemin ;

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETINS DES ARTS.

— Le 16 juillet a eu lieu l'inauguration du monument élevé par la ville de Nantes à la mémoire de M. Billault. Ce monument s'élève sur la place du Palais de justice, en face la rue Lafayette ; il se compose d'une statue érigée sur un piédestal tétrastyle, aux angles duquel sont groupées quatre figures assises, représentant l'histoire, l'éloquence, la jurisprudence et la Justice. Ces quatre figures sont dues, ainsi que la statue, au ciseau d'un artiste nantais, M. Amédée Ménard ; elles ont été coulées en bronze dans les ateliers de M. Voruz aîné. L'ordonnance générale du monument est l'œuvre de M. Chenantais, architecte.

La cérémonie d'inauguration a été présidée par S. Exc. M. Rouher, l'Empereur s'y était fait représenter par le député vicomte Thuinnet de la Turmelière, l'un de ses chambellans ; tous les membres de la famille de feu M. Billault étaient présents ; parmi les assistants, on remarquait M. Boudet, premier vice-président du Sénat, ancien ministre ; M. Delangle, M. le général Mellinet, MM. de Saint-Paul, directeur général au ministère de l'intérieur ; Chevreau, préfet du Rhône, etc. ; les préfet et les sous-préfets d'un grand nombre de départements, et plusieurs représentants de la presse parisienne. A trois heures, M. Rouher prenait place sur l'estrade dressée en face de la statue. M. Renoul, premier adjoint, remplaçant M. le maire, empêché par un deuil de famille, prit la parole, et s'adressant à M. Rouher, retraça l'histoire de la jeunesse du défunt ministre, depuis le moment où, jeune et simple avocat il tentait ses premiers débuts au barreau de Nantes, jusqu'à celui où commence sa carrière d'homme d'Etat. Puis, rappelant quelle fut la vie privée de M. Billault, M. Renoul fit l'éloge du caractère et des vertus de l'homme honnête, de l'homme intègre, qui offrit dans toute sa carrière administrative le rare exemple d'une vie pure de tous ces entraînements trop fréquents de nos jours. M. Rouher lut ensuite un long discours dans lequel il résuma, avec l'éloquence qu'on lui connaît, les diverses phases de la vie politique de M. Billault, de cette carrière qui commence dans une famille modeste, dans un humble collège de la Bretagne, et monte tous les degrés de la hiérarchie sociale jusqu'au faite des honneurs.

Le soir, un banquet réunissait les invités dans l'enceinte du théâtre, dont la scène et la salle avaient été réunies au moyen d'une décoration vraiment splendide, et qui fut le plus grand honneur aux organisateurs de cette fête. Des toasts furent portés à l'Empereur d'abord par M. Renoul, puis à M. Rouher par M. Polo, président de la chambre du Commerce. Dans une chaleureuse allocution, M. Polo exprima des vœux pour l'exécution de plusieurs grandes entreprises, et notamment pour la création d'un canal maritime qui, en remplaçant le cours de la Loire, devenu insuffisant, et en faisant de Nantes un port accessible à la grande navigation, donnerait à son commerce une impulsion et une puissance nouvelles. Ces considérations, d'un ordre trop élevé et d'un caractère trop grave pour qu'il fût permis de faire autre chose que de les esquisser, furent accueillies par les applaudissements d'un grand nombre d'assistants. — M. Rouher y répondit en donnant l'assurance du bienveillant concours que prête le gouvernement à toute entreprise intéressant vraiment la grandeur et les intérêts du pays, et en formant des vœux pour la prospérité du commerce de Nantes et pour le développement de son industrie.

Statues de Champlain et de Jacques-Cartier. — Il y a peu de grandes fortunes en Canada et si loin que se portent nos regards, dans l'avenir

Qui déliez leur langue, et sur leurs lèvres roses,
Placez le son, les mots et l'image des choses ;
C'est vous qui leur montrez, plus haut que le ciel bleu,
Au-dessus du soleil et des astres, un Dieu !

Dès que de leur berceau ces doux et chastes anges
Sur le sein maternel ont rejeté leurs langues,
Ils arrivent à vous, chauchés, imparfaits,
Et tels que la nature avare les a faits.
C'est vous qui dégagez et faites luire en eux
L'idée, et déchirant le voile ténébreux
Dont ils étaient couverts dans le sein de la femme,
Comme d'une prison faites sortir leur âme !
Vous qui du grand, du beau, du vrai, de l'idéal,
Dévoilez la splendeur à leur cœur virginal,
Et qui faites jaillir de leur âme seréne
Tous les nobles instincts de la nature humaine !
Alors, quand vous voyez, d'un regard triomphant,
L'homme briser sa chaîne et sortir de l'enfant,
Spectateur attendri de ce prodige intime,
Création touchante, admirable et sublime,
Dans votre juste orgueil vous pouvez, satisfait,
Vous écrier : Cet homme, après Dieu, jo l'ai fait !

nous n'aspirons guère qu'au bien être, à l'aurea mediocritas, dont parle Horace. Nous nous contentons généralement de l'utile et du nécessaire; le souci du luxe des arts, en particulier, ne tourmente personne. Sommes-nous en cela à plaindre ou à admirer? Il y a tant de points de vues à prendre autour de cette question que nous en abandonnons la discussion et la solution à de plus habiles.

Toutefois nous pouvons bien dire que nous aurions mauvaise grâce, non pas à refuser, car ce serait plus qu'un crime, mais à négliger l'offre si généreuse, si spontanée que vient de nous faire un éminent artiste français, M. Louis Rochet. Nous devons d'abord une reconnaissance infinie à cet homme de bien, enthousiaste des gloires de notre pays qui de son propre mouvement nous propose de consacrer son temps à l'érection d'une statue monumentale de Jacques-Cartier sur une place publique de notre ville de Montréal. Une semblable proposition a été faite par le même artiste à la ville de Québec pour l'érection d'une statue à son fondateur. Remercions le donc de suite, par la voie de nos journaux, qu'il apprenne ainsi de tous les points du pays à la fois que nous sommes sensibles à ses nobles et généreux procédés. En attendant que la reconnaissance nationale se manifeste à son endroit, laissons parler nos cœurs afin qu'il soit convaincu que nous l'avons compris, que nous applaudissons à son idée et que nous allons travailler sur l'heure à en secondar l'exécution.

« Je viens, dit-il, dans une lettre qu'il adresse au Maire de Montréal. »

Je viens, Monsieur le Maire, vous proposer l'érection d'une statue monumentale à Jacques Cartier sur une place publique de Montréal, et pour la décoration de la ville, et pour rendre un hommage véritable à la mémoire de cet illustre navigateur.

Cette statue, je me charge de l'exécuter moi-même et d'en faire don à la ville de Montréal, si seulement vous pourriez, par les moyens que vous jugeriez convenables, me couvrir de la dépense de la fonte en bronze, car je puis vous avouer sans honte, que si ma fortune va jusqu'à me permettre de donner mon temps et mes peines à l'exécution du modèle d'une œuvre d'art aussi considérable, elle ne me permet pas d'aller au-delà.

Nous serions bien coupables et bien malheureux si nous n'acceptions pas à deux mains une proposition aussi généreuse, un présent digne d'un prince, et venant, de fait, d'un prince de l'art.

BULLETIN DES BONS EXEMPLES.

— Nous apprenons de Kingston que notre compatriote, M. Adolphe Ste. Marie, de Laprairie, a obtenu, à l'exposition provinciale d'Ontario, des succès dont il a certainement droit d'être fier.

Ayant à soutenir la compétition contre les meilleurs éleveurs d'Ontario et même des Etats-Unis, il a remporté deux prix pour le choix et la qualité de ses agneaux.

Deux génisses de l'année, qu'il avait aussi envoyées à l'exposition, ont été achetées par un Américain au prix de \$800.

Ces prix sont peu communs dans notre pays, et ils peuvent démontrer aux cultivateurs l'avantage qu'il y a de posséder des animaux de race améliorée.

Il n'est pas rare que M. Ste. Marie trouve à vendre ses moutons aux prix de \$100 et \$150 chacun.

Cet exemple devrait être un encouragement pour ceux qui seraient décidés à faire de l'agriculture progressive qui pourrait devenir en même temps de l'agriculture payante. — *Miner.*

— C'est avec plaisir que nous remarquons, dit le *Builder*, que bon nombre de jeunes nobles d'Angleterre s'occupent de travaux sérieux. Ainsi, le vicomte Amberley, très-jeune encore, se distingue au Parlement et il est déjà un publiciste très-coulu. Le marquis de Lorn, qui a 21 ans à peine, vient de se prononcer avec beaucoup de jugement sur des questions d'intérêt public, et l'on imprime son premier ouvrage: *Voyages aux tropiques*. Avant-hier, le jeune marquis de Bute, qui n'a que 17 à 18 ans, décrivait dans une longue lettre que publie le *Times* sa visite récente à la mosquée de Hébron, avec une facilité d'expression et une érudition architecturale qu'on ne se serait pas attendu à rencontrer chez un adolescent. D'autres jeunes nobles, tels que lord Milton partent pour des contrées barbares et supportent de terribles privations, afin d'acquiescer la gloire de voyageurs scientifiques.

Feu lord Ockham (petit-fils de lord Byron, le poète) alla incognito travailler comme simple ouvrier dans le chantier où M. Scott faisait construire des vaisseaux. Un autre pair, le comte de Caithness, a fait en plusieurs occasions un usage pratique de ses connaissances comme ingénieur. Lorsque la princesse Alexandra arriva à Londres, ce fut lord Caithness qui eut l'honneur de diriger le convoi royal de Paddington à Windsor.

Plusieurs jeunes gens de la noblesse, le comte de Grosvenor, entre autres, et le duc de Sutherland, se sont enrôlés dans une brigade de pompiers et déploient une intelligence et un courage dignes d'admiration dans les incendies. Constatons que les dames de l'aristocratie anglaise savent aussi s'occuper utilement. La mère du jeune duc que nous venons de nommer, la duchesse de Sutherland, dessina des projets de tapis mieux que ne le ferait une personne de la profession, et on assure que la princesse de Galles pourrait en remontrer à plus d'une habile couturière.

ANNONCES.

SOUS PRESSE :

A l'Imprimerie de G.-E. DESBARATS, Québec.

OEUVRES DE CHAMPLAIN

PUBLIÉE SOUS LE PATRONAGE

DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

PAR

C. H. LAVERDIÈRE Ptre, M. A.,

BIBLIOTHÉCAIRE DE L'UNIVERSITÉ.

6 vols. in-4to.

L'ouvrage contiendra : le Voyage aux Indes Occidentales, précédé d'une notice biographique de Champlain; le Voyage de 1603; l'édition de 1613, c'est-à-dire, les Voyages à l'Acadie de 1604 à 1607, et les Voyages au Canada depuis la fondation de Québec en 1608 jusqu'en 1613, avec fac-simile photolithographique de toutes les cartes et vignettes, y compris la rarissime Grande Carte de 1612, et la Petite Carte de 1613, en son vray méridien (les deux tirages); le Quatrième Voyage; l'édition de 1619, avec le frontispice gravé et les vignettes; l'édition de 1632, première et seconde partie, avec la Grande Carte et sa Table; le Traité de la Marine; le Catéchisme huron du P. Brebeuf; l'Oraison Dominicale traduite en montagnais par le P. Massé; une Dissertation sur les Cartes de Champlain; un Dictionnaire topographique du Canada ancien; des Pièces justificatives, et une Table générale des œuvres de Champlain.

Cette nouvelle édition, imprimée en caractères antiques, sur papier superfine, est une reproduction fidèle des éditions originales, avec notes au bas des pages.

On peut souscrire à Québec, chez MM. Garant et Trudelle, libraires; à Ottawa, Imprimerie de la Reine; à New-York, chez M. John-Gilmory Shea, 83 Centre Street; à Londres, chez M. Ed. G. Allen, 12, Tavistock Row, Covent Garden; à Paris, chez M. Gustave Bossange, 25, Quai Voltaire.

Prix de l'ouvrage broché : \$15 (monnaie du Canada), ou £3 sterl.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE D'ICI AU 1^{er} DÉCEMBRE 1866 APRES CETTE ÉPOQUE, LE PRIX SERA DOUBLÉ.

On peut aussi souscrire à Montréal, chez MM. Fabre & Gravel, J. B. Rolland & Fils, et Dawson, Frères, Libraires.

LE CALCUL MENTAL

DE

MR. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

DU PAYS.

Typographie d'Eusèbe Sénécal G, 8, et 10, Rue St. Vincent, Montréal.